

# La Philologie wallonne en 1951

par ÉLISÉE LEGROS.

## Bibliographie générale.

1. ÉLISÉE LEGROS. *La Philologie wallonne en 1950.* (BTD, 25, 1951, p. 191-258). — 165 n<sup>os</sup>, plus 3 bis ; les n<sup>os</sup> 13, 127 et 128 sont établis d'après des notes de JULES HERBILLON, le n<sup>o</sup> 137 est de LOUIS REMACLE.

Aux n<sup>os</sup> 11, 50, 70, 104 et 106, corriger l'indication du tome : il s'agit du t. 67. — Au n<sup>o</sup> 28, corriger de même en 48, 1950. — Le n<sup>o</sup> 158 a été recensé l'an dernier par erreur : l'article en question a paru en réalité dans le t. 67, 1951, de la Zeitschrift. — P. 237, l. 5-6, et p. 256, l. 12, supprimer le doublon. — A l'index, supprimer 7, après Guillaume, J., et corriger 91 en 89, après Lejeune, R.(1).

Au n<sup>o</sup> 19 (I. DELATTE), ajouter encore les corrections suivantes : p. 39, 1<sup>re</sup> col., l. 16-17 : *Johan dieu* | *lespelier*, lire : *Johan dieu*,

### Principales abréviations :

BDW = Bulletin du Dictionnaire wallon ; — BSW = Bull. de la Société de Littérature wallonne ; — BTD = Bull. de la Commission de Toponymie et Dialectologie ; — DBR = Dialectes belgo-romans ; — DFL = Dictionnaire français-liégeois de HAUST ; — DL = Dictionnaire liégeois de HAUST ; — EMW = Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne ; — FEW = *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de WARTBURG ; — REW = *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de MEYER-LÜBKE ; — RbPhH = Revue belge de Philologie et d'Histoire ; — VW = La Vie Wallonne.

c. r. = compte rendu ; — fq. = francique ; — fr. = français ; — l.-d. = lieu-dit ; — lg. = liégeois ; — nam. = namurois ; — nl. = néerlandais ; — w. = wallon.

Pour les sigles des communes, voir le BTD, 9, p. 229-269, ou les EMW, 3, p. 343-383.

(1) BTD, t. 14, 1940, p. 343, 1<sup>re</sup> l., lire : *Enq.*, I, p. 346 ; — t. 19, 1944, p. 189, lire : épopée, au lieu d'époque.

*lespeelier* ; 2<sup>e</sup> col., l. 18, *Ama* est le nom d'un hameau, non celui d'un chef de famille (cf. p. 35, supra).

2. OMER JODOGNE, avec la collaboration de J. HERBILLON et de F. STÉVART. *Bibliographie dialectologique belgo-romane*. (DBR, 7, 1950-51, n<sup>o</sup> 1, 36 p. [en pagination spéciale]). — 264 n<sup>os</sup> pour l'année 1950.

Les n<sup>os</sup> 121 et 122 (sur AIMÉ QUERNOL) ne rentrent pas sous la rubrique « Œuvres dialectales ». — N<sup>o</sup> 152 : lire X. JANNE D'OTHÉE, et non X.-J. D'OTHÉE. — N<sup>o</sup> 217 : « avec un vocabulaire de la houillerie par E. Legros » ; lire : « avec des notes sur la langue de la houillerie... ».

La présente chronique est destinée à faire suite à cette bibliographie. On notera cependant qu'il subsiste des lacunes entre celle-là et celle-ci : ainsi pour les articles du Bull. de l'Inst. Archéol. Liég., t. 67, 1949-50, et ceux de *Vox Romanica*, 11, 1950 [paru en 1951], qui ont été recensés dans le BTD, 25, 1951, et d'autres encore.

3. *Os estudos de Linguística Românica na Europa et na América desde 1939 à 1948*. Suplemento bibliográfico da « Revista Portuguesa de Filologia ». Vol. I organizado por MANUEL DE PAIVA BOLÉO. (Coimbre, 1951, XI-521 p. ; portraits). — Le chapitre : *La linguistique romane en Belgique de 1939 à 1947*, par L. WARNANT, a été signalé dans le BTD, 24, p. 345-346. Dans les bibliographies des autres pays — assez inégalement conçues —, on glanera quelques références intéressant les études wallonnes.

Je note que LARS WIBERG (p. 13 ; Suède) ne renvoie pas à mon c. r. de JOHNSON, *Étude sur les n. de l... cour, ville, villiers*, dans le BTD, 21, p. 182-183 (voy. aussi celui d'ALBERT DAUJAT, *Revue Intern. d'Onomastique*, 1, 1949, p. 305-307) ; pour NISSEN, *L'ordre des mots dans... Jean d'Outremeuse* (p. 21), il ne cite pas celui de LOUIS MICHEL, *RbPhH*, 25, p. 671-675. — H. SCHMID (Suisse) ne connaît pas mes c. r. de GOSSEN, *Die Pikardie als Sprachlandschaft...*, dans la *RbPhH*, 24, p. 238-240 ; de MÖRGELI, *Terminologie des Joches*, *ibid.*, 22, p. 250-253 ; et de HUBER, *Histenu. Speichertypen*, *ibid.*, 25, p. 176-178. — Dans les listes d'A. KUHN (Allemagne), manquent de même les c. r. de WARTBURG, *Entste-*

hung... (p. 306) par G. DE POERCK et par moi-même, RbPhH, 23, 320-328, tandis qu'on cite une *Grammatik der Huymundart* qui n'a rien à voir avec la philologie romane (cf. BTD, 18, p. 482 note). Quant aux c. r. du *FEW* paru dans le BTD, ils sont signalés pour les fascicules édités en Allemagne (p. 325), mais non pour ceux qui sont édités en Suisse (p. 78).

4. JULES HERBILLON. *La dialectologie wallonne de 1926 à 1951*. (BTD, 25, p. 63-72). — Discours prononcé lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Commission de Toponymie et de Dialectologie. Aperçu sur le développement de nos études de linguistique régionale.

5. ROBERT MASSART. *La philologie romane à Liège dans les mémoires académiques*. (Marche romane, 1, 1951, p. 92-102). — Énumération des thèses et dissertations présentées à la section de philologie romane de 1891 à 1951. On n'indique pas spécialement celles qui ont donné lieu à publication.

Voyez aussi MAURICE DELBOUILLE et ROBERT MASSART, *L'école liégeoise de philologie romane. Maurice Wilmotte, ses collègues et leurs disciples*. (Bull. Associat. des Amis de l'Univ. de Liège, 1950, p. 53-83 ; t. à. p. de 37 p.).

### Aspects historiques et géographiques.

6. FRANZ PETRI. *Zum Stand der Diskussion über die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch-romanischen Sprachgrenze*. (Rheinische Vierteljahrsblätter, 15-16, 1950-51, p. 39-86). — L'auteur maintient, tout en en réduisant la portée, l'essentiel de sa thèse ; il en rejette les interprétations abusives, et il s'efforce de tenir compte des études parues après son mémoire de 1937 ; souvent du reste il évite de se prononcer nettement. Le plaidoyer est habile, trop habile peut-être pour satisfaire toujours (1).

(1) P. 40, note, l'auteur écarte les déformations qui sont venues

Quelques remarques sur la partie linguistique. P. 53, F. P. convient que la discussion sur les étymologies de noms de lieux a donné raison à GAMILLSCHEG dans les détails, et il renvoie à ce propos à mon étude du BTD, 16 ; un bilan sincère aurait dû énumérer les articles et comptes rendus qu'il a fallu accumuler pour redresser les principales bévues concernant le seul pays wallon (celui de HAUST dans le BTD, par ex., n'est pas cité, non plus que la mise au point de HERBILLON dans les DBR) ; de plus, comme je l'ai montré, il y avait aussi, dans l'utilisation des sources, des erreurs du strict point de vue historique ; il ne s'agit donc pas seulement de critiques portant sur l'ignorance de « particularités lexicales et dialectales ». — La fin des paragraphes ou les notes constatent souvent que les points de vue que l'auteur vient d'exposer d'après des travaux récents restent contestés. Ce qui donne au lecteur une impression de flottement presque constant. De plus

troubler le débat scientifique, spécialement le mélange de considérations raciques avec son propre point de vue d'« histoire culturelle » ; ce n'est pas le lieu de parler, dit-il, de ces mauvaises interprétations politiques et de « la façon dont nous nous sommes défendu contre elles » (*unsere Abwehr gegen sie*). C'est pourtant le même F. PETRI, qui, prenant part au Congrès de la « Communauté Culturelle Wallonne » à Liège en mars 1942, en civil et paré de son titre de « professeur à l'Université de Cologne », sans son grade de référendaire allemand auprès de nos Universités et de nos Archives, y exposait, au milieu de considérations politico-historiques, le point de vue suivant (je cite le texte de *Wallonie, Cahiers de la Comm. Cult. Wall.*, mai-juin 1942, avec entre parenthèses les variantes du texte paru dans le journal s'intitulant *Le Soir* du 31 mars 1942, lequel a souvent amélioré le français de l'orateur) : « La notion des valeurs ethniques (= de nationalité) subit une importante évolution : contrairement au mouvement nationaliste du 19<sup>e</sup> siècle, le national-socialisme a cessé de considérer la langue comme unique et suprême expression de l'entité ethnique (= de la nationalité). Cette (= Une) nouvelle notion relativant (= négligeant) la langue, remonte aux éléments raciques, sur lesquels sont basés les entités ethniques et les peuples (= fait remonter aux éléments raciques les sources de la nationalité). C'est ce changement de conception d'une portée capitale qui permet de voir sous un jour nouveau les relations réciproques des peuples européens » ... « Au point de vue de la structure racique européenne, vue dans son ensemble, les régions flamandes et wallonnes font toutes partie de la même zone subnordique. Combien grandes sont même (= Quelque grandes même que soient) les divergences régionales prises isolément, cette constatation fondamentale ne saurait être contestée. »

F. P. écrit par ex. p. 58 : « Qu'un tel état de bilinguisme général ait dû, pendant les premiers siècles du moyen âge au nord de la Gaule, réellement exister aussi dans la dénomination des lieux, A. CARNOY l'a encore confirmé récemment », puis la note ajoute que j'ai exprimé à ce sujet quelque scepticisme, sans cependant repousser la thèse (*aber nicht ablehnend...*). Renseigne-t-on ainsi exactement le lecteur? La communication d'A. CARNOY (*Onomastica*, 2, 1948) concernait les doublets toponymiques de la Belgique flamande et wallonne seulement; l'auteur en déduisait chez nous l'existence d'un bilinguisme généralisé « tout au moins pendant les premiers siècles du moyen âge »; or, comme je l'ai fait remarquer, « les doublets invoqués ne concernent pourtant en Wallonie que les grandes villes et des villages proches de la frontière; la conclusion qui admet un vaste terrain de lutte ne dépasse-t-elle pas les prémisses? » (BTD, 23, p. 157-158). Fallait-il être plus direct dans ma mise en garde? Dans le RbPhH, 26, p. 1247, je notais encore que le seul cas de village situé en plein pays wallon allégué par A. C. était *Acoz*, mais qu'il intervenait à tort dans la discussion, puisqu'il s'agissait non d'un doublet, mais d'une hypothèse étymologique. Ce qui importe du reste, si l'on veut établir un bilan réel, ce n'est pas de répéter ce que disent A. C. et É. L., mais de déterminer ce qu'il faut en retenir. Il apparaît que F. P. est très peu à l'aise pour juger de controverses linguistiques: on le voit notamment pour la question des thèses de WARTBURG sur l'influence francique dans la phonétique française, pour laquelle il se borne à aligner des avis contradictoires, après avoir fait état d'arguments d'autorité comme la traduction des écrits de WARTBURG en français et l'influence sur un livre de P. GROULT (p. 63, n. 1)...; de même pour la question de la symbiose des Francs et des Romains continuée après l'époque francique dans des zones latérales telle la Wallonie, à preuve les nombreux mots d'emprunt moyen-néerlandais et flamands dans les dialectes wallons, avec renvoi à GESCHIERE et à DE RUYG. En somme, tout cela reste mal assimilé. Plusieurs travaux d'ailleurs ne doivent être connus que de seconde main (cf. p. 40, note 1), ce que les circonstances expliquent souvent. L'excuse cependant ne vaut point pour A. MEILLET, que l'on présente, p. 61, comme aussi rebelle à l'influence germanique que H. PIRENNE; il est vrai qu'on le cite de seconde main lui aussi; F. P. devrait pourtant connaître la communication d'A. M., *Sur une période de bilinguisme en France*, dont j'ai cité dans mon travail des passages qui cadrent mal avec

ce que dit l'auteur des idées du grand linguiste français. — P. 64, F. P. précise qu'il n'a jamais parlé de majorité germanique et, pour une reproduction correcte de sa thèse, il renvoie à ce que j'en ai dit dans mon article du *BTD*, 16, p. 200. Très bien (1). Mais, précisément dans ce passage, je mentionnais aussi des textes beaucoup plus nets de STEINBACH, le grand responsable du terme « majorité germanique », et je faisais remarquer à F. P. que ces phrases de son maître étaient reproduites dans une brochure que lui-même contresignait. De cela, l'auteur ne dit rien. Il évite visiblement toute dissociation possible d'avec STEINBACH. C'est ainsi que, p. 65, n., au sujet de l'étude de WARLAND et, tout en se ralliant aux idées de celui-ci sur la « dégermanisation » (terme préférable, il en convient, à « re-romanisation »), il n'admet pas que WARLAND fasse état de nuances dans la terminologie pour en déduire des divergences fondamentales entre STEINBACH et lui-même.

L'article se termine par un tableau de l'assimilation toponymique à Herstappe d'après HERBILLON et STEVENS : Précisons que la nouvelle bévue « *vôye dès leûs* = Lauw (Lowaige) » [au lieu de *leû* « loup » !] n'est pas de HERBILLON et STEVENS.

#### 7. WALTHER VON WARTBURG. *Die Entstehung der roma-*

(1) De même le discours de 1942 parlait seulement en effet de la Wallonie ouverte « dans une bien plus grande mesure qu'on ne l'a cru longtemps aux influences colonisatrices du monde germanique ». L'« identité entre les données de César et les constatations de la préhistoire moderne nous fournit la preuve qu'il devait y avoir chez les anciens Belges réellement une empreinte racique germanique importante ». (Le journal supprime « réellement », mais ajoute « très » devant « importante »). Quant à l'influence exercée à l'époque des migrations des peuples, « il y a lieu de se garder d'exagération tant dans un sens que dans l'autre ». L'héritage germanique, presque complètement méconnu jusqu'ici, est important, mais il ne s'agit pas de « céder » le peuple wallon au peuple germanique, ni même — et l'orateur insistait pour qu'on s'abstint de pareil dosage — de déterminer la part exacte de l'élément germanique subnordique. Il poursuivait cependant : « Il appartiendra aux recherches futures de déterminer plus exactement la répartition exacte des éléments ethniques (= raciques), pour autant que l'on y réussisse jamais. En somme l'exemple de la Wallonie démontre clairement combien la théorie moderne raciste a raison lorsque, ne prenant pas seulement la langue comme intérim (lire « critérium » ; le journal imprime « critère ») de la nationalité, elle se révere (corriger « réfère », donné par le journal) à la race et à l'ascendance. » Puis F. P. déviait vers la politique du moment, avant de revenir à l'histoire médiévale et moderne.

*nischen Völker*. 2<sup>e</sup> éd. revue. (Max Niemeyer, Tubingen, 1951 ; 193 p. in-8°, 24 cartes, dont 6 hors-texte et une planche). — Réédition de l'ouvrage de 1938. Le chapitre concernant l'influence francique a subi peu de changements : quelques additions d'exemples et de références, mais aucune modification des conclusions historico-linguistiques. La bibliographie, p. 188-192, est mise à jour.

P. 48, on répète encore l'erreur *dûhin* pour *dûhon* « gnome » en wallon [lire : malmédien]. — P. 118, sur l'ard. *scaye* « ardoise », voy. REMACLE, *Variat. de l'h second.*, p. 383, note ; le cas de *scaye* ne peut d'ailleurs être séparé de celui du nam. *scayon* « échelon » (voir BTD, 8, p. 325-326).

La carte 6, p. 65, ne tient pas compte du particularisme normanno-picard en ce qui concerne la palatalisation. — La carte 12, p. 115, fondée sur PETRI, prête à de graves critiques pour la Wallonie.

8. ARM. BOILEAU. *Problèmes relatifs à l'origine de la frontière linguistique germano-romane*. (Revue de l'École Norm. de Nivelles, 8, n° 3, oct. 1951, p. 10-13 ; n° 4, janv. 1952, p. 7-12). — Résumé de la question.

9. A. VAN LOEY. *Tweetaligheid*. (Handelingen van het 19<sup>de</sup> Vlaamse Filologencongres, Bruxelles, 1951, p. 21-32). — Sur le bilinguisme, notamment à Bruxelles. Exemples anciens et modernes (1).

10. [É. LEGROS. *La frontière des dialectes romans en Belgique* (cf. BTD, 23, p. 126-127).] — C. r. par L. WARNANT, RbPhH, 29, 1951, p. 558-561.

11. M. VALKHOFF. *Prolégomènes à une carte de la frontière linguistique franco-néerlandaise*. (Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat, 1951, p. 351-366 ; une carte hors-texte). — Le romaniste hollandais (aujourd'hui pro-

(1) Pour l'usage du français autrefois dans les documents administratifs de Tongres, voyez aussi MAURICE FRÈRE, *Het taalgebruik voor de Tongerse schepenbank* (Het oude Land van Loon, 6, 1951, p. 166-167).

fesseur à l'Université de Johannesburg) croit que, deux ans après la publication de ma carte, il n'est pas inutile d'en faire une autre. Il puise ses renseignements complémentaires dans la partie publiée des résultats du recensement de 1947 et dans les commentaires de la presse flamande, c.-à-d. dans des données partiellement ou essentiellement politiques. (Les observations des dialectologues flamands, qu'il utilise aussi, ont déjà été consultées pour mon mémoire.) L'auteur ne distingue presque jamais le sort du dialecte roman de celui du français ; il ne recherche point s'il s'agit d'apports étrangers ou d'éléments traditionnels ; il ne pousse pas fort loin la précision en ce qui concerne les écarts « alloglottes » ; il se refuse à suivre ses devanciers pour tracer la limite à travers les communes mixtes ; enfin, par la manière dont il règle en quelques lignes les cas complexes de l'Écluse et de Rosoux (p. 342), il ne témoigne pas d'un souci très vif des nuances. Dès lors, je ne vois pas bien ce que ce tracé apporte de neuf.

La carte continue à donner à la commune de Zétrud-Lumay ses limites d'avant 1922, date de l'érection en commune du hameau flamand d'Outgaarden.

### Textes anciens. Documents divers.

12. JACQUES STIENNON. *Étude sur le Chartrier et le Domaine de l'Abbaye de Saint-Jacques à Liège (1015-1029)*. (Biblioth. Faculté Philos. et Lettres Univ. de Liège fasc. 124 ; Soc. d'édit. « Les Belles Lettres », Paris, 1951 ; XIV-498 p. ; 40 planches hors-texte). — Importante étude historique qui dissipe pour une grande part la suspicion qui pesait sur l'authenticité des sources narratives et diplomatiques. Pour les identifications toponymiques, l'auteur a bénéficié du concours de notre confrère J. HERBILLON.

\*Celui-ci me fait remarquer que, p. 218, il faudrait dire clairement que « *Silva* » (1016) > w. *sêve*, c.-à-d. Saive, dépend. de



Celles-lez-Waremme, et que c'est le même nom que « *Selva, Selna* » (lire *-va*), mais que *Selle* est un autre terme ; si *Celles* vient de *cella* « cellule de moine », l'endroit a porté un autre nom qui a dû être *silva*, bois où s'établirent les moines à proximité du centre habité, *Termogne* ; l'article de GRANDG., *Vocabul.*, p. 181-182, est confus et laisse malencontreusement croire que *silva* peut donner *Celles*, w. *cèle* (1) ; — p. 220-221, de même pour *Matrena* (1016) donnant *Marneffe*, l'explication est trop sommaire ; *Matrena* donnerait *Marne*, forme primitive sur laquelle se serait formé *Marneffe*, avec adjonction du suffixe *-effe*. — J. HERBILLON note aussi que, dans la table, « *volage* » est pris pour un l.-d. désignant une pêcherie, alors que c'est une espèce de poisson ; cf. *Paweilhar Giffou*, § 4.

13. MADELEINE PISSART. *Tirebourse et Florichamps*. (Annuaire d'Hist. Liég., t. 4, p. 285-299 ; n° 3, de 1950 [paru en 1951]). — Sur un hôpital-hospice tenu par les béguines à Liège et une propriété qui en dépendait.

P. 291, le *gras jeudi*, expliqué par « jeudi saint », ne serait-il pas le jeudi précédant le carême ?

Voyez aussi, du même auteur, *Le Béguinage de Saint-Christophe à Liège*. (Bull. Inst. Archéol. Liég., t. 68, 1951, p. 79-97).

13bis. FL. A. CHARLES. *A propos de Berneau et de ses « thours »*. (Chronique archéol. du Pays de Liège, 41<sup>e</sup> année, 1950, p. 40-49). — Sur ce village wallonisé à la Révolution.

13ter. L. DE JAER. *Le château de Coqfontaine à Ans*.

(1) L'imbroglie *Celles* et *Saive* mériterait d'être tiré au clair. Dans le *Livre des fiefs... sous Adolphe de La Marck*, E. PONCELET classe à *Celles-lez-Waremme* les attestations *Selve* (nom de lieu et aussi n. de famille) et à *Saive*, dépendance de *Celles-lez-W.*, un « inter *Seve* et Petit *Axh* », tandis qu'il place sous un « *Serve*, [*Saive* ou *Celles*] » : « sour le manoir de *Serne* », p. 162, et « supra manerium de *Serne* », p. 314 [que l'index corrige donc implicitement en *Serve*]. Dans l'index de Hemricourt, il classe de même à *Celles-lez-W.* toutes les attestations toponymiques et anthroponymiques de *Selve*. Des deux côtés ces renvois suivent ceux qui concernent *Celles-lez-Dinant*, dont les formes sont généralement toutes différentes ; voir ci-dessous n° 97 [É. L.].

(Ib., p. 49-52). — Propriété dite de « Waverre » devant les fontaines « *As Koke* ».

\*14. JOHN KNAEPEN. *La route d'Aix-la-Chapelle à Visé*. (Bull. Inst. Archéol. Liég., t. 68, 1951, p. 5-37 ; une planche). — Cette bonne monographie prouve encore, par quelques détails inexacts, la nécessité de la liaison entre historiens et linguistes. En toponymie, l'auteur n'est pas toujours bien informé et il accorde trop de crédit à des garants peu sûrs, comme feu l'abbé J. CEYSSENS.

P. 7, n. 6 : on traite des formes romanes d'Aix-la-Chapelle d'après CEYSSENS ! ; pour les formes wallonnes encore vivantes, cf. *DFL*, p. 13. — P. 11, n. 2 : *Wasidium* (a° 828) ne peut représenter régulièrement *Visé*, w. *vîzé*, où *i* provient de *eo* (cf. en 1143, *Viusetum*) ; toutefois, comme MANSION cite une forme *Wisatium* (a° 1035), on peut supposer que *Wasidium* provient d'une métathèse graphique de \**Wisadium*. — P. 14 : « *in Wasitico* » dans NITHARD ne peut être que *Wasseiges* (lat. *-aticum* > w. *-édje*), comme l'avaient bien vu GRANDGAGNAGE et l'éditeur PH. LAUER (cf. le c. r. de cette édition par F. L. GANSHOF, RbPhH, 18, 1929, p. 1280). — P. 17, note : se garder de faire un sort au rapprochement de *Warsage* avec *warde*, dû à CEYSSENS ! — P. 23 : « *Doleheym...* (lisez : *Dalhem*) ». Mieux : « *Daleheym* » (1).

15. MAURICE PONTIR. *Histoire de nos charbonnages. Houillères à Grâce-Montegnée sous les régimes français et hollandais*. (Ibid., p. 117-192 ; plans). — Nombreux noms de « fosses » et, passim, termes techniques.

16. MAURICE YANS. *L'« engin » de Wandre vu de La Haye*. (VW, 25, p. 222-224). — Citations d'archives du XVIII<sup>e</sup> s. concernant des machines hydrauliques pour l'exhaure des eaux de houillère.

17. JEAN LEJAER. *Histoire de la ville de Verviers depuis son érection en ville jusqu'à la fin de l'ancien régime. 1651-*

(1) Ce c. r. est de JULES HERBILLON.

1794. (Bull. Soc. Verv. Archéol. et Hist., 38<sup>e</sup> vol., 1951, p. 7-381). — Œuvre posthume (l'auteur est mort en 1918). Notons surtout le chap. X sur l'« Industrie drapière ».

P. 242, relevons, à propos de la colonne du perron : « ... sy... il advenoit rompre le pot enquel la *steff* est emplombée... » (a<sup>o</sup> 1567) [le même texte est publié par JULES PEUTEMAN, Archives verviétoises, 9<sup>e</sup> année, p. 409, qui écrit : « ... convenoit... »]; cf. *DL*, v<sup>o</sup> *stife*. — P. 253, le l.-d. « *pichérotte* » désignant une fontaine est expliqué par « conduite de bois pour amener l'eau », sur la foi de BODY, *Vocab. des tonneliers...*, qui ne donne pourtant que « petite canule en bois au bas d'un cuvier à lessive ». — P. 271 : « 1 baudet avec les *crasses* (cordes) »; coquille pour « cardes ». — P. 273, « *tresse* » me paraît identique à « *trêpes*, *trespe* » cités ib., et aussi « *trespe* », p. 274, où on le définit différemment; cf. le w. *trèsse* (anc<sup>t</sup> *trespe*) « tréteau ». — P. 328, « la *séellerie* aux draps » (à Liège); s'agit-il de \**sêl'rèye* pour \**sêr'rèye* « cellerie » (cf., p. 327, la « *cearie* », écrit « *céarie* ») ou de « scellerie », lieu où l'on « scelle »?

18: IVAN DELATTE. *La population de Spa en 1576*. (Archives verviétoises, 9<sup>e</sup> année, p. 402-404; n<sup>o</sup> 52 de nov.-déc. 1951). — Publication de la liste des chefs de famille imposés.

« Johan *me* grand seure », mais plus loin : « Remacle Johan *we* ». Qu'est-ce que ce « *we* »?

19. Les « Archives verviétoises », 9<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 47 à 52, publient beaucoup d'autres textes anciens, souvent courts, sous la signature de JULES PEUTEMAN pour la plupart, qu'il ne saurait être question de recenser ici.

P. 375 : « la teinturie avec les trois chaudières, deux cuves à faire *waisse* (?)... » : il s'agit de la guède, w. *wesse*. — P. 410 : « trois *chesis* (?) de fenestres » : il s'agit bien de *tchèzis*, variante de *tchèssis* « chassis ».

20. JOSEPH PHILIPPE. *A propos des titres portés par les chefs de la nation liégeoise*. (Le Vieux Liège, p. 6-11; n<sup>o</sup> 91 de janv.-févr. 1951; 2 illustr.). — « Évêque de Liège », « Prince et Évêque de L. », « Év. et Pr. de L. », « Pr. de L. »...

21. IRÈNE VRANCKEN-PIRSON. *Les revenus du chapitre collégial de Saint-Denis à Liège (1450-1500), d'après les registres aux revenus et les comptes généraux.* (Ibid., p. 21-40; n° 92 de mars-avril 1951).

22. LUCIEN GROSJEAN. *L'organisation du travail des entrepasseurs et des vieux-warriers liégeois.* (Ibid., p. 43-48; n° 93 de mai-juin 1951).

P. 45, note sur « *hencke, henque* ou *heuque* » [ce qui met sur le même pied deux mauvaises lectures, puis la bonne] avec renvoi à HAUST, *Gloses liég.*, lequel corrige précisément les cacographies. La note suivante sur « *fockes* ou *fuches* » renvoie à R. DE WARSAGE; on aurait préféré voir invoqué HAUST, *Étymol.*, p. 56.

23. JACQUES STIENNON. *Étude critique des deux premiers actes relatifs à la léproserie de Malmédy.* (Bull. Comm. Roy. Histoire, t. 115, 1950, p. 443-458; 3 planches h.-t.). — Édition des deux notices, p. 451-458.

P. 452, on cite le l.-d. « *Lazare* ou *éz* [sic] *lazares* » [?]; — p. 453, pour « *La Falise, au nord-est de Chefosse* », cf. ci-après.

24. J. STIENNON. *Le scriptorium et le domaine de l'abbaye de Malmédy du X<sup>e</sup> siècle au début du XIII<sup>e</sup> siècle d'après les manuscrits de la Bibliothèque vaticane.* (Bull. Inst. hist. belge de Rome, fasc. 26, 1950-51; t. à p. de 41 p.; 11 planches hors-texte). — Des formes toponymiques intéressantes. Noter aussi quelques noms communs, dont, p. 27, *sorcurs* « espèce de corvées ».

P. 30, n. 5, et p. 35, n. 6. Confusion de l'éditeur entre *Chefosse*, commune de Stavelot, et *Chevôfosse*, comm. de Bévercé. — P. 33, n. 5, *Aneis*: renvoyer à la p. 37, n. 7: *Aineis*. — Ibid., n. 10, *al rëstonvèye* à Waimes est évidemment identique à *al rœstovèye* aux environs de Thirimont (Waimes): il s'agit de variantes de prononciation d'après les hameaux des témoins, et CH. GASPARD, qui a documenté l'auteur, n'a pas voulu proposer une autre identification. — P. 37, n. 3: renvoyer simplement à la note 7, p. 31. — Plusieurs fautes d'impression: p. 33, n. 9: Oudenvall pour Ondenvall; p. 36, *cling'vâ* pour *clign'vâ*; p. 38, n. 4, *èzès les ofrès* pour *èzès h(y)ofrès*; etc.

25. FRANÇOIS BAIX. *Saint Remacle et les églises de Reims et de Trèves*. (Folklore Stavelot-Malmedy, 15, 1951, p. 5-28). — Plus clairement « ... des diocèses de R. et T. ». Intéressante recherche ; quel « souvenir » reste-t-il du saint dans ces deux diocèses étrangers ?

26. MAURICE LANG. *Archives d'état civil récupérées dans les cantons de Malmedy et St-Vith*. (Ib., p. 111-117). — Avec inventaire des anciens registres paroissiaux et de leurs tables conservés à Verviers (pour tout l'arrondissement).

27. « Curia Arduennæ » (à Lavacherie-sur-Ourthe), dans ses quatre numéros de 1951 (n<sup>os</sup> 5 à 8 de la collection) a publié divers articles historiques, folkloriques ou ethnographiques sur la région de Lavacherie-Amberloup. Signa-lons notamment *La Forêt de Freyr* par WILLY LASSANCE (n<sup>o</sup> 6, p. 6-22) et un précieux récit de *nûtons* d'Ambly par l'abbé ANDRÉ CHOQUE (n<sup>o</sup> 8, p. 13), que j'aurai l'occasion d'utiliser ailleurs. Voyez aussi ci-dessous n<sup>o</sup> 109.

28. MAURICE YANS. *Le texte hutois de la Paix de Hainaut. 8 août 1343*. (Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, 24, 1951, p. 22-46). — Voyez, p. 35, la discussion de l'ancienne jurisprudence sur *vogier* (= lat. *vocare in causam*).

29. FERNAND DISCRY. *Les Étains hutois. Étude sur un ancien et nouveau métier d'art*. (Ibid., p. 60-119 ; illustrations). — P. 78-113, les « *potstainiers* » hutois et leur organisation d'après les archives.

30. FERNAND DISCRY. *Le Bassinia de Huy et son Cwèrneû*. (VW, 25, p. 206-220 ; 2 illustr.). — Belle étude intéressant l'histoire (et le folklore), due à l'actif archiviste bénévole de la Ville de Huy. F. D. établit l'exacte signification historique de la fontaine hutoise et du « *corneur* » (guetteur muni d'un cor) qui la surmonte.

P. 212 : « Si aiet Dieu et tous les saints du paradis » ; rien n'est sous-entendu après *aiet* (= *a d j u t e t* « aide »).

31. ÉMILE BROUETTE. *La sorcellerie à Wasseiges et environs en 1609.* (VW, 25, p. 59-60).

32. J. BALON. *L'organisation judiciaire des marches féodales.* (Annales Soc. Archéol. Namur, t. 46, 1<sup>e</sup> livraison, 1951, p. 5-72). — Sens juridique des termes anciens *marche* (qui survit dans *M.-les-Dames*, etc.) et *marchissant* ; nombreux exemples de territoires constituant des « marches », ce qui amène à revoir les idées simplistes sur le cloisonnement dans les frontières médiévales.

33. F. BAIX. *Anciens Ermitages. Saint-Brice à Fescourt (Focant).* (Namurcum, 25<sup>e</sup> année, 1950, p. 17-27).

Phonétiquement, il est douteux que *Mossiat* (à Bioul) puisse continuer un *Mosalis* de 747, comme on le suppose p. 19.

34. GEORGES DESPY. *Étude critique sur un diplôme de l'empereur Henri IV pour l'abbaye d'Andenne (1<sup>er</sup> juin 1101).* (Le Moyen Age, 1950, p. 221-246 ; une photo). — Texte, p. 241-244. Page 221, « villa scilicet *Bountleir* », d'identification difficile.

35. CAMILLE BADOT. *Anhaive et son castel.* (Le Vieux-Liège, p. 18-21 ; n° 91, janv.-févr. 1951).

P. 18, *Anhaive* viendrait de *A n n - a b a* [qui aurait donné \**anēf*, et non *āēf*] ; on impute cette étymologie au chanoine ROLAND, lequel reconstitue \**a n h a v i a*. De plus, on affirme que *a n n - a b a* signifie « eau près du marais » !... — Ibid., mention de la « pierre du diable » de Velaine d'après diverses sources, mais sans renvoi à F. ROUSSEAU.

36. LÉOPOLD GÉNICOT. *La coutume de Sombreffe.* (Bull. Comm. Roy. Anc. Lois et Ordonnances de Belg., 17, fasc. 2, 1951, p. 60-79). — Texte de 1611, p. 62-79.

P. 72, « *saurquelant* », dont l'auteur n'a pas trouvé le sens, est « *sarclant* », nam. *sauciant*.

37. ÉMILE BROUETTE. *Deux ordonnances inédites du Conseil provincial de Namur sur la répression de la sorcellerie.* (Ibid., p. 80-86). — Ordonnances de 1623 et 1630.

38. ÉDOUARD GÉRARD. *La Province de Namur. (Petite Encyclopédie). Canton de Rochefort.* (Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1951 ; 272 p., grand in-8°). — Suite de la « petite encyclopédie historique, archéologique, artistique et touristique de la province de Namur ». Ont déjà paru : *Cantons d'Éghezée et d'Andenne* (1931) ; *Cantons de Beauraing et de Gedinne* (1932) ; *Histoire de la ville de Dinant* (1936) [cf. BTD, 11, p. 165 ; DBR, 3, p. 27-30] et *Canton de Dinant* (1940). Un avis aux souscripteurs, assez désabusé, glissé dans le volume, envisage pour la suite de supprimer ce à quoi ceux-ci déclareront tenir le moins : suppression qui diminuerait le prix et « dispenserait d'un travail ingrat et rendu difficile par l'inertie de ceux qui pourraient nous documenter » ; parmi les rubriques « non essentielles » qui pourraient être supprimées, on cite d'abord « la toponymie (pourtant intéressante pour les chercheurs) »...

P. 79 à 86, chapitre folklorique : St-Grégoire, Ste-Gertrude, « Chéraude » (écrit aussi « T'chéraude » [= chéraude] par une faute qu'on pardonnera moins aisément encore au Namurois É. G. qu'au Liégeois R. DE WARSAGE ; cf. BTD, 10, p. 399), jeu de quilles dit « Wastay ou Wastia », danse de la tarte, St-Éloi, Ste-Barbe, etc., bavolet enfin, évoqués très sommairement ; puis citations, notamment de POL STIÉVENART, dont on retiendra les gloses sur quelques blasons populaires. — P. 88 et suiv., dans les notices consacrées à chaque commune, relevons les indications du nom dialectal des communes et hameaux — indications qui ne sont pas toujours claires — et les listes de lieux-dits — manquant du reste à l'occasion ; parfois on fournit ici aussi les formes wallonnes, mais la graphie imprécise et le hasard des coquilles les rendent peu utilisables ; pour l'étymologie du nom des villages, on reproduit ROLAND et CARNOY. On ne connaît pas l'*Enquête dialect. sur la topon. wall.* de HAUST, dont des travaux du genre de celui d'É. G. devraient partir pour ce qui est des formes wallonnes, en se donnant comme

mission d'en contrôler et d'en compléter les données. On ne connaît pas non plus des monographies comme le *Vocabul. topon. du ban de Fronville* (1944) de M<sup>me</sup> GAVRAY-BATY ou *Le nom de Behogne* (Onomastica, 1947) de J. VANNÉRUS, auxquelles renvoie pourtant la *Topo-Bibliographie de la prov. de Namur* de BROUETTE (1947). Il est vrai que, pour le folklore, on n'a pas utilisé davantage l'intéressant *Guide du touriste. Rochefort et les environs* par « F. C. DE LA FAMENNE » (1870) [dont BROUETTE, p. 113, n'a pas identifié l'auteur : il s'agit du botaniste FRANÇOIS CRÉPIN ; voir la reproduction, avec transposition des verbes du présent au passé, dans *Wallonia*, 7, 1899, p. 49-54 ; cf. ci-dessous, n° 70].

L'auteur invite ses souscripteurs à l'aider à corriger son travail, fruit d'un effort de 50 ans d'autant plus pénible qu'il a dû recommencer ses recherches après l'incendie qui en 1944 a détruit ses archives. On est sensible à pareil effort ; on se demande toutefois si l'auteur, qui paraît avoir surestimé ses possibilités, ne complique pas inutilement sa tâche, sans profit pour la science, en négligeant les sources à sa portée.

39. ÉMILE BROUETTE. *Chartes et documents inédits du prieuré du Saint-Sauveur de Lérinnes (1225-1459)*. (Bull. Comm. Roy. Histoire, t. 116, 1951, p. 329-354). — Seize chartes publiées en annexe, dont les quatre dernières en français.

P. 349, note. L'abbaye d'Heylisseem était à Opheylysseem, non à Neerheylysseem.

40. J. MARTIN. *Les origines du Sanctuaire et du Culte marial de Basse-Wavre*. (Folklore brabançon, 23, 1951, p. 82-101).

41. RENÉ GOFFINT. *Généalogies nivelloises*. Première partie : A-J. (Soc. Archéol. et Folkl. Nivelles et Brabant wallon, Annales, t. 15, 1951 ; 362 p. in-8°). — 39 familles.

42. Abbé GEORGES MALHERBE. *La Marche militaire de St-Ursmer. La Grande Procession de Binche*. (Folkl. brab., 23, p. 168-181). — Sous l'ancien régime.

43. FRANCIS DUMONT. *André Marbais et la sayetterie*



*beaumontoise au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.* (Bull. Soc. Paléontol. Archéol. Charleroi, 20<sup>e</sup> année, 1951, p. 7-15).

44. ED. ROLAND. *Une héronnière au bois « Huberbus » (Trivières). 1546-1554.* (Ibid., p. 49-58). — Citations d'extraits d'archives avec termes de constructions.

45. ÉMILE BROUETTE. *Bibliographie de l'histoire locale des arrondissements de Charleroi et de Thuin. III. Canton de Charleroi.* (Ibid., p. 58-64).

Manque : OCTAVE DOUMONT, *Soleilmont, abbaye cistercienne du Pays de Charleroi* (Maison d'édit. J. Dupuis, Paris-Charleroi, [1937], 256 p.).

46. Abbé A. MARIAULE. *La chanson de nos pierres.* A l'occasion du jubilé de cinquante ans de La Villette, 1951 ; 45 p. [sans les annonces] ; illustrations). — Quelques données sur les rues modernes de ce quartier de Marcinelle, d'après LOUIS CLAUSE, auteur d'un *Aperçu histor. sur la commune de Marcinelle* et aussi, nous apprend la bibliographie, d'un ouvrage de 138 p. sur *Les Rues de Marcinelle*.

47. MARIE-ANGE GROULT. *L'hôpital Notre-Dame à la rose de Lessines de sa fondation au XVI<sup>e</sup> siècle (1243-1500).* (Annales Cercle Archéol. Ath, t. 34, 1950 [paru en 1951], p. 1-172). — En annexe, p. 115 et sv., pièces justificatives éditées non sans fautes assez graves.

P. 159, « outre sen greit et le nolente » ; lire « volenté » (cf. « volente », p. 141 et p. 160 ; « volentet », p. 161) ; — « ne ke dentes (?) bien estoit voirs » ; on ignore l'anc. fr. *nequedent* « nonobstant » ; — p. 161, « pour ce kejewel » ; lire « ke je vuel » (= que je veux) ; — p. 163, « que nuls ne sasche molestré contre ichyaulx », lire « fasche molestie » ou « molest(r)e » (= cause des embarras) ; — « que li quels diauls qui », lire « (i)chiauls » (= ceux) ; — etc.

48. JEAN GESSLER. *Les fiefs du larron ou obligations en matière criminelle.* (RbPhH, 29, p. 142-154). — Aperçu synthétique sur un sujet folklorico-historique, tel que les

recherchait volontiers le sympathique et regretté philologue et folkloriste flamand (1878-1951) : l'érection d'une potence et l'exécution de condamnés liées à certains fiefs.

Pour *jehenne leir* [lire *jehenné l.*], cf. J. HAUST, *Ann. Hist. Liég.*, 3, p. 75.

48bis. ALBERT VECQUERAY. *Bibliographie d'Édouard Poncelet*. (*Bull. de la Soc. des Bibliophiles Liég.*, 18, 1951, p. 9-31). — 202 publications du savant archiviste (1865-1947) y sont énumérées.

49. A propos du c. r. par ALBERT HENRY d'une édition de l'*Histoire de Gille de Chin* par E. B. PLACE (cf. *BTD*, 24, p. 358), voyez une lettre de cet éditeur américain et la réponse du recenseur, *RbPhH*, 29, p. 324-329.

50. MAURICE DELBOUILLE. *De l'intérêt des Nativités hutoises de Chantilly et de Liège*. (*Mélanges d'hist. du théâtre du moy. âge et de la Renaissance offerts à Gustave Cohen*, Paris, 1950 ; p. 75-84). — Je cite cet article d'après le c. r. de M[ARIO] R[OQUES], *Romania*, 72, p. 248 : « C'est le bilan des recherches sur la date et la nature des *Nativités* du ms. 617 de Chantilly et ce bilan sincère n'est pas éclatant ; mais, remarque M. D., une vérité même discrète vaut mieux que la plus flatteuse des illusions... »

51. ALBERT HENRY. *Les Œuvres d'Adenet le Roi*. Tome I. *Biographie d'Adenet. La tradition manuscrite*. (*Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren*, 109 ; De Tempel, Bruges, 1951 ; 270 p. in-8°, 9 planches hors-texte). — Noter les p. 35-43 sur la diffusion en Flandre du français (plus ou moins picardisé). Voyez aussi, p. 48, la question du diminutif *Adenet*.

52. G. DE POERCK. *La draperie médiévale en Flandre et en Artois. Technique et terminologie*, avec des compléments :

par M. DUBOIS (Paris) et une introduction par H. VAN WERVEKE (Gand). I. *La technique*. (Id., 110 ; De Tempel, Bruges, 1951 ; 342 p. in-8°) ; II. *Glossaire français* (Ib., 111 ; ..., 1951 ; 254 p.). III. *Glossaire flamand*. (Ib., 112 ; ..., 1951 ; 194 p.). — Publication monumentale dont on félicite l'auteur, qui a réuni des matériaux considérables sur la langue de la draperie et qui, renonçant à l'étude de la formation de cette langue technique, a mis sa documentation à la portée de quelque confrère romaniste ou germaniste qui voudra poursuivre cette recherche.

T. I, p. 36, note 3. Le texte liégeois cité a été critiqué et corrigé par HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 280-282.

53. J. DHONDT. *A propos de la publication des sources historiques*. (Alumni, t. 18, n° 5, t. à p. de 12 p.). — Parce qu'il touche au problème, souvent évoqué dans ces chroniques, de la correction des éditions de textes historiques, cet article nous intéresse spécialement. L'auteur constate que les éditions « établies selon des critères extrêmement rigoureux, arrêtés par les grandes commissions spécialisées », ne sont cependant point « entièrement correctes » et ne satisfont pas les philologues. Or, si « la fidélité du texte est indispensable », la réglementation minutieuse détourne les historiens de publier des textes... Quoi qu'il en soit de ses conclusions sur le petit nombre de textes qui valent d'être publiés in-extenso, l'auteur nous paraît s'abuser lorsqu'il parle de l'extrême rigueur des règles suivies par les éditeurs historiens : ne confond-il pas la minutie dans les détails extérieurs de présentation avec le souci de correction, de compréhension et d'explication ? Car, à en juger par certains travaux qu'elles patronnent, les commissions officielles ne paraissent guère avoir visé à cette correction. (Ce n'est pas trahir un secret du reste de dire que la Commission Royale d'Histoire, devant les critiques des philologues notamment, a songé à revoir ses critères). Comme l'a dit HAUST :

« Trop souvent, on imprime de l'inintelligible, des formes estropiées ou corrompues ; on néglige de signaler les points obscurs ou de proposer des corrections ; et l'explication des mots laisse à désirer » (Ann. d'Hist. Liég., 3, p. 58). L'exposé de J. D. en réalité porte à faux pour une part.

En même temps que cet article paraissait le Rapport sur le Concours quinquennal d'Histoire nationale (cf. ci-dessous n° 113) rédigé par le secrétaire-rapporteur J. DHONDT. On ne peut manquer d'y être frappé par l'« excellemment édité » décerné au *Memoirael van Jehan Makiel* publié par l'archiviste gantois J. BUNTINX à la Commiss. Roy. d'Hist. ; or cette édition est celle qui a été, en ces dernières années, le plus sévèrement accueillie par les philologues (voy. notamment BTD, 19, p. 153-159 ; Archivum Latinitatis Medii Aevi, 19, p. 428-430) ; en revanche telle édition de M. YANS à laquelle a collaboré J. HAUST ne serait éditée qu'« avec soin »... (Il est vrai que le rapport n'a que des éloges non plus pour la documentation de BLANCHE DELANNE, *Hist. de la ville de Nivelles. Des origines au XIII<sup>e</sup> s.*, sans considération pour les nombreuses corrections et additions de l'abbé R. HANON DE LOUVET, *Contribut. à l'hist. de la Ville de Nivelles*)... Tout cela n'est pas pour combler le fossé entre historiens et philologues.

— Voir aussi nos 9, 70, 79, 83, 155, 179 à 181, 183,...

### Français régional.

54. JEANNE LEGROS-BERTRAND. *L'Œuvre d'Aimé Querenol. II. Au delà du document.* (VW, 25, p. 5-26). — Fin de l'étude sur l'œuvre du D<sup>r</sup> LÉON MARIQUE. Retenons particulièrement le début de l'article traitant du français régional de *Colas Pîrète*, ainsi que de l'intérêt de l'œuvre pour le linguiste.

55. [J. HANSE. *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* (cf. BTD, 24, p. 360-361).] — C. r. important par ARMAND BOTTEQUIN (RbPhH, 29, p. 296-310), avec nombreuses observations de détail.

Voyez aussi : ÉLISÉE LEGROS, *Pour un renouvellement dans la recherche des wallonismes* (VW, 25, p. 279-283), qui, avec exemples à l'appui, développe le jugement paru dans le BTD, t. 24.

56. JOSEPH BRASSINNE. *L'archelle. Le mot et la chose.* (Le Vieux-Liège, p. 73-76 ; n° 94 de juill.-oct. 1951). — Précisions d'ordre archéologique et considérations linguistiques. Sur ces dernières, voir la mise au point d'ÉLISÉE LEGROS, *A propos d'un article sur « archelle »* (Ibid., p. 90-91 ; n° 95, nov.-déc. 1951).

### Littérature dialectale.

57. GEORGES L. J. ALEXIS. *Ine lêde djoûrnêye po Tossint Bonome et Li k'fession d'à Colas' Copète.* (Liège, Édit. N. Halbart, 1951 ; 44 p. in-8° ; ill. de Jean T. Debattice). — *Li tchîf'-d'ôve et Li Pièle.* (Liège, Édit. Desoer, 1951 ; 32 p. in-8° ; ill. de Jean T. Debattice). — 4 contes en liégeois (*Li k'fession...* et *Li Pièle* adaptés de Tchékhouv).

58. JEAN DESSART. *Misère èt Pawvrité...* (Liège, Impr. Vaillant-Carmanne, 1951 ; Préface de JULES FELLER ; 2 illustr. de Maurice Salme d'après des dessins de l'auteur). — C'est le conte folklorique bien connu, mais l'auteur le tient d'une source livresque. Deux pages de glossaire sur feuille volante (liégeois parfois « littéraire », avec quelques termes de la « Basse Meuse »).

59. ANATOLE MARCHAL. *Sondj'rîyes dins lès chavéyes.* (Gilly, L'Édition moderne, 1951 ; 74 p. in-4°). — Poèmes en prose — en général de qualité — et vers libres, en dialecte de Durnal [D 11]. Glossaire, p. 69-70.

Le linguiste ne prendra pas pour argent comptant les prétendus noms de Sirius, de Saturne et de la Grande Ourse (cf. VW, 22, p. 188). Doivent être littéraires les emplois de *éretûre* (p. 16 ; cf. aus-

*étreûrs do djou*, p. 27) et de *stwèlî* au sens de « ciel (même sans étoiles) ». Au glossaire, ajouter *rabiazi* (p. 45) « r-embellir ».

60. CAMILLE DELVIGNE. *Œuvres choisies*. (Les Cahiers wallons, p. 165-184 [= n° 9, nov. 1951]). — Auteur namurois décédé en 1951 (et dont la notice, par J. RIVIÈRE, ne fournit pas la date de naissance). *In fine*, glossaire d'un peu plus d'une page.

61. EUGÈNE GILLAIN. *Do minme tonia*. (Fosses, Romain ; 1951 ; 80 p. in-8°). — Évocations « du même tonneau » que les récits précédents de cet auteur. Dialecte de Sart-St-Laurent [Na 110]. 4 pages de glossaire.

Graphie souvent déconcertante : *is l'ont*, *is l-ont* pour *il ont* « ils ont » ; *tot-whôt*, *whôteû* pour *tot wôt*, *wôteû* « tout haut, hauteur », *hayîr*, *divant-hyîr* pour *ayîr*, *divant-yîr* « hier, avant-hier », etc. Le glossaire imprime *fêtindje* pour *fêtindje*.

62. WILLY BAL. *Il aveut pôrtè l' soya dins s' bèsace*. Introduction de JEAN GUILLAUME. (20 p. s. l. n. d. [= Les Cahiers wallons, n° 4, avril 1951]). — Nouvelle en dialecte de Jamioulx [Th 24]. Une page de glossaire (qui ne donne qu'une faible idée de la richesse de la langue).

63. JULES et ARSÈNE ANTOINE. *La dicâce (1895)*. (Pays gaumais, 12, 1951, p. 33-40). — Texte gaumais de Habay-la-Neuve [Vi 17], d'après copie prise, vérifiée et annotée par JEAN HAUST. Description pittoresque de la fête à Habay à la fin du siècle dernier.

64. On trouvera d'autres textes gaumais en parler de Châtillon (plus un en parler de Montmédy) dans *Les Lettres gaumaises*, t. 1, 1951, 32 p. (Confrérie des Zigomars, Virton). Voir mon c. r. dans un n° prochain du Pays gaumais (1).

(1) Je rappelle que je ne saurais signaler toutes les publications en dialecte, et notamment tous les textes paraissant dans les revues, journaux, almanachs, etc.

### Histoire et critique littéraires.

65. PAUL COPPE et LÉON PIRSOU. *Dictionnaire bibliographique des littérateurs d'expression wallonne. 1622 à 1950.* (Gembloux, Duculot, [1951]; 415 p. in-8°). — Œuvre mal conçue, plus mal réalisée encore, avec des erreurs innombrables et des considérations d'un goût souvent douteux.

Voyez le c. r. justement sévère d'O. JODOGNE, DBR, 8, p. 155-156.

66. MAURICE PIRON. *Lettres wallonnes. Prose.* (VW, 25, 1951, p. 303-306). — C. r. d'œuvres de 1950 et 1951.

67. JULES HENNUY. *Chronique des Livres et des Périodiques.* (Les Cahiers wallons, Namur, 1951, nos 1, 2 et 8, p. 13-16, 28-32 et 162-164). — Ouvrages de 1950 et 1951. — Du même auteur, *La nouvelle poésie wallonne. Introduction à un cycle radiophonique de poésie wallonne consacré à Quelques Poètes liégeois* (4 p. extr. de L'Onde Wallonne, n° 162 du 20-V-1951).

### Régionalisme dialectal.

68. MARCEL FABRY. *Grammaire pratique du wallon liégeois.* (Liège, Paul Gothier, 1951; 63 p. in-8°). — Extrait du cours de wallon professé à l'École Provinciale du Service Social de Liège. Il s'agit de perfectionner la connaissance du dialecte, et même de l'apprendre. Tentative curieuse et sympathique, dont l'auteur s'est tiré avec honneur.

Quelques remarques : p. 9, l'élision de *è* dans *avou l(è)s-autes* et de *o* dans *qui v(o)s-èstèz naw* n'est point obligatoire comme celle de *i* dans *dji m' lève* (pour *mi*) ; — p. 11, l'impér. *tchantanse, tchantése*, etc. étonne ; — p. 13, le cas de *dji nète* ou *nètèye* n'est pas comparable à celui de *dji pîpe* ou *pîpèye* : dans le premier cas, la forme longue est originelle ; — p. 37, *dès rodjès pomes* : avec HAUST,

j'écrirais *dès rotchès pomes*, conformément à la prononciation (il manque un chapitre sur les phénomènes de phonétique syntactique de ce genre ; cf. *DL*, p. xxviii, 3-5) ; — p. 37, ce n'est pas seulement devant voyelle que « la contraction ne se fait pas » pour *dèl* « de la » ; voy. *li rowe dèl sitoûve* ou *di li stoûve* ; — p. 45, *djâse-lî*, p. 48, *dimande-ènn'i* : le *DL* indique dans ce cas : ...*li* et ...*ènn'i* ; — p. 55, *si mâgriyî* se traduit en français par le non réfléchi « maugréer » ; — *ib.*, *l'èfant po qui nos-ovrans* n'est pas du wallon excellent ; — traduire *tot qui* [=fr. régional « tout qui »] par « quiconque » ; — p. 56-57, ajouter l'interrogatif *on qué[l]*, *ine quéle*, *dès qués*, *dès quéles* et la tournure *qu'est-ce [çoula] po...?* ; — p. 59 et suiv., *autès*, *qwantès*, *quéquès...* n'apparaissent que devant le substantif auquel ils se rapportent ; on ne devrait point détacher de telles formes comme si elles pouvaient exister indépendamment, pas plus qu'on ne catalogue les adjectifs féminins pluriels préposés *bonès*, *bèlès*, *lètès...* dans les grammaires et les lexiques ; — p. 61, éviter de dire qu'il n'y a aucune règle précise pour l'emploi des prépositions, car certains vont en déduire à tort que l'anarchie règne en ce domaine.

### Folklore. Ethnographie.

69. *Commission Nationale Belge de Folklore. Annuaire II, 1940-1948.* [Section wallonne]. (199 p. in-8° ; 2 photos h.-t.). — Répertoire des publications belges de langue française [et de dialecte wallon] touchant au folklore, ainsi que des publications en allemand pour les cantons de l'extrême Est. La règle adoptée amène à inclure des travaux sur le pays flamand, comme sur Bruxelles. On cite aussi des ouvrages français, italiens, espagnols, canadiens, etc., à titre de comparaison ou parce qu'ils se réfèrent à des travaux de folkloristes belges.

Le dépouillement est étendu, trop peut-être : des études d'entomologie (nos 1381-1383, 1388) ont peu de titres à y figurer. Il y a cependant quelques oublis, dont ceux du *Dict. du Centre de DEPRÊTRE* [et non DEPRÊTE, comme on l'écrit d'ordinaire pour les articles de cet auteur] et NOPÈRE,



et du *DFL* de HAUST, qui valent bien tant d'articles de journaux recensés. Les comptes rendus cités sont tous dus à des membres de la commission (n<sup>os</sup> 949, 1061, 1093, 1136 et 1166). Quant aux notices, elles sont fort inégales : parfois trop longues, souvent inexistantes, parfois divergentes pour le même livre cité à quelques numéros d'intervalle (cf. n<sup>os</sup> 1068 et 1071), ailleurs risquant de créer d'inutiles illusions (n<sup>o</sup> 1191 : « étude générale et comparative » sur la légende des *nutons*). La correction laisse à désirer, tant pour les citations du wallon — certains termes étant vraiment massacrés — que pour les noms de personnes et de lieux. Enfin le classement prête à de sérieuses critiques pour des anomalies qui ne sont pas toutes imputables au plan international adopté. Tel quel cependant, cet annuaire rendra des services, ne fût-ce que par le dépouillement des publications « collaborationnistes » parues sous l'occupation allemande (ou pendant l'annexion pour les cantons de l'Est).

P. 30-32, répartition incommode — et souvent criticable — des sigles entre « revues générales » et revues provinciales ; il y a de plus des oublis (ainsi VW = Vie Wallonne). — N<sup>os</sup> 51, 435, ... : articles en néerlandais (qui ne concernent pas la Wallonie), cités contrairement aux principes énoncés p. 21 ; de plus le n<sup>o</sup> 51 paraît seulement traduire le n<sup>o</sup> 50. — N<sup>o</sup> 106 : le Dict. toponymique de CARNOY cité comme « synthèse ethnographique » ne traitant que du domaine néerlandais. — N<sup>os</sup> 109 (Heinstert) et 499 (Bodange) égarés dans le domaine roman ou français. — N<sup>o</sup> 122 (Aywaille) cité comme « sans délimitation ethnographique ». — N<sup>o</sup> 126 (Bruxelles d'autrefois) dans le domaine français, alors que le n<sup>o</sup> 107 (Bruxelles 1815) était néerlandais. — N<sup>o</sup> 171 (WARNANT, *La ferme hesbignonne*) : on parle de lexique au lieu de notes lexicologiques. — N<sup>o</sup> 190 : devrait, comme plusieurs autres articles, comporter l'indication du lieu (de préférence la commune). — N<sup>o</sup> 245 : préciser que le gaumais *cowèt* = brasier (1). — N<sup>os</sup> 290-291 : le harponnage et la viticulture classés dans « l'art et l'industrie populaires »,

(1) Ajouter de même cette traduction, *BTD*, 22, p. 422.

section « bois ». — N° 353 (SAUSSUS, *La vannerie à St-Mard*) : un renvoi aux corrections et compléments de HAUST, Pays gaum., 3, p. 10-11, eût été le bienvenu. — N° 438 : *Tot-avau l'vi Vervi* de Jos. MEUNIER est de 1940, non de 1942. — N° 516 : reprendre aussi, conformément aux principes de la Commission, la note d'HONORÉ SIMON sur *èl pèsadje* des filles à Dampicourt, publiée par HAUST, Pays gaum., 3, p. 47-49. — N° 532 : le même article revient au n° 1126, mais la référence diffère. — N°s 615 et 622 : articles parus dans un « numéro spécial » d'une revue qui n'est pas clairement indiqué. — N°s 739-740 : articles de GLOTZ sur le carnaval de Binche séparés d'articles du même auteur sur le même sujet, cités aux n°s 782-784. — N° 902 : MARICHAL n'a pas publié des « textes en wallon et en allemand », mais des textes wallons précédés de leur traduction allemande. — N° 945 : notice parlant de « saints adorés » en la collégiale de Huy. — N° 1097 : ajoutons une publication *ejusdem farinae* : *Recueil de [50] crâmnignons*, préface d'YVAN DAILLY (Bruxelles, La roue solaire, 1944 ; 125 p. in-16 ; musique). — N° 1117 : *rébus* recueillis par DEPRÊTRE (= 1039) égarés dans la « poésie populaire » ; même erreur pour d'autres n°s de cette subdivision. — N° 1204 : étude d'anthroponymie citée d'abord, et surtout dans les « légendes populaires ». — N° 1234 : renvoi à IV b. 2 au lieu de IV c. 2. — N° 1236 et 1264 : le « cycle de s<sup>t</sup> Materne » rentre-t-il à la fois dans les légendes profanes et les légendes religieuses ? — N° 1239 : pourquoi citer *La Maîtresse de Dampicourt* dans le « langage populaire » et non dans la « chanson populaire » ? — N°s 1345-1346 et 1369, 1375 : articles consacrés au « blason populaire » séparés d'autres cités aux n°s 449 et suiv. — N° 1425 : la « roche dame Abonde » n'est pas une déformation du w. *damabôme* ; c'est en réalité le contraire. — N° 1433 : article sur les sobriquets à classer avec les études anthroponymiques. — L'index confond sous la rubrique « Gérard, C. » [sic] deux Édouard Gérard différents.

Ayant revu les chroniques du BTD pour les années ici considérées, je vois que l'Annuaire oublie encore plusieurs travaux que j'ai cités : les sobriquets et les proverbes borains énumérés par E. LAURENT (cf. BTD, 19, p. 178 et 186), les ouvrages de VERHEYEN sur les oiseaux (ib., p. 187, et 20, p. 192), les articles d'A. CHARLET (cf. BTD, 21, p. 429, et 23, p. 149), le livre de DRUEZ sur le Borinage (cf. BTD, 21, p. 430), le guide de l'abbé BLOUARD sur la basse Meuse namuroise (ib., 22, p. 430), et surtout plusieurs publications de 1948 : le livre de MAES intitulé *Folklore mouscronnois*

— à vrai dire trop confidentiel —, le guide de l'abbé MARIAULE pour Flobecq, l'article de MEURANT sur les géants, le livre de M<sup>me</sup> BRAUN sur le tissage, mon article des *Mélanges Gessler* ainsi que celui de J. ROLAND. Ces chroniques mêmes — où je ne vois guère omis qu'un ouvrage important : celui de MAURITS DE MEYER, *Vlaamsche Sprookjethema's in het licht der Romaansche en Germaansche Kultuurstromingen*, publié en 1942 par l'Académie flamande (mais il est exclu aussi de cet Annuaire parce que rédigé en néerlandais) — méritaient sans doute dépouillement et citation ; le c. r. de MARICHAL, *Volkserzählgut...* (= Annuaire, n° 902), dans le *BTD*, 18, p. 464-469 (1), apporte plus au folklore que tel propos sur l'*agrenia bidenticulata* ou le chironomide *orthogladius...* (2).

70. JOSEPH ROLAND. *Les « marches » militaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse*. Étude ethnographique et historique. (Édit. du Musée wallon, Liège, 1951; 115 p. in-8°; 52 illustr., une carte). — Tiré à part des deux articles des EMW, 1950, recensés l'an dernier (*BTD*, 25, p. 217). Quelques modifications de détail et quelques additions.

P. 53-54, la « marche militaire » de St-Walhère à Onhaye en réalité ne se fait plus (renseignement de 1952 ; en 1945, le curé d'Onhaye, R. É. JANUS n'en parle pas dans son livre *Onhaye et saint Walhère* : voir p. 101-102, où il décrit le pèlerinage et la procession avec cavaliers ; déjà en 1912, *Wallonia*, 20, p. 323, parle de la société qui avait pour mission d'accompagner la procession en armes comme d'un « souvenir » attesté seulement par la *Notice historique sur la vie de s. Walhère*, 6<sup>e</sup> édit., 1909). — Quant à la « procession sous les armes » de Rochefort à N.-D. de Foy, qui se fait aujourd'hui (cf. p. 54-55), ce doit être une résurrection : F. CRÉPIN en parlait au passé non seulement dans l'article

(1) Répétons qu'il faut y supprimer la correction entre parenthèses de la l. 13, p. 468.

(2) Dans notre bibliographie comme dans l'Annuaire, on aurait pu faire place aux *Danses ardennaises*, notées par SUZANÉ-MARIE GOFFIN, harmonisées par EUG. FERN. LEJEUNE, « déposées au Musée de la Vie Wallonne » [en 1946] (11 pages de texte, 7 pages de musique). Si l'on doit y rectifier les termes : *l'arèdje d'Otreuve* (pour *d'Otré*), *li charron* (pour *lu tchèron*), et ne pas prendre pour argent comptant ce qu'on dit de *tchèssiz l'al'mande* sous l'influence de sentiments anti-allemands récents, on en retiendra la notation des pas et des figures qu'on ne trouve jusqu'ici nulle part encore.

de Wallonia, 7, 1899, p. 50 sv., mais déjà dans son *Guide du Touriste* de 1870 (alors que tout le reste de sa description des us et coutumes de la Famenne était alors au présent). — P. 88, à propos des anciennes attestations du fifre chez nous, cf. déjà en 1526 à Mons : « a ij compaignons ayans jouwet du tambourin et *fiffes* sur le hourt, lorsque on lisoit les balades » : DEVILLERS, *Invent. des Archives de Mons*, 1<sup>re</sup> partie, t. 2, 1888, p. XLVII.

71. *Chansons populaires de l'ancien Hainaut*, recueillies par ALBERT LIBIEZ. Volume III. (Ministère de l'Instr. Publ., Comm. de la Vieille Chanson Popul., Bruxelles, 1951; p. 181-252, plus 6 pages de tête et 3 p. de tables). — Volume III. *Notes*. Compilées par † ALBERT LIBIEZ et ROGER PINON, avec la collaboration des Membres de la Section wallonne de la Comm. de la Vieille Chans. Pop., arrangées par ROGER PINON. (Ibid., 1951; 104 p. in-8°). — Continuation de la publication dont 2 fascicules ont paru en 1939 et 1941. R. PINON, qui a repris la tâche entreprise par feu A. LIBIEZ, normalise la présentation, complète la documentation et l'appareil de références. Ce qui explique que cette importante publication folklorique ne mérite plus, du point de vue philologique, les reproches qu'on a pu adresser aux éditions précédentes de la même commission.

Il est toujours malaisé d'ordonner et de transcrire des textes que l'on doit à un disparu; aussi ne faut-il pas s'étonner si, de-ci de-là, il reste quelque imperfection dans les références et si l'éditeur n'a pu toujours adopter une solution uniforme pour des problèmes d'interprétation à première vue au moins difficiles. Dans l'ensemble, l'édition de ces 21 chansons narratives et 35 chansons d'amour honore le savoir-faire philologique autant que folklorique de R. P.

Quelques remarques linguistiques : à d'assez nombreuses reprises, l'éditeur considère *di, ji, mi, ni, si, ti* comme des « altérations » de *de, je*, etc.; cependant il écrit *d'y, j'y, m'y*, etc., dans des variantes de la même phrase (ainsi *Notes*, p. 84 et 86 : « *ti* prendras » et « *t'y* prendras »); il doit s'agir de l'adverbe pronominal *y*; voyez

en effet d'autres variantes : « *Dessur* ma bouch', prends-y ton baiser », et ailleurs « Vous y mettez vos beaux habits », etc. — De même dans « *A-t-i n' personne au monde | Qui pourra l' des-serrer? | Saura mon ami Pierre, | Je crois qu'il a les clés* » (Notes, p. 60), il faudrait écrire *saura* en italique et l'expliquer comme la forme régionale de « sera ».

Vol. 3, p. 189 : *donnez-vous garde* est un archaïsme intéressant, à noter comme tel ; — p. 238 : *Domitile* de la chanson est bien pour l'officiel *Domitilde*, mais ajouter que ce dernier est un « hyper-correctisme » du prénom *Domitille*.

Voir là-dessus — ainsi que pour quelques remarques sur les références des sources — mon c. r., VW, 26, 1952, p. 227-229.

72. ALBERT LIBIEZ. *L'originalité des chansons d'Alion*. (Commiss. de la Vieille Chanson Populaire, Bruxelles, 1951 ; 18 p.). — Plaquette posthume, assez hésitante, sur ces fameuses chansons du Borinage. On reprend sans exprimer le moindre doute l'étymologie par le grec *helios*, car on a oublié la mention de SIGAERT (1866) : « *larion, lariyon, lalion* », qui indique une ritournelle analogue à *larirète, lariguette*, etc.

73. ROGER PINON. *L'importance culturelle du Folklore. Qu'est-ce que le Folklore?* (Droit et Liberté, 1951, non paginé [6 grandes pages]).

74. ROGER PINON. *Le folklore musical en Wallonie. Bref historique des recherches et travaux*. (Marginales, 1950, p. 213-218 ; n° d'oct.-nov.-déc.).

75. ROGER PINON. *Guide bibliographique sommaire de l'Étudiant de la Chanson folklorique wallonne*. Notice bibliographique critique. (Folkl. brabançon, 23, 1951, p. 275-287). — Utile bibliographie suivie de la liste des publications de l'auteur (y compris les études inédites) sur la chanson folklorique wallonne.

76. ROGER PINON. *Entre-jeux guerriers et sentimentaux*.

*Évolution du sentiment politique wallon d'après la chanson folklorique de 1830 à 1914.* (Nouvelle Revue wallonne, t. 3, p. 98-106, n° de janv. 1951). — Outre une addition à l'article, *La Chanson de résistance aux occupants de 1815 à 1830* (voir à ce sujet mon c. r. du BTD, 25, p. 219), concerne des chansons et rimailles se rapportant à la France (surtout à « Badinguet »), à l'Allemagne (surtout à Bismarck) et à l'Angleterre.

77. MAURICE VAISIÈRE. *La chanson de conscrit en Wallonie.* Petite histoire de la conscription. (Nouvelle Revue wallonne, t. 3, p. 165-177 ; n° d'avril 1951). — Aperçu d'ensemble : « Il nous serait impossible de consigner ici les quelque 2.000 documents qu'une enquête étendue nous a permis de rassembler sur la chanson du tirage au sort, avec la collaboration de R. PINON. »

78. ROGER PINON. *La nouvelle Lyre Malmédienne ou la Vie en Wallonie malmédienne reflétée dans la chanson folklorique.* [III]. (Folklore Stavelot-Malmedy, 15, 1951, p. 65-109). — Rimettes scolaires peu nombreuses. Chansons de mariage : chapitre qui « n'est guère typique, ni caractéristique », et ne fournit pas de documents très anciens. Prières populaires et formules magiques : chapitre assez riche. Anniversaires : quelques compliments. La mort : annonces des *cryeûrs* et *anonceresses*.

P. 70 : *Èt qu'avou l' tîmps vos-ahohe* [lire *âhohe* ou *ayohe* ?] *bécôp de p'tits poyongs ; Èt quand qu'is sèront tot so pates, Dju sohête qu'is sèyèche* [lire *sèyèche*, -èhe] *tot à l' pus rate.* Traduire : « beaucoup de petits poussins » [et non « des p. p. »] ; et lire sans doute *tos* « tous » aux deux vers suivants. — P. 98, n° 10 : « l'oestre (?) ou la peste bovine (?) ». Si l'on se reporte aux sources, *Folkl. Malm.*, 4, p. 23, il s'agit de « l'œuf » = *leûve*, litt<sup>t</sup> « louve », et de « lovine » = *lovène*, -ine, litt<sup>t</sup> « louvine » ; sur ces maladies de bétail, cf. mon article des *Miscellanea Gessler*, p. 706-707. De même pour le n° 11, « loeuf ». — P. 104, n° 2 : noter que « je me laisse faire » est une mauvaise traduction de *dju m' l'é fét* « je me l'ai fait » (cf. la formule précédente : *dju m' l'a fét*), compris *dju m' lé fé*.

79. ROGER PINON. *Le tour de France d'une chanson de Namur*. (Savoir et Beauté, p. 803-805; n° de mars 1951). — Il s'agit de « *La Belle se siet au pied de la tour* », découverte par J. BORGNET dans les archives namuroises du XV<sup>e</sup> s., témoignage le plus ancien d'une des plus connues des chansons françaises; après E. MONTELLIER (Annuaire de la Commiss. de la vieille chanson popul., 1939, p. 153-221) et après d'autres musicologues, R. P. en retrace l'histoire. Peut-être conviendrait-il de préciser que cette chanson attestée à Namur n'est pas de Namur pour la langue, laquelle en est purement française.

80. ROGER PINON. *Les noms des doigts dans les risettes wallonnes*. (L'Onde wallonne, n° 163, 3 et 10-VI-1951).

81. JULES VANDEREUSE. *Le Coq et les Écoliers*. (*Anciennes coutumes scolaires*). (Le Folkl. brabançon, 23, 1951, p. 182-208). — Documentation intéressante sur l'usage consistant à décapiter, faire lutter ou exhiber des coqs naguère à l'école. L'auteur (cf. p. 185, note) a recueilli, notamment en 1907, des renseignements pour plusieurs communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Pour d'autres régions, il utilise des sources diverses.

P. 193 et p. 205, notes : R. DEMEULER, lire : DEMULDER. — P. 203, on traduit : *S<sup>t</sup> Touma | Bultez, bulta | I n'est nin sito bulté...* par « brûlez, brûla », alors qu'il s'agit de *bul'ter* « bluter »; cf. le dicton relatif à la St-Thomas, DL, v° boté 3.

82. JULES VANDEREUSE. *Les Jonchées réprobatrices et les Jonchées cérémonielles*. (Ibid., p. 260-274). — Notes d'origines diverses. Trop peu de termes dialectaux.

83. JULES VANDEREUSE. *Le Serment des Archers de St-Sébastien à Marbais (Brabant)*. (Ibid., p. 325-370). — Aux annexes, p. 346-376, les règlements anciens et modernes. L'auteur n'a pas recueilli la terminologie dialectale. Il faut découvrir « *maquets* », p. 356, dans un document

du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et « *djirau* », nom du papegai, p. 364, n'intervient que parce que le règlement de 1947 le cite.

84. JEAN GESSLER. *Beaumont et Domfront. Deux villes de malheur*. (Ibid., p. 388-393). — Sur les avatars du dicton *B.* (ou *D.*), *ville de malheur*, | *Arrivé à midi, pendu à une heure* (1).

85. É. LEGROS. *Quelques notes de dialectologie et de folklore brabançons d'après les papiers de l'abbé Massaux*. (VW, 25, p. 46-50 ; un portrait). — D'après les documents laissés par feu le curé ALPHONSE MASSAUX (1874-1949), notes sur la survivance des formes archaïques *cî* « ciel » et *cwâr* « corps » ; — sur *maca*, qui est notamment le blason populaire des gens de Wavre ; — sur *mây* « mai » et (*h*)*oupète* et la coutume des mais d'honneur ou de dérision plantés le 1<sup>er</sup> mai ou lors de certaines cérémonies, des bouquets, etc.

86. É. LEGROS. *Se marier pendant le mois de mai*. (VW, 25, p. 143-144). — Mise au point concernant ce trait de folklore au cours des âges et à travers l'Europe.

87. LÉON MAES. *Fêtes enfantines en Flandre wallonne. Les allumoirs et la Saint-Louis*. (VW, 25, p. 272-278). — Description de la fête des *allumoirs* et des *cafotins* complétant celles des EMW, t. 2, et rappel de la fête ancienne de la Saint-Louis (avec texte des chansons).

88. JULES LAMBERT. *Le veilleur de nuit et le service d'incendie à Malmedy aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. (Folkl. Stavelot-Malmedy, 15, 1951, p. 35-43).

89. ROBERT BOXUS. *Le culte du *dulie* dans la météorologie populaire*. (El Mouchon d'aunia, n<sup>os</sup> d'août à décembre 1951, 10 p. env., passim). — Sans grand intérêt.

(1) Un avis glissé dans le n<sup>o</sup> 131 (fin du t. 23) annonce que Le Folklore brabançon suspend sa publication.



90. ROBERT BOXUS. *Les vis contes di Mouhagne* (Le Journal de Huy). — Lu, dans le n° du 22-VII-1951 de ce journal, présenté comme extrait « d'un recueil de contes folkloriques à paraître : *Li Bayî d'Avène* (= n° 1534 d'AARNE et THOMPSON). Le récit est en un wallon littéraire qui ne peut guère inspirer confiance au folkloriste soucieux d'authenticité.

Qu'on en juge : *t'as r'cougn'té* (en note, on traduit *ricougn'ter* « battre de la fausse monnaie ») ; *dj' sos tot piér tot gnâr* (expression adaptée d'un texte wallon de 1650 ! ; cf. DL, v° *piers* ; Nos Dialectes, n° 11, p. 54) ; plus loin, *gaw'dieûs, ènôlîve (li splinkêye qui Zante ~ a s' tchôdron), qui tot qui m' ènnè cosse* (cf. DL, *ki* 3 in fine), etc... C'est trop d'archaïsmes à la fois pour ne pas sentir la reconstitution ! Comment, avec de pareils documents (voyez aussi le numéro suivant), pourra-t-on jamais établir le bilan sincère du folklore oral de la Wallonie ?

91. ÉMILE DANTINNE. *Contes de la vallée du Hoyoux*. Illustrations d'Ivette Mathieu. (Les Éditions de Belgique, Rixensart, 1951 ; 155 p. in-8°). — Réédition dans une collection enfantine — moyennant suppression de quelques récits et réduction presque complète des commentaires — d'un volume paru en 1936. Les récits sont en français, sauf quelques mots et quelques phrases de-ci de-là. L'ensemble du volume ne donne pas une impression d'authenticité complète ; du reste, comme l'auteur, ainsi que je l'ai montré dans mon c. r. de la VW, 26, 1952, p. 71-72, n'a pas hésité dans d'autres circonstances à s'appropriier le récit d'autrui, on n'utilisera qu'avec prudence les « trouvailles » d'É. D. Voir la conclusion du numéro précédent.

92. JOSEPH MEUNIER. *Folklore verviétois*. (P. 55-74 de : *Verviers, « bonne ville », a trois cents ans*, Petite monographie illustrée publiée par l'Administration communale, 1951). — La vie familiale et les fêtes de l'année. Il s'agit — ce qu'on ne dit pas — d'une réédition (avec suppression des faits concernant les environs de Verviers) d'articles parus dans

le journal *Le Vieux-Liège* de 1924 à 1927. L'orthographe adoptée par l'auteur ne rend pas toujours fidèlement la prononciation ; et certaines sources wallonnes sont parfois corrigées. Voyez mon c. r. dans la *VW*, 26, 1952, p. 72.

93. ALBERT MARINUS. *Le Folklore belge*. Tome III. (Édit. Brepols, Turnhout, [1951] ; 370 p., grand in-8° ; illustrations). — Dernier tome d'un livre dont les deux premiers ont paru en 1937 et 1938. Concerne le folklore de l'alimentation et diverses manifestations spectaculaires. *In fine*, corrections, brève bibliographie, tables, etc. Le dialectologue comme le folkloriste lui-même ne peuvent toujours se déclarer satisfaits de cet ouvrage de vulgarisation. Voir mon c. r., *VW*, 26, 1952, p. 72-73.

94. Le 5<sup>e</sup> volume du tome premier du *Manuel de Folklore français contemporain* par ARNOLD VAN GENNEP (Paris, Picard ; p. 2137-2544, plus XXVIII p. de préface et de compléments à la bibliographie) est paru en 1951. Il comprend la 3<sup>e</sup> partie : « Les cérémonies agricoles et pastorales de l'été », subdivision : « Les cérémonies périodiques cycliques et saisonnières ».

95. [*In memoriam*]. Sur *Edmond Schoonbroodt, dit Rodolphe de Warsage* (1876-1940), sur *George Laport* (1898-1945) et sur *Walter Ravez* (1886-1946), notices de FÉLIX ROUSSEAU, dans l'Annuaire de Folklore cité ci-dessus n° 69 (p. 8-9, 10-12, 12-14) ; sur *Maurice Van Haudenard* (1884-1946), notice de JULES VANDEREUSE, *ibid.* (p. 14-16).

Sur *Eugène Polain* (1864-1951) et *Ernest Closson* (1870-1950), notices de ROGER PINON, *VW*, 25, p. 232-233 et p. 234.

— Voir aussi nos 25, 27, 30, 31, 37, 38, 40, 42, 45, 48, 63, 64, 142-146, 152, 163-165, 167, 180, 185.

### Toponymie.

96. JULES VANNÉRUS. *Le nom de Chèvremont*. (BTD, 25, p. 101-118). — Reprenant ce problème tant de fois débattu, et après avoir passé en revue les explications proposées et recensé les toponymes du même type, l'auteur se prononce pour « mont de la chèvre » au sens d'élévation rappelant par une crête allongée le dos de cet animal.

P. 104, dernière ligne du texte : \**tchèvri*, lire *tchèvri-* ; — p. 105, 2<sup>e</sup> ligne : *tchèvroûhé*, lire : *tchèvroûhé* ; — p. 111, l. 12 : *Tchèvrîmont*, lire : *tchèvrîmont*.

97. JULES VANNÉRUS. *Le nom de lieu Salle en Belgique*. (Album Lindemans (1), p. 363-370). — Pour déterminer si les lieux-dits *salle(s)* en Belgique romane n'ont, comme l'a cru J. LINDEMANS, qu'une parenté lointaine avec *-zele*, J. V. en examine les attestations anciennes, ainsi que l'emploi du terme *sala* dans les textes anciens, puis les édifices appelés *salle* en Belgique. Il conclut à une parenté très proche et à l'importance du terme pour l'histoire du peuplement.

P. 364, à propos des formes anciennes de *Celles-lez-Dinant* — qui sont plus remarquables encore par leur vocalisme que par leur *ch-* picardisant —, rapprocher la prononciation dialectale, *cèle* ou plutôt *cêl* (avec un *é* long mi-ouvert mi-fermé), qui continue la voyelle de *Chaeles*, *Cheeles*, *Chailes*, *Chayles*... ; il doit s'agir de *cellula*, et non de *cella* ; cf. la note d'A. THOMAS dans *Romania*, 43, 1914, p. 61, sur l'anc. fr. *ceaule*, *ciaule*, et dans JEAN D'OUTREMEUSE, II, v. 290, 306, 342, 368... : *ceyle*, nom commun.

98. JULES VANNÉRUS. *L'Indicateur routier de Macquenoise*. (Bullet. Acad. R. de Belg., Classe Lettres, 5<sup>e</sup> série, 37, 1951, p. 468-498). — A propos de la récente trouvaille d'une dalle qui serait une copie d'un monument antique, J. V. étudie les indications toponymiques que fournit ce

(1) *Album Dr Jan Lindemans*, 1951, Impr. A. Hessens, Bruxelles.

monument ; elles sont fort intéressantes, notamment pour les rapports entre un « *Isaromagus* » et les noms *Oise*, *War-toise* et *Macquenoise* ; les développements qui concernent un l.-d. *Fanisis* (de \**fani si a c u m*?) seront repris dans un exposé ultérieur (cf. les notes complémentaires, p. 498).

99. JULES VANNÉRUS. *Noms romans de Châteaux en Pays de langue germanique*. (Mélanges... Dauzat (1), p. 367-376). — Noms de châteaux forts qui, considérés comme « de bon augure », furent adoptés dans le Luxembourg allemand, la Moselle allemande, la Rhénanie et le pays flamand, et même plus loin : Clervaux [ajouter la prononciation wall. bastognarde *clérvá* pour la localité grand-ducale], Montfort, Montclair, Beaufort, Montjoie [ajouter la prononciation wall. *mondjôye*], « Beurepaire », Montreal, « Beurain », « Mirabeau », Montferrand, « Beuregard ».

100. AUGUSTE VINCENT. *Fossé* = « *talus* » et *inversement*. (BTD, 25, p. 119-127). — Partant de constatations faites dans la toponymie wallonne, A. V. signale en Wallonie, en France et en Suisse (ainsi qu'en domaine néerlandais), le passage de *fossé* au sens de « *talus* », de *talus* au sens de « canal », de *terrau* à celui de « fossé », de *colline* à celui de « vallée », de *mont* à celui de « col », etc. « Ce relevé... n'a pas la prétention d'épuiser le sujet. Il est souhaitable qu'on le complète à l'occasion. »

101. AUGUSTE VINCENT. La Chaintre « *bout du champ que la charrue ne laboure pas* » dans les noms de lieux français. (Bull. Acad. Roy. de Belg., Classe Lettres, 5<sup>e</sup> série, 37, p. 40-58). — Concerne surtout un mot du vocabulaire rural et de la toponymie de nombreuses provinces françaises,

(1) *Mélanges de Linguistique offerts à Albert Dauzat*, Édit. d'Artrey, Paris, 1951.

mais signalé aussi quelques synonymes wallons et autres, notamment le type *forière*.

P. 41, *r'tor* à Faymonville et Robertville ; lire : *r'tôr*.

102. AUGUSTE VINCENT. *Les noms d'objets creux comme noms de lieux*. (Mélanges Dauzat, p. 385-396). — Nous intéressent particulièrement les types « bac, banse, benne, casserole, chaudière, cuve, écuelle, huche, maie, panier, poêle, tonne ». L'auteur convient que certains de ces noms, loin d'évoquer une dépression ou, par image retournée, une hauteur, peuvent provenir d'une enseigne.

P. 392, *d'avant luche* (Frasnes, Namur) = prob<sup>t</sup> « devant l'huis (*uch*) », et non « dev. la huche » (*utche*). — P. 393, *pania levé* (Marbais, Brabant) = « panneau (pan de chemise) levé », et non « panier... ». — A propos de *potet*, p. 394, je connais entre Jodoigne et Piétrain un endroit dit *au potèt* qui, loin d'être sur une dépression, est sur la crête entre les deux localités.

103. JULES HERBILLON. *L'âge du type « Avricourt » en Wallonie*. (BTD, 25, p. 87-99). — Si l'examen interne des formations « déterminant + déterminé » n'apporte pas de résultats précis sur la date de disparition de ce mode de composition, encore qu'il atteste déjà que le XI<sup>e</sup> siècle n'est pas un *terminus ante quem*, l'étude externe de certains toponymes liégeois, dont la création ne peut être que de loin postérieure, montre ce type vivant jusqu'en pleine époque moderne.

L'auteur me signale des expressions avec *trô* « trou » à ajouter p. 92 : à Dolembreux, *è lum'sontrô* ; à Flobecq, vers 1275, « *Escuier-trou* » (BTD, 25, p. 206, n. 1).

104. JULES HERBILLON. *Toponymes hutois (suite)*. (Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts, Annales, 24, 1951, p. 1-12). — 15 notes concernant *Acosse* (à Huy et ailleurs), *Aripette* (id.), *Tour Basin*, *Quai de Batta*, *rue Bauduin-Pierre*, *Chicherotte* (= *\*tchîcherote*, dépréciatif), *Chuwarnaruelle* (= prob<sup>t</sup> *\*hwèrnâ-rouwale*, ruelle en biais), *Darsée-rue* (de

*arser* = *ardre*), *Forc(h)enieruwe* (rue des marchands de fourche?), Tour *Hullereche*, *Jottelirue* (r. des \**djot'lis*, maraîchers), *Nalonsart*, *pont-palâ(y)*, *Rorive* (peut-être l.-d. indigène, et non anthroponyme venu de *rôrive*, \**R ad ul phi - ri pa*, à Ombret-Amay), *Spallee-rualle* (« ruelle épaulée »). On le voit, ces notes apportent beaucoup à l'étude de l'ancien lexique wallon.

P. 3, note 1, pour la plante dite « *aripe* », voy. le *DL*, v<sup>o</sup> *aripe* « arroche », et le *FEW*, v<sup>o</sup> *a tri p l e x*.

105. † HENRI SIMON et EDGARD RENARD. *Toponymie de la commune de Sprimont*. Notice historique par JEAN YERNAUX. (Mémoires de la Comm. Roy. de Topon. et Dial., Section wallonne, 6 ; 1951 ; 183 p., 3 cartes dont une hors-texte). — C'est avec une certaine émotion que l'on voit enfin paraître cette toponymie de Sprimont [L 113] commencée vers 1900 par le poète HENRI SIMON, qui s'y était attelé avec un minutieux souci de localiser les dénominations anciennes fournies par JEAN LEJEUNE ; l'œuvre serait cependant restée incomplète et n'aurait sans doute jamais paru sans le classement et la revision des fiches auxquels s'est astreint EDGARD RENARD, qui a vérifié aussi et complété l'enquête orale. En mettant au point ce travail considérable — avec toutes les difficultés supplémentaires que suppose la rédaction de notes laissées par quelqu'un qui n'était pas un spécialiste —, E. R. aura bien mérité, une fois de plus, de la toponymie liégeoise. La présentation est celle que l'auteur a appliquée dans ses travaux précédents ; saluons une heureuse addition : les « notes philologiques » des p. 23-26. — La notice historique rédigée par JEAN YERNAUX ne tire malheureusement point parti des données toponymiques ; on aimerait aussi qu'elle se fût intéressée à la vie du peuple de jadis et de naguère, autrement que pour détailler les droits et les obligations des manants. Le lecteur étranger ignorera si Sprimont est une

commune agricole ou semi-industrielle, et de quand date l'industrie (une seule carrière est citée dans le glossaire, v<sup>o</sup> *pièrîre*, et il s'agit d'une ancienne exploitation déjà ; de même pour les *hayîres*, p. 18).

\*P. 25, § 19. Le suff. de *pîrhète* est -isc-etta, plutôt que -icitta. — P. 30, v<sup>o</sup> *baa* : le patronyme *Baar* se prononçait-il *bayâ*? — P. 31, *batari* est peut-être pour \**batâri* ; cf. formes anciennes. — P. 32, *baw'pous'*, avec *w*, peut-il renfermer *Bavo*? — Ib., *bayète* au sens de « petite *baye* » est-il attesté? — P. 36, *bouhèt* pourrait être un \**hinri-bouhèt* simplifié ; cf. forme de 1680. — P. 57, *crohinèt* : plutôt que le suff. -anittu, renferme -inittu. — P. 58 : *cuèrnou vâ* : renvoyer à *bôvâ* pour la possibilité d'une explication par *vâ* exceptionnellement masculin. — P. 70, à propos d'*êvâ*, renvoyer à l'antonyme *ênér*. — P. 73, *haw'lèfontinne* : la prononc. *haw'lè* ne cadre point complètement avec l'explication par *hâlè*. — P. 83-84, « *gounen, gounay* » : comp. *gônêhé* à Robertville. — P. 92, *hovémont* : la fréquence du type, attesté du reste sur des hauteurs, impose l'explication par « mont balayé (des vents) ». — P. 101, dans « le mont Jaspar » (1579) et « le mon Noël » (1678), s'agit-il bien de « mont »? — P. 107, *pan'hé* pourrait aussi dériver de *pannus*. — P. 116, « *Reunewipuche* » ; lire « *Rennewipuche* »? — P. 132-133, *rouwale Timbroc'* : renvoyer à « enclos *Stinbroc* », p. 64. — P. 138, *spâgne* : peut-être une « épargne », réserve territoriale? — P. 139, *fond dès delûs spènes* : les formes anciennes supposent plutôt « épine de gueux ». — P. 145-146, \**cantia* aurait donné \**tchance* et non *tchanhe* (1).

On aimerait savoir dans quelle mesure certains termes sont encore usités comme noms communs ou restent compris : ainsi *afroyêdje*, *botin* « bouvillon » (p. 43), *oyâbe* « érable » (p. 96), etc. — Notons encore que le *pazé d' tchanhe* ou *vôye dèl sâte* est appelé *vôye dèl sâte* ou [*vôye*] *dî tchanhe* sur la carte, où d'ailleurs ce chemin se perd sans aboutir au *tchèrà dès manêdjes* comme il est dit dans le texte.

106. JEAN HOYOUX et EDGARD RENARD. *Toponymie de la Commune d'Alleur*. (Annuaire d'Hist. Liég., 4, p. 345-392 ; n<sup>o</sup> 3, 1950 [daté de 1951] ; une carte hors-texte). — Une commune de la Hesbaye liégeoise [L 49] inventoriée avec

(1) Ces notes sont de JULES HERBILLON.

soin par un jeune historien et un toponymiste chevronné, dont la collaboration nous a déjà valu le glossaire toponymique d'une commune de la même région : Heure-le-Romain.

\*Quelques remarques et additions : p. 353 [attestations anciennes d'Alleur] : vers 1195 « Bretonus comes de Alor » (*Analectes Hist. eccl. Belg.*, 22, p. 150) ; 1207 [original] « totum allodium suum de Alour et de Hambrues » (*Actes de Hugues de Pierrepont*, éd. É. PONCELET, p. 55) ; — p. 354, « en alvenfosse » : lire « en aluenfosse » ? ; — p. 359 : « thier de champea » est un l.-d. d'Awans (plusieurs des l.-d. empruntés ainsi au protocole du notaire Werpen [1640] paraissent se rapporter à des localités voisines) ; — p. 364, à fayî : entendu è fayî ; — p. 365, « forchivoie » : plutôt « fourchée voie » que « fourchue voie » ; — ib., « hardifosse » ne peut renfermer fossé, le Stock de Hesbaye écrivant régulièrement « fosseit » ; — p. 367 [attestations anciennes de Hombroux] : 1151 « Gizelon de Hombreuz » (Cartul. de St-Laurent, dans DARIS, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, XI, p. 211) ; — p. 370, « mere dieu » : cf. ce curieux passage : « 60 gr. g. à la voye quy tend d'Alleur à Xhendremael au plus prez du lieu où on salue belle mere de dieu de Tongre » (A. É. Lg., *Ordre de Malte*, reg. 2, fol. 303) ; cf. p. 388, « Sainte Marie voye » ; — ib., le moulin à vent fut abattu pendant la guerre des Awans et des Waroux, cf. HEMRICOURT, III, p. 5 ; — p. 371, *às-ôvêyes* : cf. l'anthroponyme « Yde li ovee » vers 1260 (*Pauvres en Ile*, reg. 11, fol. 78 v<sup>o</sup>) ; — p. 376, les anciens ont encore vu les vestiges de la ferme, vestiges qu'ils appelaient *li corti d'pèvèye* (le l.-d. *pèvèye* s'étend au sud plus que ne l'indique la carte) ; — p. 374, « preson » est certainement un dimin. de *pré* ; cf. l'anc. fr. *prechon* dans GOD. ; — p. 376, « riwalle dame Annes » renfermé « Agnès », w. \**Anè, Ênè*, et non « Anne » ; — p. 391-392 [attestations anciennes de Waroux] : 1252, *Warruez* (et non *Warulz*) ; 1260, *Warouz* (et non *Waroux*) ; *Warrus* dans PONCELET, *Fiefs*, p. 185, 187, etc., se rapporte à Waremmes ; ajouter vers 1100, « *Warois* » (GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, p. 91) ; p. 391, note 1 : le l.-d. cité (localisé à tort à Waroux par PETRI [p. 68, et non p. 61] et GAMILLSCHEG) est *Walruoz* et non *Wabruoz* (1).

Corrigeons aussi quelques coquilles dans les formes wallonnes : p. 359, l. 14, lire : *podri* ; — p. 383, l. 4, lire : *tîdje di Hu* ; — p. 387,

(1) Ces notes sont de JULES HERBILLON.



dern. ligne, et p. 388, l. 7, lire : *Hinn'mâl*. — P. 369, v° « *lugar* », renvoyer aussi s. v. « *werixhas* » ; de même, p. 378, v° *rouwale*, n° 10.

**107. MARCEL FABRY.** *A propos de Chokier. Notes de toponymie.* (Vieux-Liège, p. 57-66 ; n° 94 de juill.-oct. 1951 ; une carte). — En complément à l'étude historique d'IVAN DELATTE, parue l'année précédente dans la même revue, l'auteur étudie les toponymes locaux de Chokier [L 98], classés systématiquement, à la lumière de dépouillements d'archives partiels et d'après la prononciation locale. On regrette que l'auteur ne fournisse que la date et une indication vague des documents pour ce qui est des archives. Il faudrait aussi une table des toponymes.

P. 57, la forme « *monjochier* » de 1555 s'oppose à l'explication par le nom de personne *Gohier* ; — p. 58, « la forme française [de Chokier] devrait être *Chokièrre* » [comme on l'entend encore du reste sur place] ; ajouter qu'une francisation tout à fait régulière serait *Chôkièrre*, *Chauquièrre* ; à côté de la forme wallonne *tchôkîrre*, noter la variante *tchoûkîrre* que j'ai entendue aux Awirs.

**108. ARSÈNE BUCHET.** *Monographie historique de Goélez-Limbourg.* 3<sup>e</sup> partie. (Verviers, Leens, 1951 ; p. 373-520 ; illustrations). — Ce volume qui termine l'histoire de Goé [Ve 25] — dont les 2 premières parties ont paru en 1941 et 1948 —, contient deux chapitres qui nous intéressent : Chapitre IX, p. 373-379 : « Les Anciennes Familles Goétoises » ; et chapitre XI, p. 415-468 : « Textes d'archives [et formes orales] pour servir à la toponymie de Goé ». L'auteur fournit donc tous les documents toponymiques, mais, prudemment et modestement, se refuse à faire de l'étymologie. Félicitons-le doublement pour le soin qu'il a mis à recueillir tant la tradition orale que les témoignages du passé. On notera diverses attestations intéressantes pour l'étude de la frontière linguistique aux limites de Goé et Membach-Baelen. La carte hors-texte au 10.000<sup>e</sup> ne localise

pas tous les lieux-dits, mais comme ceux-ci sont répertoriés dans le texte d'après un ordre topographique, on peut toujours les situer au moins approximativement.

P. 424-425, *Vèsdeur*, lire *-œr*, je pense. — P. 438, *Sètch'fotin-ne*, coquille pour *Sètch'fôtin-ne*. — P. 450, pour « pré Wicha en Borchène », cf. FELLER, *Top. de Jalhay*, p. 96 : *pré Wickay* [!]; c'est le l.-d., encore connu actuellement, è *pré l' wiha*, à la limite de Goé sur Jalhay. — P. 451, *wèdè*, coquille pour *wède*; p. 453, de même *wèdes* pour *wédes*. — P. 455 : noter que è final bref dans *wayè* équivaut à -é dans la phonétique locale (toutes les finales longues s'abrègeant régulièrement à la pause).

109. W. LASSANCE. *Les lieux-dits de la commune de Lavacherie*. (Curia Arduennae, n° 7, p. 1-15; n° de juillet-sept. 1951). — Lieux-dits contemporains, d'après la prononciation wallonne et subsidiairement le cadastre. Utile relevé, où l'on voudrait un peu plus de précision sur des détails de prononciation.

La finale de « *pasè* » se prononce-t-elle comme celle de *tracè*?; comp. « *ruché* » et « *ruchè* »; même désaccord pour *l' aclô t' chanfe* et *tchanflîr*; *lion* doit être pour *liyon*; mais comment se prononcent *banwî* [bāwî ou ban'wî?], (*étang d'*) *villers*, etc.?

P. 5, sur *liyons* désignant « des prés enclavés dans les méandres » de l'Ourthe, cf. GAVRAY-BATY, *Vocab. topon. du ban de Fronville*, p. 24-25 : *iyon*, dimin. de « *île* », appliqué à des presqu'îles, des prairies riveraines.

110. L. HECTOR. *Histoire de Chevigny. Sainte-Marie et Saint-Pierre*. (Annales de l'Institut Archéol. du Luxembourg, t. 82, p. 3-322, 2 cartes h.-t.). — Après celles de Longlier et de Grandvoir et Tournay (cf. BTD, 17, p. 216-218, et 23, p. 158-159), le dévoué curé de Massul écrit l'histoire de l'ancien ban de Chevigny, comprenant les communes actuelles de Recogne, Libramont, St-Pierre et Ste-Marie (sauf Laneuville) [Ne 33, 34, 39, 35], et la section de Bougnimont (commune de Freux [Ne 26]). Outre des détails de mœurs et de langue de-ci de-là dans l'étude pro-

prement historique, le philologue retiendra l'importante partie toponymique (p. 238-320). Je ne puis à son propos que répéter les éloges décernés aux travaux antérieurs : glossaires considérables, d'autant plus utiles qu'ils concernent une région jusqu'ici pratiquement inexplorée, établis avec courage et conscience. Les réserves porteront cette fois encore sur la graphie dialectale, qui n'est pas toujours absolument claire, et sur l'explication qui s'égare trop souvent en de hasardeuses « étymologies d'archéologue ». Je le regrette d'autant plus que ces *registri*, *litis*, *pratum*, etc., allégués pour *r'djivau*, *litiprè* (p. 242, 252),..., risquent d'estomper aux yeux des spécialistes les mérites de l'auteur qui sont grands. On ne devrait jamais présenter à l'égal de faits avérés des déductions purement hypothétiques (ainsi *haurno*, p. 259, « nom, chez nous disparu, du sorbier ») ou ne concordant pas avec le parler local (ainsi p. 264, *mèlée* « pommier », p. 281, *sauyes* « saules », p. 300, *tchièf* « chèvre », p. 301, *tchauwes* « chauves-souris »). Un chercheur comme l'abbé L. H., possédant bien la langue du terroir, devrait soigneusement distinguer : les noms courants, les termes archaïques (encore compris par les anciens), les mots figés inusités en dehors des toponymes (où cependant on en saisit encore le sens grâce à leur formation claire) et les termes anciens dont le sens n'apparaît qu'à la lumière des formes d'archives ou de la comparaison. Ce n'est que grâce à ces précisions, que seul le toponymiste local est à même de fournir, qu'on supprimera les à-peu-près et les ambiguïtés, si souvent causes de méprises. La tâche est peut-être moins brillante que la recherche d'étymons lointains, mais elle est plus utile. Il ne faut cesser de la recommander tout d'abord aux chercheurs locaux. Appliquons-leur le conseil qu'un philologue classique dédiait à ses confrères mêmes : « Ne pas épilucher les racines sanscrites et dédaigner la manne »...

P. 156, Libramont : w. « *Libraumont* », lire *libraumont* (on final intermédiaire entre *on* et *an* ; ce trait courant du chestrolais n'est signalé que, p. 296, pour *pont*) ; — p. 175, « Flohimont, id. en wallon » : en réalité *floyimânt*? ; — p. 185, w. *Sbértchamp* : exactement *zbértchân* (ē intermédiaire entre *é* et *ê*, comme dans *Serpont sêrpân*, et souvent ailleurs en chestrolais) ; — p. 198, Wideumont, « id. en wallon » : la graphie *eu* est ambiguë ; lire *wideûmont* (cf. « *creujette, roteu, poujeu*... et « *heure* ») ; — p. 238-239, en introduction au glossaire toponymique, intéressante note sur les différences dialectales (on y confond, me semble-t-il, le cas de *du* et de *de*) ; voy. aussi p. 293, les remarques sur *tér, tièr* « coteau », *fêr, fièr* « fer » ; — p. 245, à l'acclé *dul lôr* : J. HAUST a noté l'acclé *d' la lôr* (de même p. 253, *su l' nèvyôlôr* pour *à noviôlôr*) ; — p. 246, on invoque un w. *bauhiè* « ouvrir largement » qui est *bauyè* (litt. « bâiller ») ; — p. 255, *ou prè marteau* : HAUST a noté *prè marté* (ce n'est pas le seul cas où les témoins de l'abbé HECTOR me paraissent avoir francisé) ; — p. 262, *foù'té* n'a pas le suffixe *-e t u m* ; — p. 278, *ou prèyé* : lire *prèyé* d'après la liste p. 315 ; — p. 282, la forme *pièrchiveu* « pierreux » [au lieu de *pièrchiveû(s)*] est-elle bien attestée? ; — p. 294, *a larzillé* (de St<sup>e</sup>-Marie) ne devrait pas figurer à la lettre L, alors que des *a l'arzillé* (Recogne et St<sup>t</sup>-Pierre, p. 245 et 267) sont classés à la lettre A ; de plus écrire *arziye* « argile » et *arziyé* au lieu d'*arzie, arzillé* ; — p. 296, à *plantchipont*, plus souvent *blantchipont* : j'ai noté *â* ou *o* *plantchipont* à Vauxlez-Rosières pour ce lieu-dit à la limite de la commune ; — p. 308, Cobreville expliqué par *villa caprarum* et ses « *capères* » par *capra* ! ; que fait-on de la démonstration de HAUST sur le blason populaire « *copère* »? ; — p. 310, *a zévqu* : d'après la liste de la p. 320, lire *zèvau*.

111. ALBERT DOPPAGNE. *Onomastique d'un village ardennais : Louette-Saint-Pierre*. (Revue Intern. d'Onomastique, 3, p. 165-174, 3 cartes ; et p. 265-272). — Introduction et début du glossaire toponymique de cette commune du sud de la province de Namur [D 119].

112. EDMOND JACQUES. *Saint-Mard. Mon village. Les lieux-dits. I*. [lire : I. Les l.-d.]. (St-Mard, impr. Jean Jacques, [1951] ; 66 p.). — « Liste des lieux-dits en usage et oubliés de la commune de Saint-Mard » [Vi 38]. De la

bonne volonté mal éclairée. On regrette le désordre de la présentation, si l'on se félicite de quelques notations dialectales. Pas de renseignements sur les « documents anciens » consultés.

Exemple : p. 5. « *Arival (vallée d')*. Voir aussi Harival de : *arare*, cultiver, *araire* ; une charrue ; une ari, désigne encore une plate-bande. C'est le vallon du Ton entre Saint-Mard et Virton ; le faubourg d'Hariyal. En 1444, à deux portiers qui closent et ouvrent les portes de Virton, Hainvalx, et celle de la Rouche » ; — p. 19 : « *Harival*. (Voir Arival). 1519. »

113. *Concours quinquennal d'Histoire nationale, XX<sup>e</sup> période : 1941-1945. Rapport...* (Extrait du « *Moniteur belge* » du 14-IX-1951 ; 40 p.). — Voir, p. 36 et sv., l'examen de l'œuvre de notre confrère J. VANNÉRUS et spécialement de son mémoire de 1943 sur *Le « Limes » et les Fortifications gallo-romaines de Belgique* : l'œuvre du lauréat témoigne de « qualités hautement respectables de continuité, de probité, de constance et de sagacité » (secrétaire-rapporteur J. DHONDT).

114. ALBERT HOUET. *Dictionnaire moderne géographique, administratif, statistique, des communes belges*. (Impr. Van Muysenwinkel, Bruxelles, [1951?] ; 622 p. in-16). — L'auteur énumère aussi, au petit bonheur, semble-t-il, des noms de lieu, bois, etc., au milieu des hameaux, châteaux, fermes,...

Je ne sais à qui, pratiquement, cela peut servir de conserver à Liège une *Païenporte* et une *Ile aux Osiers*. Il y a naturellement des cacographies : *La Brugeoise* pour *La Bourgeoise* (un bois) à Jalhay, *Arecher* pour *Arzelier* à Sart [lez-Spa], lequel devient encore *Arzcher* à sa place alphabétique ; *Cluneval*, *Wabrèumont*, etc., à Bellevaux-Ligneuville, erreurs pour *Cligneval*, *Wavreumont*, également estropiés de la sorte à leur place alphabétique ; etc. A Jalhay même un *Haut Beaumal*, graphie de *Hobômâl*, *Hôbômâl*, suscite un pendant inconnu : *Bas Beaumal* !... Conseillons à l'auteur, « inspecteur administratif à l'Institut national de la Statistique »

de revoir les critères de son choix et de surveiller les graphies des noms à maintenir.

115. [J. HERBILLON, *Topon. de la Hesbaye liégeoise. XIII. Crisnée* (cf. *BTD*, 24, p. 377)]. — C. r. par L. WARRANT, *RbPhH*, 29, p. 1386-1388 ; remarques de détail à retenir (notamment pour le traitement de la finale de *Cruch'nêye*) à côté d'autres, moins sûres.

J. H. n'avait pas à renvoyer du n° 2274 au n° 2227, par ex., puisque ce dernier n'est qu'un article de renvoi. — Au n° 2235, la majuscule indiquait qu'il s'agit d'un nom de famille. — On ne peut séparer le fr. *poquet* du même mot employé dans « machine à *poquets* » ; la question est de savoir de quand date et de quel terroir provient le nom ; peut-on supposer que le fr. technique l'ait pris au hesbignon ?

116. JOSEPH HARDY. *Charleroi. Ses origines et son nom d'après des documents en partie inédits*. (*VW*, 25, p. 157-205 ; illustr.). — L'auteur, p. 194-204, reprend notamment l'examen, en modifiant parfois certains détails, de l'origine du nom de *Charleroi*, abordée une première fois dans l'étude signalée *BTD*, 25, p. 225.

117. ÉMILE LANDERCY. *Sennette-Samme-Marche. Une confusion regrettable*. (*Fokl. brabant.*, 23, p. 394-399). — La section Tubize-Ronquières de l'officielle Sennette devrait s'appeler *Samme* et la section Ronquières-Écaussinnes *Marche*, qui sont les noms anciens.

118. J. HERBILLON. *A propos du nom d'Orp-le-Grand*. (*Art et Tourisme, Bullet. Associat. touristique de Wallonie*, 6, 1951, p. 17-18 ; n° de mai-juin).

119. JULES VANNÉRUS. *Les logis des Bobelins et leurs Enseignes au XVIII<sup>e</sup> siècle*. (Bobelins, Spa, p. 5-12 ; n° 1, [1950?]). — Toponymie de villégiature. *Les noms des maisons de campagne de Spa*. (*Ibid.*, p. 265-297 ; n° 6, 1950).

120. ÉLISÉE LEGROS. *Respect pour nos noms de lieux*. (Hautes Fagnes, 1951, p. 34-37). — Contre des graphies dangereuses, employées notamment, à propos de l.-d. des Fagnes, dans un article précédent de la même revue (cf. BTD, 25, p. 225).

A noter une précision à ajouter à mon article des DBR, 2, p. 19 et 20, à propos de *hobémōl* (altéré en *hō-*) et *gōssōmé* (mieux *go-*).

121. Abbé HENRY LEJEUNE. *Le nom de la Baraque Michel*. (Ibid., p. 143-154). — Réfutation de l'article de B. WILLEMS, paru dans l'« Ostbelgische Chronik » (cf. BTD, 25, p. 226). — Mais voyez de nouveau J. DE W., *Tempête sur la Baraque* (Ibid., p. 216-230), qui remet la question en cause, mêlant des arguments de toute espèce et de toute valeur ; et enfin, dans le premier n° de 1952, une mise au point de l'abbé F. TOUSSAINT, qui nous apprend (p. 10, note) que B. WILLEMS, « convaincu par les arguments de la partie adverse, a abandonné son hypothèse ». Beaucoup de bruit pour rien !

122. E. P. FOUSS. *Le nom et la limite nord du Bas-Luxembourg ou Lorraine belge*. (Le Pays gaumais, 12, 1951, p. 3-16 ; 5 cartes ; 2 illustr.). — Étude des noms récents du « Bas-Luxembourg », lequel « n'a pas de vieux nom géographique et traditionnel » ; et détermination de la limite par rapport à l'Ardenne.

123. JULES HERBILLON. *Ardenne, Ardennais*. (DBR, 8, p. 47-53). — Intéressante mise au point sur les toponymes *Ardenne* et leurs dérivés, chez nous et aussi ailleurs.

124. ALBERT CARNOY. *La divinisation des rivières et la toponymie celtique*. (L'Antiquité Classique, 20, 1951, p. 103-110). — « Aucun peuple n'a poussé la divinisation des cours d'eau aussi loin que les Celtes ». L'auteur à ce propos attire l'attention sur les témoignages de la toponymie.

P. 106, note : *Diehance* pour *Dréhance*.

125. A. CARNOY. *Kruidkunde en Belgische Toponymie*. (BTD, 25, p. 351-371). — Noms de plantes dans la toponymie (et aussi l'anthroponymie) de la Belgique. On ne saurait que regretter les explications fondées sur des ressemblances tout extérieures, les distinctions opérées au hasard (ainsi *Fayat* sous f a g u s, et *Fayaux* sous f a b a), les affirmations sans preuve (ainsi pour *bulté*), la remise en question perpétuelle de faits bien connus de la phonétique wallonné (ainsi pour *tronle*).

P. 352, *Courouble* (Ardennes) m'est inconnu ; le *Dict. des n. de fam.* de DAUZAT rattache l'anthroponyme à un hameau de Valenciennes ; *Courouvre* est une localité du départ<sup>t</sup> de la Meuse. — P. 334, où est attesté le *Quermia* qu'on rattache à « charme » ? — P. 356, *Tilleur*, w. *tîleû*, avec *Thioux*, w. *tiyoû* « tilleul », sans souci des divergences phonétiques. — P. 358, *Cascagny* à Mortier expliqué par *castanietum* ! — P. 361, n. de pers. *Dossin*, de \*a l i z a : *D-Ossin* ! — Ibid., n. de pers. *Lognay* [= *l'ogné* « l'agneau »] classé sous « aune ». — P. 362, encore la contamination du w. *tronle*, *trôle*, *trône* « tremble » par \*t r u g i l a, \*t r u g i n a « troène » ; comme si ce germanique était nécessaire pour expliquer *dji tronle*, (*trôle*, *tronne*,...) « je tremble », *dji sonle* (etc.) « je semble », *èssonle* (etc.) « ensemble » ! — P. 363, *bulteau*, *bulté* signifiant « saule têtard » dans les dialectes wallons ; où ? — P. 364, *Nossales* [= *nôcale* à Housse, dimin. de *nô* « noue » ; cf. *vâcale*] rattaché à « osier ». — P. 365, *Saiwière*, *Saivoir* [dérivés de *sêver* \*e x a q u a r e] de s a (m) b u c u s. — P. 366, mention inattendue d'*Aubrebis* entre *Spinu* et *Espinette*. — Ib., n. de fam. *Depireux* [= *Dupierreux*] rattaché à p i r u s. — P. 369, *Mellier* reste « néflier » ; on passe donc sur mes objections du BTD, 24, p. 385. — P. 367, henn. *Fayaux* [= *faya* « hêtre » ; cf. *Fayat*, p. 353] expliqué par « fève ». — Ib., *Favereau* [= dimin. de *fèvre* ; cf. HERBILLON, DBR, 7, p. 165] dérivé aussi de « fève ». — P. 368, *Ragon*, n. de pers., classé sous « seigle ». — P. 369, *Cabay*, *Cabet* expliqués par la cameline (1) ; — *Brouet* rattaché à la « bruyère ». — P. 370, *Moxhon* [= *mohon* « moineau »] rattaché à « mousse ». — Etc.

(1) Dans un article de 1952, consacré au *Dialecte liégeois dans l'anthroponymie belge* (Orbis, 1, p. 146-154), *Cabay* est devenu un « lutin » (p. 152)....



126. A. CARNOY. *Busk en Brusk*. (Mededelingen Vereniging voor Naamkunde te Leuven, 22, 1951, p. 39-59). — Article étymologique fort complexe sur le n.l. *bos(ch)*, fr. *bois* (étymologie : *ar bustum* + *ar bus culum*), avec multiples contaminations : lat. *buscus*, germ. \**buska*, fq. \**bák*, lat. *bruscum*, gallo-rom. *brúcus*, germ. \**brustja*... Nombreux toponymes et anthroponymes romans rattachés aux thèmes étudiés.

127. JAN LINDEMANS. *Het probleem dries*. (Ibid., p. 15-24). — Intéresse notre *tri(he)*, *trieu*, type très répandu en gallo-roman (cf. p. 19).

128. JAN LINDEMANS. *De Plaatsnamen op -ake(n)*. (BTD, 25, p. 339-350). — Sur les noms flamands du type *Montenaken* qui, près de la frontière linguistique, forment un groupe dont l'explication reste controversée dans les détails : il s'agirait de formations tardives en zone mixte.

129. JAN LINDEMANS. *Toponymie van Bellingen*. (Eigen Schoon en De Brabander, 34<sup>e</sup> année, p. 96-115 ; n<sup>o</sup> de mars-avril 1951). — Cette toponymie d'un village du Brabant flamand limitrophe de la frontière linguistique nous intéresse notamment par ses lieux-dits sur la limite : *Genster-la Genette* [ici, plus particulièrement encore qu'ailleurs, je regrette l'absence des formes orales, c.-à-d. réelles], et « *Tchebo* », considéré comme le pendant du *tchèbou* de Villers-l'Évêque (HERBILLON, *Top. Hesb. liég.*, n<sup>o</sup> 698). Voyez aussi p. 96 : *Zanten* (ou *Santen*), nom exact de la commune de Saintes en néerlandais, préféré à l'officiel *S<sup>t</sup>-Renelde*.

130. A. BOILEAU. *Over een paar levende plaatsnamen uit Overmaas*. (Mededelingen Vereniging voor Naamkunde..., 26, 1951, p. 67-78). — Discussions d'étymologies d'après les matériaux recueillis par l'auteur dans la région de

Mouland-Aubel-Eupen. Traite notamment d'*Eupen-Néau*, de l.-d. bilingues de l'Hertogenwald sur Membach proches de Jalhay, de *Veljaren* à Hombourg et de *Meuschemen* et *Vreuschemen* à Bâlen.

\*P. 75-77, *Veljaren*, w. à *vîw'ri*. L'explication méconnaît les formes de 1273 : « *Wilhonrim* » (lire : *-iw*) et 1276 : « *Wilhonriw(e)* » [ajouter : « *Wilgenru* » dans J. VAN HEELU, XIII<sup>e</sup> s. ; « *Reneri* de *Awelhonriw* », 1331]; on peut reconstituer une évolution : \**Wiyonri* > \**Wiy'ri* > \**Wîw'ri* > \**Vîw'ri* (par dissimilation) ; *villare* ne saurait intervenir ici : \**vîlé à ri* donnerait plutôt \**vîyâri*, mais les formes anciennes ne permettent pas l'hypothèse. — P. 77, *-mé* (m a n s u s) > -germ. *mâ* dans *Meuscheme(n)* paraît une trouvaille ; *moh'né* (dissimilé de \**moh'mé*) ne serait-il pas en rapport avec la *mohetuse fagne* de l'Hertogenwald ? (1)

131. M. GYSSELING. *Lauw en Rutten*. (Mededelingen Vereniging voor Naamkunde..., 26, 1951, p. 55). — *Louwaige*, nl. *Lauw* = germ. *h l a i w i p j a* « tertres funéraires » ; et *Russon*, nl. *Rutten* = germ. *h r a i w i t j a* « cadavres ». Exercices de virtuosité. Comment par exemple la voyelle identique en position identique dans la première syllabe évoluée-t-elle si différemment dans deux communes voisines ?

132. J. DEVLEESCHOUWER. *Le nom de Hannut*. (Berken-dael, Revue des Écoles norm. et moy. de l'État, 3, n° 1, déc. 1950, p. 5-6). — *Le nom de Tourneppe*. (Ibid., 3, n° 2, mars 1951, p. 19-21). — *Hannut* = dérivé en *-û t u* de (*a*)*han* « labour », et *Tourneppe*, nl. *Dworp* = celt. \**t (h) u r n - a p i a* « ruisseau (venant) des hauteurs » ou « r. aux berges élevées ». L'auteur — jeune toponymiste germaniste (cf. ci-dessous n° 139) — paraît bien lui aussi préoccupé de construire plus que de prouver : on le voit notamment par cet (*a*)*han*.

133. ALBERT CARNOY. *Adaptations latines et franques de*

(1) Ces notes sont de JULES HERBILLON.

*substrats celtiques*. (3<sup>e</sup> Congrès de Top. et d'Anthrop. (1), p. 101-107). — L'auteur groupe les contaminations que, suivant une idée qui lui est chère, il décèle dans la toponymie de la Belgique.

P. 106, une graphie *Hur* de 868 ne nous paraît pas suffisante pour supposer dans le nom de l'Heure, affluent de la Sambre, une contamination par le nl. *hore* « boue ».

134. ROBERT LORIOT. *Les éléments pré-romans dans le Nord de la France*. (Ibid., p. 310-323). — Explications par des bases « trilitères » de nombreux toponymes parmi lesquels *grippette*, *grimpette* « raidillon » (p. 317), w. *grape*, *grapète* (p. 320), etc. Nous est avis que nos noms communs *grippette*, *grimpette* ne peuvent être étudiés sans qu'on se préoccupe du verbe *grimper*, *gripper* ; de même les types *krupp*-, *krüpp*- (p. 315), sans qu'on s'attache au nom commun *croupe* ; enfin il est un peu simple de ranger sans plus un hameau de *Gargantua* et un bois de *Gargantua* avec les types *gar*- allongés en *gary*- (p. 321) (2).

135. PAUL GROSJEAN. *Il ne faut pas voir de traces du nom de peuple Scotti dans la France du sud-ouest*. (Ibid., p. 355-359). — La communication du savant bollandiste concerne aussi *Xhos* à Tavier, qui pourrait être aussi un \**Scotia*, dérivé du nom d'homme gaulois *Scottus*.

136. Signalons que la communication de LADISLAS GÁLDI, *Noms de lieu d'origine romane en Hongrie* (Ibid.,

(1) *Troisième Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949. Vol. II et III [avec une pagination unique] : *Actes et mémoires* édités par H. DRAYE et O. JODOGNE. Louvain, Centre International d'Onomastique, 1951.

(2) A propos de la méthode des bases (cf. *BTD*, 24, p. 372), on lira les c. r. également sévères de l'*Essai sur la Toponymie de la Provence* de CH. ROSTAING (1950) par JOHANNES HUBSCHMID, *Romance Philology*, 5, p. 247-252 ; J. VENDRYES, *Bull. Soc. Ling.* Paris, 47, 1951, p. 147-150 ; et VINCENZO COCCO, *Revista Portuguesa de Filologia*, 4, 1951, p. 456-459.

p. 360-364), touche à l'ancienne immigration wallonne dans ce pays.

137. ERNEST PLATZ. *Le thème celtique \*bilio « arbre sacré » en Moselle-Rhénanie.* (Ibid., p. 571-582). — L'auteur ne paraît pas toujours avoir bien assimilé ses sources. — A noter, p. 579, la remarque de JOHANN-ULRICH HUBSCHMID sur l'origine de *bille*.

P. 572, on prétend que HAUST, *DL*, v<sup>o</sup> *bèye*, dit que l'*i* long [de \*bilial] fait difficulté ; or c'est v<sup>o</sup> *bîler* que HAUST signale que l'*i* long de ce verbe wallon fait difficulté. — P. 573, un l.-d. *Chêne à l'image* près de Monthermé semble « une traduction gauche et erronée de *Bildchen*, opérée lors de la reromanisation » ; c'est aller vite en besogne ! — P. 574, on cite d'après GAMILLSCHEG une *Cour Billichen* dans le « dép. du Nord, cant. de Marchiennes » ; p. 580, d'après une source grand-ducale, une *Cour Billiche* à Marchienne-au-Pont, en Belgique : quid ?

138. Abbé EUGÈNE CORNET. *Point de Sainprica sur la Canche, à Étaples.* (Ibid., p. 640-649). — Cf. *BTD*, 22, p. 442. A noter, p. 648, des attestations anciennes de *Samme* pour la *Haine* à Morlanwelz.

Dans deux de ces textes, il est question de moulins ; or notons que L. DEVILLERS, *Invent. des archives de Mons*, 1<sup>re</sup> partie, t. 1, p. 116, glosait *samme* par « canal qui conduit l'eau au moulin », à propos d'un texte de 1394 où il est question à Mons de détourner la *Haine* pour lui faire prendre son cours au-dessous de la *samme* qui se trouvait du côté du dit moulin et la faire déverser à la Trouille. Nom commun ou plutôt toponyme ?

139. JACQUES DEVLEESCHOUWER. *Un limes Belgicus ingévon de la mer à la Meuse.* (Ibid., p. 650-657). — Sommaire d'un mémoire à paraître, une fois achevée l'étude de tous les toponymes germaniques en Belgique romane, et de leurs doublets celtiques et romans. Conclusions catégoriques : le wallon doit son individualité « plus encore qu'à son latéralisme, [...] à la faiblesse relative de son substrat celtique et à l'énorme importance de son superstrat germa-

nique, continuellement renouvelé par l'immigration et l'assimilation, ainsi qu'à l'influence conjugée des parlers néerlandais et allemands voisins ». Attendons pour juger le mémoire lui-même.

**140.** JEAN BABIN. *Les lieux-dits de la commune de Bourvilles (Meuse)*. Étude de caractérisation toponymique. (Paris, Klincksieck, 1951 ; 210 p., un encart). — A titre comparatif, mentionnons ici cette étude remarquable, due à l'auteur d'une thèse sur *Les Parlers d'Argonne* dont on souhaite vivement la publication.

La bibliographie mentionne, p. 14, un seul travail de toponymie wallonne, la *Top. d'Ayeneux* par J. LEJEUNE, ajoutant : « La valeur de l'ouvrage tient surtout à la préface et aux notes de J. HAUST ; elles sont du plus haut intérêt. » On regrette un peu que l'auteur n'ait consulté que ces notes de HAUST dans un glossaire déjà ancien.

P. 103, *han* rattaché un peu vite au germ. *heim* « maison » ; y a-t-il eu des maisons dans tous les méandres dits *hans* en Ardenne ?

**140bis.** Le Pays gaumais, 12, p. 99-100, consacre quelques lignes à feu LUCIEN ROGER (1880-1950). Souhaitons voir paraître une bibliographie analytique de ses articles.

— Voir aussi nos 6, 7, 12 à 18, 23, 27, 32 à 35, 38, 178, 184 et 187.

### Anthroponymie.

**141.** ALBERT DOPPAGNE. *Contribution méthodologique à l'étude des prénoms*. (3<sup>e</sup> Congrès de Topon. et d'Anthrop., p. 700-715). — Distinction du « prénom usuel » et des « prénoms additifs ». Explication du choix de ces divers prénoms. Méthode de présentation de la matière, d'après des relevés portant sur le XIX<sup>e</sup> siècle dans deux petites communes de l'arrondissement de Huy — aujourd'hui

(1952) supprimées — : Linchet et Neuville-sous-Huy ; ces relevés font apparaître les prénoms *Joseph* et *Marie* comme les plus usuels, le premier toutefois surtout comme prénom additif.

142. ARTHUR BALLE. *Les noms de personne à Cerfontaine*. (DBR, 8, p. 27-46 et p. 90-121 [ce dernier chapitre étant signé à la fois par A. B. et par JULES HERBILLON]). — Étude détaillée et importante. Retenons notamment qu'à Cerfontaine [Ph 45], il semble bien que le surnom était général à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; et d'autre part que les prénoms « curieux » à la manière hennuyère y apparaissent à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., atteignent la grande vogue au XIX<sup>e</sup> pour disparaître avant 1914.

143. ARTHUR BALLE. *Prénoms curieux de Silenrieux* [Ph 28]. (Ibid., 8, p. 148-150). — Sur le modèle des relevés précédents dressés par l'auteur pour d'autres communes.

144. GÉRARD COTTON. *Les sobriquets de Wodecq* [A 7]. (DBR, 8, p. 122-142). — Essai de classification des nombreux sobriquets actuels, considérations sur l'histoire du sobriquet, et, en appendice, noms propres d'animaux.

P. 133, à propos de *martico* « drôle de coco », renvoyer à l'article de M. PIRON, BTD, 18.

145. EDGARD RENARD. *Miettes d'anthroponymie liégeoise*. (BTD, 25, p. 129-136). — 1<sup>o</sup> *Autour du type* « Boulboul » : noms communs et anthroponymes formés par redoublement. — 2<sup>o</sup> *Au village* : sobriquets notés dans l'usage oral. — 3<sup>o</sup> « *Lamaille, Lamaye* » : nom de famille, ancien surnom, expliqué par *mâye* « marne » [mais, comme me le fait remarquer J. HERBILLON : « Lambert *Maille* à *Maille* », surnom d'un thésauriseur (cf. « sou à sou »), cité p. 135, fait penser que plusieurs origines sont possibles].

Ajouter la référence de HEMRICOURT, I, p. 475 : « Lambier de Warous, dis *Mailhe* à *Mailhe*, qui fut peires de Gobier de Warous et de Wery *Mailhe* à *Mailhe*, cangeurs de Liege ».

146. JULES PEUTEMAN. *Tablettes archéologiques. XX. Une gerbe de sobriquets.* (Vieux-Liège, p. 49-53 ; n° 93 de mai-juin 1951). — Dans les archives, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> (et dans l'usage de naguère, d'après un témoin du XIX<sup>e</sup> s.), pour les communes actuelles de Cornesse, Soiron et Xhendelesse [Ve 26, 20 et 13].

147. ÉLISÉE LEGROS. *Pour sainte Juette.* (Cercle hutois Sciences et Beaux-Arts, Annales, 24, p. 13-21). — La sainte hutoise (souvent dite *Ivette*) portait bien le nom de *Juette*, en w. *djouwète*. Ce prénom avait comme variantes chez nous \**djowète* et sans doute \**djwète* ; le cas régime *Juétain* est attesté. Il s'agit originellement de *Juditta* qui ne représente pas *Judith* (ni *Juliette*, ni *Odette*), mais un type germanique formé sur le thème *jud-*.

148. A. CARNOY. *Metronymen in België.* (Album Lindemans, p. 175-182). — Sur les matronymes flamands et wallons. Ignore les articles publiés par notre confrère HERBILLON dans *Le Vieux-Liège*.

P. 179, *Ridelle* ne peut venir de « Marguerite » ; — à Liège, *Richelle* est un nom de lieu ; — *Arlette* et *Odette* sont-ils attestés comme noms de familles ? — *Biette* ne vient pas nécessairement de *Mabillette* ; — *Niezette* vient de « Denis(e) » et non d'« Agnès » ; — *Ansette*, *Ansothe*, *Ansia* viennent de \**Ans-elm*, non de « Jean » ; — *Manguette*, *Maguette* ne peuvent se rattacher à « Dominique » ; — *Mélotte* vient du masc. *Ame(i)l* et non d'« Amélie ». — P. 180, *Marotte* se rattache à « Marie » et non à *Maro* ; — *Joanesse* est le latin *Johannes*, et son synonyme *Hanesse* n'est pas plus que lui une formation féminine ; — *Colasse* est simplement *Colas'*, avec *s* non amui. — Quant à *Hazée*, ce ne doit pas être « rôtie » (à Stavelot, où le nom de fam. *Hazée* est attesté, une *hazée* est une « barrière »).

149. JAN LINDEMANS. *Over de Invloed van enige Vorstinnennamen op de Namengeving in de Middeleeuwen.* (Koninkl. Vlaamse Acad. v. Taal- en Letterkunde, Verslagen en Mededelingen, 1950, p. 99-106). — L'influence du nom

de princesses sur l'anthroponymie flamande au moyen âge.

Pour *Juette*, cf. le n° 147 ci-dessus.

**150.** ALBERT DAUZAT. *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*. (Paris, Larousse, 1951 ; xxvi-604 p., in-16). — Cette publication marque une date dans l'histoire de l'anthroponymie française. Grâce à elle, on dispose d'une première vue d'ensemble et on connaît l'avis d'un spécialiste sur près de 30.000 noms. Que l'auteur soit arrivé du premier coup à comprendre exactement tous ces termes — souvent susceptibles d'interprétations diverses —, il ne songe évidemment pas à le prétendre. Comme il le souhaite, il convient de contrôler, de préciser et d'enrichir cet inventaire province par province. Une refonte de l'ouvrage, après ces revisions régionales, devrait alors être entreprise pour rectifier ou nuancer les hypothèses actuelles. Même si ces corrections doivent être fort nombreuses, il restera à l'auteur le mérite d'avoir suscité ces compléments par une initiative qui ne peut manquer de faire faire de grands progrès à une discipline qui rencontre de plus en plus les faveurs des chercheurs ainsi que celle du public cultivé, comme le prouve la multiplication des travaux anthroponymiques.

Il va de soi que ce répertoire n'a pas été conçu spécialement pour la Wallonie. Il n'en renferme pas moins une foule de noms qui nous intéressent, parce que les formations de la Belgique romane sont pour la plupart identiques ou analogues à celles de la France. Ce qui ne veut pas dire que l'explication donnée ici doive par nous être adoptée sans contrôle : il arrive assez souvent que la prise en considération des faits wallons suggère ou impose une autre explication pour les noms du nord ou même pour l'ensemble des noms gallo-romans.

Dans mon c. r. (BTD, 20, p. 319-321) des *Noms de famille de France* (1945) d'A. D., j'ai à ce propos émis quelques



observations. Il est intéressant de voir comment l'auteur en a tenu compte. Or je constate qu'il continue à ne pas noter que *Gauquier* et même *Dugauquier* peuvent être « noyer » et « du-noyer » en picard (cf. *FEW*, 4, p. 37 a), alors qu'il enregistre ce sens pour *Gauquier* (à localiser en Normandie plutôt que vaguement dans le Nord : cf. le *FEW*, *ibid.*) ; quant à l'équation possible *Gauquier* = « Gaucher » picard, correspondant à *Vauquier* normand, elle ne tient pas compte de ce que *Wauquier* picard est plus régulier encore : cf. « *Wakiers* li Orfèvres » en 1283 à Mons (Mélanges Michaëlsson, p. 29) et « Jehan *Wauquier* » en 1398 à Tournai (*Z. f. fr. Spr. u. Lit.*, 22, p. 118 et 120), etc. (1). — D'autre part, dans *Watier*, A. D. ne voit pas encore le correspondant wallon (et aussi picard et lorrain) de « Gautier » ; pour la variante *Wautier* (wallonne, lorraine, picarde), v<sup>o</sup> *Gaud*, il suppose même une francisation de l'alsacien-lorrain et du flamand *Walter*. — Il ne fait pas mention non plus de mon explication de *Saive*, en tant qu'anthroponyme wallon, par les toponymes *Saive*, étym<sup>t</sup> *silva* (cf. cependant *Sève* 1). — En revanche, il abandonne l'explication de *Carlrier* par « Charles », mais il qualifie *carlier* « charron » de normanno-picard, alors que le terme est inconnu en normand (cf. *FEW*, 2, p. 433 a) ; il enregistre aussi le correspondant *Charlier*, mais sans le localiser, alors que *GODEFROY* et le *FEW* montrent bien qu'il s'agit d'une formation avant tout wallonne ; de plus, *charlier* et *carlier* sont dits « contractions » de *charrelier* et *carrelier*, alors que les formes prétendument originelles ne paraissent attestées nulle part. Souhaitons un peu plus de chance aux nombreuses suggestions que ce dictionnaire va susciter chez les wallonistes.

(1) Dans sa synthèse importante sur *Les Noms de familles de la Belgique* (112 p. ; 1952), A. VINCENT explique *Wakiers* ancien par *Walkerus* (p. 74) ; et il n'envisage pour *Gauquier*, *Dugauquier* (p. 63 ; cf. p. 21) que l'explication par le même *Walkerus*.

Plusieurs termes qui nous concernent tout spécialement sont donnés expressément comme de chez nous. L'indication manque cependant (voyez déjà ci-dessus pour *Charlier*) dans des cas où elle paraît s'imposer. On voudrait par exemple savoir s'il y a, dans l'anthroponymie gallo-romane, d'autres attestations du nom *Empain*, cité sans localisation, que celui de la famille belge bien connue dans les milieux internationaux, laquelle est originaire d'Ath, où au XIV<sup>e</sup> s. son nom était *Waigne-Pain*, c.-à-d. « gagne-pain » (ce qui condamne l'hypothèse d'A. D.) (1). En tout cas, *Flagothier*, rattaché à *Flagel* « flûte » et non localisé non plus, doit être l'anthroponyme liégeois *Flagothier*, issu du nom de hameau d'Esneux dit en wallon è *flagôtyêr* (où *tyêr* = « colline », litt<sup>t</sup> « tertre »). L'identification semble aussi évidente que paraît douteuse en revanche l'explication d'un énigmatique *Panhaleux* (attesté où?) par l'anc. lg. *pannehal* [lire *panneheal*, auj. *pan'hê*] « petit pain ».

Ailleurs, dans des cas où la notice ne localise pas non plus l'anthroponyme lui-même, l'explication renvoie à un toponyme de chez nous (parfois situé avec quelque inexactitude). De ce nombre, sont *Delège*, *Liégeois*, *Limbourg*, *Namur*,..., mais aussi de plus remarquables *Nalonsart*, *Naomé*, *Pepinster*... Catégorie qu'on pourrait facilement accroître. Mais comment choisir le lieu d'origine (A. D. le fait souvent trop hardiment), s'il s'agit de toponymes répandus à plusieurs exemplaires? Tous les *Dubreucq* ne viennent pas d'un hameau de Flers, tous les *Deleuze* des

(1) Et ce qui condamne aussi les explications d'A. VINCENT, ouvr. cité, p. 61, et d'A. CARNOY, dans son article d'« Orbis », 1, p. 153. Si je comprends aisément qu'un philologue français n'ait point vu ma note concise, rédigée d'après VERRIEST, sur « *Waigne Pain* (XIV<sup>e</sup> s.) devenant finalement *Empain* » (BTD, 20, p. 297), je regrette que mes confrères belges ne l'aient point remarquée et que, pour leur édification, ils ne se soient pas reportés à la série des formes alignées par VERRIEST (Annales Cercle Arch. d'Ath, 30, p. 69) à l'appui de son explication incontestable.

villages Leuze de l'Aisne, de la Marne et de la Seine-et-Oise. S'il s'agit de types moins répandus, on peut cependant être plus assuré : chez nous, un *Debienne* n'a guère de chance de venir de Suisse, un *Fronville* n'est ni de la Haute-Marne ni de l'Ain, un *Méan* ou de *Méan* n'est pas davantage un « (homme) qui est au milieu » limousin ou auvergnat ; il s'agit d'anthroponymes dérivant en Wallonie de toponymes wallons.

Parmi les noms wallons présentés effectivement comme tels, j'en note toute une série qui viennent de mon c. r. déjà cité. Ainsi pour *Baivy* (Hainaut) [ma localisation n'était pas si précise] ; — *Carpeau(x)* (Hainaut), *Carpau* [lire *Carpay*] (Liège) ; — *Dugaillier* (Nord, Wallonie) [cité par moi à côté de *Digauquier* notamment] ; — *Geline* (Hainaut) ; — *Jamin*, *Jaminon*, *Jamot*, admis comme dérivés de « Jacques » en Wallonie [on refait même, v<sup>o</sup> *Jacques*, un *Jame(s)* wallon !] ; — *Lieutenant* (Nord) ; — *Mathy* (forme surtout wallonne) ; — *Mignon*, « en Wallonie », v<sup>o</sup> *Mignan* ; — *Nopère* (Hainaut) ; — *Onclin* (Wallonie) [et sans doute ailleurs : cf. *FEW*, v<sup>o</sup> a v u n c u l u s] ; — *Pagnoul* (Wallonie). — Ajoutons *Corbisier*, *Corbusier* : j'avais regretté l'absence de cette formation, on l'admet (avec la référence : Nord), mais sous une fausse identification : il s'agit de cordonniers, et non de marchands de corbeilles (1).

Quelques-uns de nos diminutifs en *-son* viennent de L. ROGER, mis à profit déjà dans *Les Noms de famille de France*, p. 312-313 (2). La comparaison avec l'alinéa du

(1) On retrouve malheureusement la même méprise dans VINCENT, ouvr. cité, p. 96. Il faut évidemment corriger l'article de GODEFROY, *corbisier*, par les articles *corbesier*, *corbusier*, qui renvoient correctement à *corvisier* ; voy. aussi le *FEW*, v<sup>o</sup> C o r d u b a.

(2) Communication au *Premier Congrès Intern. de Topon. et d'Anthrop.*, Actes et Mémoires, Paris, 1938. — Cette note n'a pas été recensée dans le *BTD*, 13, comme elle aurait dû l'être.

livre fait apparaître quelque négligence dans la rédaction du dictionnaire : celui-ci mentionne en effet sans crier gare, comme s'il s'agissait de noms actuels de France, des formes qui n'ont été relevées que chez nous à date ancienne : ainsi *Annechon* (Nord) [sic] ; *Bodechon* ; *Collechon* ; *Evrechon* ; *Johanchon* (Wallonie picarde) [sic] ; *Lambechon* [sans plus de localisation que de date] ; — on ne fait nulle différence entre ces graphies anciennes et les noms actuels *Bodson*, *Colson*, *Gennesson* [?], *Gilson*, *Pierson*, *Thomson*, confondus d'autre part avec les reconstitutions non « contractées » *Bodesson*, *Collesson*, *Gilesson*, *Jeannesson*, *Pierresson*, *Thomesson*. Or, s'il y a des *Baudechon* à Lille notamment, la Wallonie, répétons-le clairement, ne connaît que des *Bodson* (w. *bôtson*), *Colson*, *Gilson* (w. *djilson*), *Husson* (cité seulement pour la Champagne), *Pierson* (et *Pirson*, w. *pîrson*), *Thomson* (w. *toum'son*), auxquels s'ajoutent des *Closson*, *Counson* (w. *coûn'son*), *Jehanson* et *Hanson*, *Renson* (w. *rên'son*, *rin-n'son* ; méconnu par A. D., v<sup>o</sup> *Ranson*), *Werson* et quelques autres encore, parmi lesquels il faut sans doute ranger *Gerson* (w. *djèrson*), et aussi pour une époque plus ancienne *Lampson*, qui paraît aujourd'hui éteint, comme le sont les anciens \**âneson*, \**chêvreson*, \**évreson*, etc. Telle est la réalité que masquent les graphies picardisantes *-chon* du moyen âge (on devrait savoir dans le monde des romanistes la valeur de pareils picardismes en Wallonie, et, pour en rendre compte, ne pas se croire obligé de transporter ces noms dans le « Nord », voire dans une « Wallonie picarde » mythique). Sur ces formations, voir les articles de JULES HERBILLON, dans *Le Vieux-Liège*, janv.-févr. et mars-avril 1947.

Comme je le disais déjà dans le c. r. de 1946, rien de tel pour éclairer ces noms que de leur comparer quelques-uns de nos dérivés en *-oûl(e)*, ceux notamment qui offrent aussi un double suffixe, *-eç-oûle*, parallèle à *-eç-on* : *Colsoûl*,

*Gilsoul* (w. *djilsoûle*), *Hansoul*, *Pirsoul* (w. *pirsoûle*)... Voir encore là-dessus HERBILLON, *Le Vieux-Liège*, juillet-sept. et oct-déc. 1947. — Et, puisque je viens de mentionner le nom de HERBILLON, je me permets de regretter qu'A. D. ait si peu retenu de ses patientes recherches sur l'anthroponymie wallonne : trois lignes de l'introduction sur les pseudo-matronymes de Wallonie, c'est trop peu.

Quelques autres noms de chez nous figurent encore dans le dictionnaire en tant que tels : ce sont *Delbouille* (Nord, Belgique) ; — *Dopagne*, *Doppagne*, nom wallon ; — *Gagnage* (Champagne, Wallonie), *Grangagnage* [lire *Grandg*] (Wallonie) ; — *Gossuin* (Hainaut), *Gosselin* (Normandie, Hainaut), *Gosset* (Hainaut, Namur, Normandie), *Gossiaux* (Hainaut) ; — *Grétry* (Nord-Est) ; — *Herbillon* (Nord-Est, Indre) ; — *Piron* (Wallonie et confins) ; — *Ravaisson* (Namur, Belgique) ; — *Remacle* (Wallonie, Picardie) ; — *Sis* (Nord-Est, Belgique) ; — *Sonnet* (Franche-Comté, Belgique) ; — *Théroigne* ; — *Theunis* (Nord-Est, Belgique) ; — *Verlaine* ; — *Wilmotte* (Wallonie... ; voy. aussi v<sup>o</sup> *Guillaume*)... Il apparaît qu'il s'agit surtout de noms portés par des hommes célèbres à des titres divers (et notamment au titre philologique !)...

Quelques-unes de ces notices peuvent être du reste aisément complétées : on se borne à localiser *Grétry* au Nord-Est, avec une conjecture étymologique inutile et sans référence au compositeur né à Liège ; or l'ascendance de celui-ci est connue (cf. *Wallonia*, 14, p. 132-140) : le musicien descendait des « *de Grétry* », possesseurs de biens sis au lieu-dit à *grètri*, dans la commune de Bolland (prov. de Liège) ; pour l'étymologie de ce l.-d., cf. HAUST, *Étym. w. et fr.*, p. 121, ainsi que le c. r. de HERBILLON cité ci-dessous. — S'il n'y a qu'un seul toponyme *Grétry* — et une seule famille (*de*) *Grétry* —, il y a trois villages *Verlaine*, et sans doute plusieurs familles *Verlaine* ; il faudrait dire que celle

du poète, qui fut d'abord aussi de *Verlaine*, quoiqu'ardennaise depuis des siècles, ne provenait pas du hameau *Verlaine* en Ardenne, mais du hameau homonyme de Tohogne, lequel ne se trouve pas « dans les Ardennes belges », mais au nord de la prov. de Luxembourg, dans le Condroz ; cf. LÉON LE FÈBVE DE VIVY, *Les Verlaine*, Bruxelles, 1928. — Tout autre le cas de *Théroigne* [*de Méricourt*], qu'A. D. explique, sans référence à la « belle Liégeoise », comme une « francisation » de *Terwagne*, nom de localité d'origine (Luxembourg belge). S'il s'agit du lieu d'origine de celle qui a porté ce « nom de guerre », celui-ci était *Marcour* (altéré en *Méricourt*) dans notre Luxembourg ; mais *Terwagne*, orthographié aussi *Teroigne* (ainsi dans l'acte de naissance de la « belle Liégeoise »), est le nom d'une commune de la province de Liège — qui n'est pas trop éloignée de Xhoris, lieu de naissance du père d'Anne Joséphe T. — et aussi le nom d'un village de la province de Namur. — Quant à *Ravaisson*, avant de l'inscrire au nombre des noms wallons à cause de la naissance du philosophe à Namur en 1813 (et de son frère aîné en 1811), on attendra de connaître quelque détail sur cette famille vivant à Namur pendant le régime français.

Ceci dit sur la part accordée aux noms particuliers de nos régions, on remarquera que l'auteur, qui a souvent recouru à des hypothèses inattendues pour expliquer le passage d'un nom commun à un nom de personne (parfois même à propos d'anciens prénoms : ainsi pour nos *Rasquin*, *Rasse*, *Renson*, *Til(le)quin*, *Tilmant*), ne songe pas davantage qu'en 1945 — et cela malgré notre invite — au rôle important qu'ont dû jouer les enseignes dans l'anthroponymie : un *Deloye* peut ne pas être un « marchand d'oies », et le cas est sans doute semblable pour beaucoup de surnoms. De même il ne faudrait pas prendre dans un sens trop étroit des noms d'origine : on peut être *Delécluse* sans être un

« éclusier », *Delabbaye* ou *Dumoutier* sans être « employé au monastère », *Deléglise* sans être « employé à l'église », *Delalleu* sans s'identifier au « possesseur de l'alleu », et ainsi de suite.

La terminologie également paraît manquer de nuances : on appelle d'authentiques formes dialectales des « déformations » ; on abuse des « contractions » (voyez ci-dessus *Charlier*, *Carlier* ; dans *Wallerand* > *Walrand* et cas analogues, n'est-ce pas accorder trop d'importance à l'orthographe que traiter la seconde forme de « contraction » de la première ?) ; on semble aussi trop recourir à la « fausse régression » (nos *Biè't mé* « Barthélemy » et *Ërnou* « Arnold », au moyen âge *Bertremeit*, *Bietremeit*, et *Ernoul*, *Yernoul*, ne sauraient en tout cas s'expliquer par la « fausse régression » tardive appliquée ici à *Berthélemy* et à *Ernout* ; voyez du reste pour l'ancienneté d'*Ernoul* et *Bert(h)elemi* à Paris même, les études de MICHAËLSSON sur les rôles de taille parisiens, II, s. v.) L'emploi du terme « matronyme » est parfois également contestable (ainsi pour *Geline* : « poule mouillée » par ex. ne s'applique-t-il pas à un individu du sexe masculin ? ; et il y a d'autres possibilités d'explication).

Je me rends parfaitement compte que « le rôle d'essuyeur, des plâtres est ingrat » (A. D., 3<sup>e</sup> Congrès Intern. de Top. et d'Anthr., p. 694). La tâche était immense et difficile, même si l'on ne visait qu'à « présenter une première approximation » (*Ibid.*). Dans pareil travail, non seulement des lacunes étaient fatales, mais des erreurs étaient inévitables : l'auteur ne pouvait tout savoir, ni penser à tout ; de plus, quand on est attiré par tant de mots difficiles, il est tentant de traiter de façon un peu trop mécanique les mots rentrant dans des catégories phonétiques et morphologiques connues (voy. ci-dessus *Carlier*, attribué au normand comme au picard ; et cf. ci-dessous les explications

des anthroponymes où *Le-* est pris pour un article masculinisé ; ailleurs, au contraire, l'esprit ne suggère qu'une possibilité entre d'autres (*Deltour* = « du tour » méridional, sans penser à « de la tour » dans le Nord ; *Delsaux, Delvaux* = « du saule, du val » méridional, en oubliant que *sau* et *val* sont encore féminins dans le Nord ; etc.). Des insuffisances et des erreurs de ce genre étaient presque immanquables. Souhaitons seulement une révision attentive, qui tienne compte de remarques qui désirent améliorer une œuvre importante, appelée à connaître une grande diffusion, ce qui impose le maximum de correction possible.

Notre confrère JULES HERBILLON ayant consacré à *Albert Dauzat et son nouveau dictionnaire anthroponymique* une série d'articles où il émet de nombreuses remarques critiques concernant l'explication des noms qui peuvent être wallons, dans les notes qui suivent je m'efforce de ne pas répéter inutilement ses remarques. On se reportera donc à la revue du « Vieux-Liège », n° 93 de mai-juin 1951, p. 53-56 [Lettres A-C] ; n° 95 de nov.-déc., p. 92-96 [C-G] ; n° 96 de janv.-mars 1952, p. 110-112 [G-H] ; n° 97 d'avril-juin, p. 130-134 [H-M] ; n° 98 de juil.-sept., p. 152-156 [M-P] ; etc. (l'auteur a bien voulu me communiquer le texte de la suite). Je ne reprends pas non plus les remarques qui figurent dans l'important c. r. de notre confrère O. JOGOGNE, *Rev. internat. d'Onomastique*, 1952, p. 151-155.

**Annechon** : outre les remarques ci-dessus, cf. HERBILLON, *Vieux-Liège*, n° 71, janv.-févr. 1947, p. 187 : de *Anne* (f.) ou *âne* (m.). — **Balbure**, sobriquet de métier ; peut-être ironique : dans le Luxembourg (où existe *Balbeur*) : *on (gros) bat-l'-bûre* = un lourdaud. — **Batteux** : pourquoi ici batteur d'or seulement et *Batedore* mérid., « batteur de blé plutôt que batteur d'or » ? — **Beaurain, Beurain** : comp. localité *Beauraing*. — **Berthélemy** : cf. ci-dessus ; — **Binet, Binon, Binot** : aphérèse de *Robinet* ou *Babinet* ; plutôt chez nous de *Lambinet, Hubinet, Abinet* (= \*Aubinet). — **Bodard**, prononcé en w. *bôdâr*, comme **Boudard**, à rattacher au thème de *Baudouin*. — **Bodechon, Bodesson** : cf. ci-dessus ; — **Bol(l)and** : cf. localité



*Bolland.* — **Bonvoisin** : aussi n. de l. — **Bossuyt** (v<sup>o</sup> *Bosse*) : n. de l. flamand. — **Bouge** : aussi localité. — **Bouhon** : en Wallonie, *Bou(x)hon* = buisson. — **Braine** : aussi localité ; cf. *Debraine*. — **Cachemback** : ce « Belge de St-Hubert » (v. 1850) portait un nom du Luxembourg allemand : *Kachembach* (cf. *cacham'bwè*, l.-d. à Doncols [village du Grand-Duché récemment germanisé]). — **Cambier**, employé au Nord (en domaine picard notamment) comme au Midi, y signifie « brasseur » (voir GODEFROY) ; — **Canebière** pourrait ne pas être non plus nécessairement du Midi : cf. « Marie Canebière » à Mons (Hainaut) en 1365 (HEUPGEN, *Rôle de la taille de Mons de 1365*, Ann. Cercle Arch. Mons, 55, p. 76). — **Carlier** : voir ci-dessus. — **Carly**, « n. de lieu d'origine (Pas-de-Calais) » ; ou pic. *carli* = *Carlier* « charron » ? — **Carpau** (Liège) : lire *Carpay*, w. *cârpé* = « carpeau » (litt<sup>t</sup> *carpillon*), appliqué non précisément aux silencieux, mais aux enfants espiègles, remuants ! — **Catoire** : le sens premier est ruche et non corbeille. — **Cauderlier** : forme picarde aussi bien que méridionale. — **Cendrillon** : « le sens donné par Perrault au surnom *Cendrillon* est une création de l'auteur » : il faudrait alors expliquer le sens de l'all. *Aschenbrödel*, de l'angl. *Cinderella*, etc. — **Chamussy**, obscur ; cf. le w. *tchamoussi*, le pic. *camussé* « mois », et plus loin *Chaumeny*. — **Charlier** : voir ci-dessus. — **Chauderlot** : explication oubliée. — **Chaussée** : corriger *Cauchic* en *Cauchie*. — **Chefnay** « peut-être contraction de *chez Fenay* » : pour ce nom, qui existe à Liège, l'explication paraît aussi forcée que pour *Chefneux* (= charbonnoi ; cf. le c. r. de HERBILLON). — **Chevalier** : peut être aussi le gardien du troupeau de chevaux (la « chevalerie » en Ardenne) comme le conducteur de chevaux de halage (à Liège, Fronville, etc.) ou d'un cheval en général (par ex. celui du meunier : sens de *tchivoli* à Fosse-lez-Namur : BSW, 52, p. 164). — **Clau(s)trier** : le w. *clôstri* était le « portier du couvent ». — **Cochon** : est aussi la forme pic. de *Cosson*. — **Collechon** : cf. ci-dessus. — **Corbisier, Corbusier** : voir ci-dessus. — **Cosse** : aussi forme raccourcie de « cousin » (au sens de « compagnon »). — **Courard** : le w. *coûrârd* indique plutôt une variante de *Conrard*. — **Creton**, « la valeur du surnom n'est pas claire » : sans doute « (petit) courtaud ». — **Cugnon** : aussi localité. — **Culot** : n. de quartier, de là *Duculot*. — **Damas** : peut être aussi w. *d'Ama* « d'Amay », de même que *Damay*. — **Debienne** : chez nous, de Bienne (en Hainaut). — **Delaby** : ou « *de l'abie* (abbaye) ? » ; un type *Delabbaye*, cité v<sup>o</sup> *Abbaye*, ne veut pas nécessairement dire « de l'ab. », mais aussi « (originaire) du village où se trouve une abbaye » : *l'abîye*

est encore chez nous le nom wallon ordinaire de villages célèbres jadis par une abbaye, mais portant un autre nom officiel ; ce peut être aussi : « [occupant] d'une ferme appartenant à une abbaye et désignée sous ce nom ». — **Delécluse**, « surnom d'écluser » : ou plutôt originaire d'un village appelé « L'Écluse ». — **Deleuze** : ou des *Leuze*, localités wallonnes. — **Delierre** : ou de *Lierre*? — **Deman** : ou de *man* « l'homme » en néerl. — **Desaunay** : chez nous, *dès-ônés* « des aunes » (w. *ôné* = étymol. a l n e l l u). — **Dessart** : chez nous, *dè* (= du) *sârt* = de l'essart (ou d'un village appelé [Le] Sart) ; cf. *Dusart*. — **Detaille** : chez nous, *dès t.*, du village appelé Les Tailles. — **Dewez** : *dè wé* « du gué ». — **Dieupart** : nom de hameau à Aywaille. — **Dion** : on ne cite que des localités méridionales ; il y a aussi plusieurs *Dion* en Wallonie, et précisément la famille du constructeur d'automobiles, de *Dion-Bouton*, provenait de *Dion-le-Val* en Brabant. — **Disy** : ou équivalent de *Dizier* (Champagne), v<sup>o</sup> *Didier*. — **Dolhain** : localité de ce nom. — **Doutreuwe** : notre *Doutrève* = *d'oute rêw* « d'outre ruisseau » ; mais « *Wattier Doutreleuwe* » (avec l'article) à Mons en 1365 (étude citée de P. HEUPGEN, p. 57) = « d'outre l'eau ». — **Drion** : aussi forme wall. de *Géréon* (cf. *DFL*). — **Ducornet** : ou de la partie de village appelée « cornet » (syn. de « culot »). — **Dugauquier** : voir ci-dessus. — **Dumoutier** : cf. *Delaby*. — **Dupaquier** : serait chez nous « du buis ». — **Dupire** : signaler au moins le sens de *pire* « chemin empierré » en picard. — **Durget** : obscur et peut-être « du rejet » ; s'il était attesté en Hainaut, pourrait s'expliquer par le n. de l. fréquent « rejet ». — **Dutry** : = du *tré*, de la friche, comme *Dutriez*? (cf. nos *Detry*, *Detriche* [où « de » = *dè*, du], *Dutrieu*). — **Empain** : cf. ci-dessus. — **Evrechon** : id. — **Fastré** est un ancien prénom et un nom de famille du Nord comme un anthroponyme méridional ; voy. aussi le nl. *Festraat*. — **Flagothier** : cf. supra. — **Fraipont** : localité représentant bien *frait pont*. — **Fronville** : aussi localité wallonne. — **Gallier** : peut être aussi w. *gayî* « noyer » ; cf. *Gailly*, *Dugaillier*, etc. — **Gaume** : « originaire du pays de *Gaume* » ; l'auteur néglige ce que lui a dit J. HAUST (BTD, 14, 1940) du caractère tout récent de l'appellation « *la Gaume* », refaite sur *gaumais*, -et. — **Gauguier** et **Gauquier** : voir ci-dessus. — **Geline** : cf. ci-dessus. — **Giet** : le w. *djiyèt* = Gillet ; cf. *djiye*, variante de *djîle* Gilles. — **Gilis** : la mode de -is (d'après un ablatif pluriel latin) serait surtout italienne (cf. aussi *Jo(i)ris*, v<sup>o</sup> *Georges*) ; en Wallonie, dans *Cornélis* (w. *côrnélis'*), *Geoiris* ou *Joris* (w. *djôris'*). *Gil(l)is* (w. *djilis'*), et *Theunis* (de An-

*theunis*, jé pense), il s'agit de prénoms germaniques. — **Godard**, **Godaud**, **Godier**, **Godon**, etc. : voy. la racine *god-* dans le *FEW*. — **Gomery** : n. de village (on connaît aussi chez nous le n. de fam. *Gomerée*). — **Gourlier**, comme **Gorlier**, peut être le w. *gor'li* « bourrelier ». — **Gourmet** serait en Wallonie le « charretier du moulin », w. *groumèt*. — **Haillot** : localité. — **Hierche** (v° **Herse**) : cette diphtongaison n'est pas plus wallonne ici que pour **Guierre**. — **Hornu** : nom de lieu. — **Houillon** : cf. w. arch. *houyon* « homme marié », survivant çà et là dans des usages folkloriques. — **Houyet** : localité. — **Huve** « bonnet », **Huvé** « coiffé... » : cf. w. *hoûve* « coiffe d'enfant né coiffé » (voy. chez **HERBILLON**, l'explication de **Houssa**, -ard). — **Hyon** : localité. — **Jacques** : pour *Jame(s)*, cf. ci-dessus. — **Jeannesson** : cf. ci-dessus. — **Joachim**, adapté en *Joquin* : noter chez nous le fréquent *Joassin*. — **Johanchon** : cf. ci-dessus. — **Lalou**, « l'alleu », forme occitane : et aussi wallonne. — **Lambechon** : cf. ci-dessus. — **Lambert** : voyez plus loin *Servais*. — **Lamouline** : localité. — **Launay** en Wallonie = *l'ôné* « l'aune », et non l'« aunaie », *l'ôneû* (de même *Desaunay*, ci-dessus). — **Lebelle**, on dit que « l'article fém. est devenu masc. dans le Nord, vers le XV<sup>e</sup> s. » ; l'emploi de *le*, *me*, *se* pour *la*, *ma*, *sa* « apparaît », dit **REMACLE** (*Le Problème de l'anc. w.*, p. 86) « dès les premiers textes ». — **Leborne**, « la borne », forme du nord avec art. masculinisé : *bone* « borne » est souvent masc. en wallon. — **Lécluse** et *Delécluse*, « surnom d'éclusier (ou maison située près de l'écluse) » : voir ci-dessus. — **Lecombe** (Wallonie) : ce nom est-il attesté chez nous ou est-ce une déduction d'après l'initiale ? — **Ledent**, « article masculinisé » : *dent* est masculin en wallon. — **Lens** : cf. aussi *Lorent dit Lens* chez **BODY**, BSW, 17, p. 154. — **Lepaute** (Ardennes), n. fém. à art. masculinisé ; *le* pour *la* n'atteint pas cette région. — **Lequen** : cf. les notices *Lequien*, *Lequin*. — **Ligne**, en Hainaut belge, est situé « entre Bavai et Gand ». — **Limbourg** : d'abord « originaire de [la ville de] Limbourg » (prov. de Liège), anc. capitale d'un duché qui ne correspond pas avec la prov. actuelle de ce nom. — **Lombard** : contrairement à ce qu'on dit, est bien attesté dans le Nord ; au reste, le mont-de-piété s'appelle encore (du moins s'appelait avant sa suppression récente) « aux Lombards » (l'appellation correspondante existant aussi en néerlandais). — **Malard** : étymologie contestable de *malard* « canard mâle » par le nl. *maske-laar*. — **Marcq** : aussi n. de lieu. — **May** : pour l'ancien occitan *maial* « porc », cf. le w. *mayâ*, -yî, -yê « porc châtré », du lat. *majalis*. — **Méan** : aussi localité. — **Mélin** : idem. — **Mingaud** : comp.

*Mengold*, w. *mindjô*, *mê*-, saint hutois. — **Nalonsart** est une dépendance de Marchin (prov. de Liège). — **Naomé**, dit aussi luxembourgeois, est une commune de la prov. de Namur (pour les formes anc., cf. le c. r. de J. H.). — **Nattier** : voy. aussi le n. commun *natî* « pleutre » en lg. ; voy. d'autre part en 1365 à Mons, dans HEUPGEN, art. cité, p. 67 : « Le *natier* », et p. 74 : « Jehan le *natier* ». — **Nopère**, « contraction » de *notre père* : *nò* « notre » est régulier en cette région. — **Onclin**, « dimin. » de *oncle* ; ou formation d'après *antain* ? — **Panhaleux** : voir ci-dessus. — **Pansard** : cf. le w. *pansâ* « goinfre » (et non « ventru »). — **Papart**, dérivé de « pape » : voir le w. *pâpâ(r)* « poupard ; dadais ». — **Paquier** et *Dupaquier* : cf. le w. *pâquî* « buis ». — **Pèlerin** (Sud-Est) : le nom, attesté à Piétrain (Brab.) et aux environs, peut y être repris au nl. *pelgrim* « pèlerin ». — **Pétron** : en namurois, *pètron* « petit fermier ». — **Peugeot** franc-comtois correspond à « Poucet », notamment dans le nom de la Grande Ourse (cf. notre *peùtchèt*). — **Picalausa** : renvoi à *Pique*, où le mot manque. — **Pierresson** : cf. ci-dessus. — **Queuille** : voir VINCENT, *Topon.* de la France, p. 205 (\**collia* « colline ») ; de là le nom nl. *van Coillie*, *Vercoullie*,... (cf. J. LINDEMANS, Kon. Vla. Acad., Versl. en Med., 1946, p. 25-27). — **Raquet** : de l'anc. fr. *raque* « marc de raisin » ; valable pour nos *Raquet* ? — **Recht** : comparer aussi *Recht*, commune de langue allemande dans le canton de St-Vith ? — **Remacle** : pour expliquer la localisation en Wallonie, Picardie, préciser que ce saint « aquitain » évangélisa l'Ardenne. — **Rolande** : comp. *st<sup>e</sup> Rolende*, w. *Rolinde* ou *Rolin'ne*, vénérée à Gerpinnes (où le nom de fam. *Roland* est attesté). — **Saive** : voy. ci-dessus. — **Sandre**, pour « Alexandre », est bien connu aussi au Nord. — **Sencier** : fr. *censier*, w. *cinsî* « fermier ». — **Servais**, qualifié comme *Lambert* d'« ancien nom de baptême », est encore porté à Liège (et *Lambert* davantage encore !) — « **Simette** (Vosges), n. obscur » : peut-on penser à *st<sup>s</sup> Symètre*, w. *smète*, honoré chez nous à Lierneux, dont le nom explique des *Smette* ardennais : n. de pers. « *Semetre* » et « *Simetre* » à Lierneux en 1524, « *Smettre* » et « *Semettre* » en 1544 (Folkl. Malmedy, 13, p. 26 et 27 ; 14, p. 46 et 48 ; cf. aussi REMACLE, *Parler de La Gleize*, p. 243) ? — **Sohier** : peut aussi en Wallonie être le n. de commune *Sohier*. — **Tahier** : pourrait de même être le nom d'un de nos villages. — **Talbot** : « n. anglais (introduit par des immigrés aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. ») ; est chez nous un surnom ancien : 1530 « Lambert le Tallebot », à Embourg (LAHAYE, *Invent. chartes St-Jean l'Évang.*, II, p. 126) ; cf. « *Trixhe Talbot* » au cad. de La Reid (citation de J. HERBILLON, qui signale

aussi que BODY, *Noms de familles*, p. 64, dérivait Talbot d'un ancien terme signifiant « voleur, bandit » [?]; le nom de famille Talbot existe encore effectivement au pays de Vielsalm; cf. *on sot talibot* « un sot » à Voroux-G.). — Tasset, Tassin : peuvent venir de Stasse « Eustache », cf. Stasquin et Taskin, Stassart et Tassart, Stassin et Tassin; d'autre part, dans tasse = « bourse », reconnaître le correspondant du lg. take, d'origine germanique, et non l'équivalent du fr. tasse. — Théroigne : voir ci-dessus. — Theunis : cf. supra Gilis. — Thomesson : voir ci-dessus. — Thys : n. de commune chez nous. — Tiquet : comp. les noms communs w. tikèt (DL), fr. tiquet (dimin. de tique). — Trochet : comp. Torchet. — Ursel : aussi commune de la Flandre orientale (d'où « duc d'Ursel »). — Varcollier : le lorr. varcole, wèrcole, etc. = licou de cheval (et non « cache-col »); d'où varcolî, wèrcolîer « bourrelier »; cf. « Lambeleti [génitif latin], le Warcoliers », Cartul. d'Orval, p. 695 (a° 1362). — Verlaine : voir ci-dessus. — Warcollier : « faux picardisme » invoqué par erreur; cf. ci-dessus Varcollier. — Watier et Wautier : voir ci-dessus.

— Voir aussi nos 18, 26, 41, 51, 71, 108, 123, 125, 126, 177, 178, 182, 183, 198.

### Phonétique.

\*151. L. WARNANT. *La longueur des consonnes dans les mots du wallon d'Oreye* [W 13]. (BTD, 25, p. 137-184). — Dans ce troisième article (cf. BTD, 24, 391, et 25, 231), L. W. continue à étudier, selon la même méthode et avec le même mérite, son parler hesbignon-liégeois. Les conclusions de ces nouvelles recherches sont nombreuses et nuancées; mais, comme il s'agit cette fois des consonnes, et non plus des voyelles, les résultats sont moins frappants que ceux des études précédentes. Certains d'entre eux ont pourtant un intérêt général : les mensurations opérées par L. W. confirment que, contrairement à ce qu'ont professé des phonéticiens éminents, les consonnes offrent d'importants écarts de longueur, et elles révèlent, d'autre part,

que « les consonnes françaises sont beaucoup plus courtes, dans toutes les positions, que les consonnes du wallon d'Oreye » (1).

152. ÉLISÉE LEGROS. *Notes de dialectologie gaumaise. II.* (Le Pays gaumais, 12, 1951, p. 17-32 ; 5 illustr.). — Classons ici ces notes, parce qu'elles traitent avant tout des mots présentant le passage de *-rs-* à *-ch-* lorrain : ainsi *môchale* « viorne lantane » (cf. DBR, 6, p. 24-27 ; BTD, 22, p. 462), prob<sup>t</sup> « mar-saule » à l'origine ; puis une vingtaine de mots ou de familles de mots, dont *ochon* « ourlet ; croûton ou chanteau de pain » ; *couch* « court », *vîch* « ver », ces deux derniers ayant l'*r* final traité pareillement. — *In fine*, questionnaire sur la « fièvre lente ».

153. [A. G. HAUDRICOURT et A. G. JUILLAND. *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* (cf. BTD, 24, p. 394).] — C. r. par L. REMACLE (RbPhH, 29, 1951, p. 528-532) : nettes réserves.

154. [W. v. WARTBURG. *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* (cf. BTD, 25, p. 232).] — C. r. par ALBERT HENRY, DBR, 8, p. 54-57 : réserves sur l'interprétation des faits.

155. CHARLES THÉODORE GOSSEN. *Petite grammaire de l'ancien picard.* (Paris, Klincksieck, 1951 ; 186 p. in-8°, cartes hors-texte et dans le texte). — L'auteur (aujourd'hui chargé de cours à l'Université de Bâle) désire grouper nos connaissances sur l'ancienne « scripta » picarde : aussi met-il en rapport les résultats de ses premières recherches sur la langue des chartes (voir *Die Pikardie als Sprachlandschaft des Mittelalters, auf Grund der Urkunden* ; cf. BTD, 17, p. 202-203 ; 20, p. 300 ; 21, p. 169) avec ceux que lui fournit

(1) Ce c. r. est de LOUIS REMACLE.

l'étude complémentaire des textes littéraires. Laissant de côté le vocabulaire, il nous donne un aperçu systématique fort utile des phénomènes phonétiques (sur le modèle de BOURCIEZ), morphologiques et syntaxiques (ce dernier chapitre toutefois étant beaucoup plus réduit). De plus une petite anthologie de chartes et de textes littéraires rassemble 42 extraits caractéristiques. Enfin un court appendice montre, à propos du jeu *Le Garçon et l'Aveugle* localisé à Tournai, combien, d'après les seuls critères de langue, la localisation exacte d'une œuvre littéraire reste malaisée.

Le walloniste, qui note avec intérêt la façon dont Ch. Th. G. se prononce sur la nature de la « scripta » picarde (p. 11-12 et p. 31-33), aura souvent l'occasion de se reporter à ce manuel, tant pour les faits picards de Tournai et de Mons que pour la comparaison avec les faits proprement wallons (l'auteur utilise constamment le *Problème de l'ancien wallon* de REMACLE). Abondamment documenté et très bien présenté, il fait honneur à son auteur comme à la romanistique suisse.

Ch. Th. G. est maintenant bien convaincu du caractère composite de la « scripta » médiévale et sa position se rapproche assez de celle qu'on a adoptée chez nous. Qu'elle ne se confonde pas tout à fait avec la nôtre ne se marque plus que dans des détails, comme la citation de BALLY, p. 32, note, qui valait pour une langue commune moderne à peine altérée par la conservation de quelques archaïsmes (et BALLY avouait déjà lui-même exagérer un peu), cas fort différent de la langue des scribes médiévaux puisant continuellement dans les dialectes voisins contemporains. Dans l'exposé, l'auteur se garde d'oublier le caractère composite de la « scripta » : ainsi explique-t-il les doublets franco-picards par l'emprunt de langue écrite, renonçant aux « sons intermédiaires » plus ou moins bien rendus (pour *-iu*, *-ieu*, p. 60) ou à une évolution en voie d'accomplissement (pour le *-t* des participes passés souvent omis, p. 84). Ainsi apparaît dans l'étude de l'ancienne langue un grand progrès que les wallonistes peuvent être fiers d'avoir provoqué.

L'auteur s'appuie naturellement sur la comparaison avec les parlers picards actuels. Il pourrait le faire davantage encore, de

façon à éclairer mieux certains phénomènes anciens en même temps que pour permettre l'étude des antécédents de phénomènes modernes assez importants.

Ainsi, p. 76, p. 78, p. 81-82, on fait allusion à la palatalisation secondaire de certains parlers picards modernes sans exposer clairement les faits. On ne peut dire en tout cas, comme on semble le faire, p. 78, que cette évolution affecte la vélaire  $c + o, u$  et  $QU + i, e, a$  : il ne s'agit pas de phonèmes latins, mais de l'action des voyelles antérieures romanes ; il ne peut donc en être question pour tenter d'expliquer des graphies *rechonois*, *chouchier*, *chois* « coi », *chouronnes* et même *chler*, puisque ces mots ne sont précisément pas de ceux qu'affecte cette palatalisation.

Si Ch. Th. G., à côté de la graphie *tans* au lieu de *tens t e m p u s*, signale maintenant la prononciation actuelle *tā* (p. 50 ; pourquoi ne faire de même pour *sans s i n e* ?), il me paraît qu'il n'en tire point tout ce qu'il en pouvait déduire sur le caractère déjà probablement assez mêlé de l'ancien picard parlé lui-même — ce qui rend plus complexe que pour le wallon l'étude de la « scripta » régionale (voyez aussi notre hennuyer actuel d' *tins-in tans* [sic] « de temps en temps »).

Ailleurs du reste il néglige parfois encore pareil contrôle : ainsi pour le doublet *chiel/ciel* *c a e l u m* (p. 71-72) à côté duquel il faudrait placer le picard moderne *siel*, pl. *siou*. Et quand on invoque des types actuels sporadiques *ach(a)té*, *char*, *chène*, *chose* pour « acheter, chair, chêne, chose » (p. 76) ou même des types habituels comme *aracher*, *prêcher*, *dépêcher*, *impêcher* (p. 78-79 ; pourquoi ne pas citer les formes en *-i* qui existent encore ?), il faudrait nettement marquer le caractère d'emprunts français de ces formes qui n'ont rien à voir avec la palatalisation secondaire.

D'autre part, je regrette de ne point trouver un mot sur les antécédents de certains *s* conservés bel et bien devant consonnes de-ci de-là, quoi qu'on dise p. 86 (voyez à Gondecourt *crousse* « croûte », *passé* « pâte », *tasser* pour « tâter », attesté celui-ci à Mouscron même ; *crousse* se dit aussi chez nous à Ploegsteert, à Comines, on le verra par la carte 24 de l'ALW 1). Et quand on parle (p. 98) de l'article français *la* concurrençant *le*, *li* féminin, je me demande s'il ne valait pas la peine de rechercher si on le décèle spécialement dans les cas où le picard actuel s'en sert lui aussi (cf. DBR, 7, p. 135, note 1).

P. 85, on aurait pu détacher le cas de *crâiche* « graisse » de celui



des ss sans yod, pour en rapprocher (a)bachî (a)baïsser, méchon moisson, etc.

Dois-je dire que je n'aime guère les termes « francisme » (p. 72) et « picardité » (p. 74)? — P. 86, note, on attribue à É. LÉGROS ce qui est de L. REMACLE (1).

\*156. G. DE POERCK. *La diphtongaison de e et de o en ancien français et la palatalisation de ū*. (Handelingen van het XIX<sup>e</sup> Vlaamse Filologencongres, Bruxelles, 1951, p. 141-148). — G. DE P. croit que, contrairement aux théories traditionnelles, «  $\bar{e}$  s'est fermé en  $i$  et  $\bar{o}$  en  $\bar{u}$  ; plus exactement [...] que  $\bar{e}$  s'est confondu articulatoirement avec  $i$  et  $\bar{o}$  avec  $\bar{u}$  », de sorte qu'on aurait eu deux  $i$  et deux  $u$  « qualitativement différents » :  $\bar{i}^1$  (=  $\bar{i}$  du lat. class.)  $\neq$   $\bar{i}^2$  (=  $\bar{e}$ ,  $i$  du lat. class.) ;  $\bar{u}^1$  (=  $\bar{u}$  du lat. class.)  $\neq$   $\bar{u}^2$  ( $\bar{o}$ ,  $\bar{u}$  du lat. class.). Conséquences : d'une part, l'existence de deux  $i$  et la nécessité d'écarter leur collision phonétique auraient provoqué la diphtongaison de  $\bar{i}^2$  ( $>$   $\bar{e}$ ) ; d'autre part, en ce qui concerne les deux  $\bar{u}$ , les mêmes circonstances auraient entraîné le passage de  $\bar{u}^1$  à  $\bar{u}$ . A l'appui de ces théories originales et ingénieuses, qui se rattachent aux explications phonologiques et structurales, l'auteur développe des arguments qui paraissent très solides ; souhaitons qu'il puisse les exposer prochainement avec toute l'ampleur voulue (2).

### Morphologie.

157. KURT BALDINGER. *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff. Ein Beitrag zur Bedeutungslehre im Französischen mit Berücksichtigung der Mundarten*. (Deutsche Akad. d. Wissensch. zu Berlin, Veröffentlichungen des Instituts für

(1) P. 45, la mention du gaumais — due à L. REMACLE — est de trop. La diphtongaison gaumaise (ou mieux gaumaise méridionale) de  $\bar{e}$  et de  $\bar{o}$  n'est pas analogue à celle du wallon ; une zone non-diphtonguée la sépare d'ailleurs de celle-ci.

(2) Ce c. r. est de LOUIS REMACLE.

Romanische Sprachwissenschaft, 1 ; 1950 ; 300 p. in-8<sup>o</sup>). — Importante étude sur les suffixes collectifs et la manière de rendre le concept de collectivité. Quelques méprises et, me semble-t-il, un peu trop de schématisme.

L'auteur a eu l'idée malencontreuse de traduire en orthographe phonétique la graphie de HAUST sans lire les règles d'orthographe wallonne ; d'où des erreurs graves : *ramatedž* pour *ramteč*, *vādolež* pour *wādleč*, *kōsiež* pour *kōsyēč* (p. 33), *pihoreys* pour *piɣrey* (p. 49), *pēhoreys* pour *peɣrey* (p. 52), *kitær* pour *kiteyær* (p. 61), *wertšis* pour *twerčis* (p. 74), *ramšis* pour *ramhis* (p. 185), *bežareys* pour *bēɣrey*, *kævreys* pour *kævrej* (p. 203), *tōdāhe* pour *tōdāx* (p. 249), etc., etc. Corriger de même *wagneûre* en *wagueûre* (p. 61), *émileûre* en *émileûre* (p. 63), *Hay nègis'* en *Huy nèyis'* (p. 73), *bourbér'rière* en *boubér'rière*, *iwègn'rière* en *lwègn'rière* [et supprimer par conséquent l'étymologie par *Iwan* !] (p. 191), *om'rière* en *om'rière* (p. 195), *trézôr'rière* en *trèzôr'rière* [d'où suppression de l'observation] (p. 199), *fruzédje* en *fruzihédje* (p. 263), *émilédje*, *émileûre* en *émé-* (p. 264).

P. 98, le w. *djóné* « essaim » a le suffixe -e l l u, non -à t a. — P. 136, le w. *tramaye* ne renferme pas plus le suff. -aye que le fr. *trém ail* n'a le suff. -ail. — P. 177, le terme *archure* n'est pas seulement dans LITTRÉ ; voy. BSW, 54, 189, EMW, 2, 284, et 5, 230. — P. 194, le w. *bordjeûz'rière* « bourgeoisie » n'est pas une formation péjorative. — P. 227, le w. *fouyé*, *foyé*, *fouya*, gaum. *fuyé*, a le suff. -e l l u, non -a c c u.

Indépendamment de ces méprises, il semble que l'auteur voie parfois les mots de trop loin et comme de l'extérieur. Ainsi le mot *colèb'rière* n'a en soi rien de péjoratif (la traduction du DL « passion pour les pigeons » pourrait être remplacée par « colombophilie », terme omis sans doute par purisme), tandis que le moins usité — qui peut passer pour une création spontanée — *colèbédje* peut plus facilement se charger d'une nuance péjorative (voy. du reste l'exemple même du DL) ; dans l'emploi figuré : « on a chacun sa petite *colèb'rière* » (= sa marotte), le suffixe ne fait rien dans l'affaire ; il faut donc revoir ce que dit l'auteur du degré de valeur affective de ces différents suffixes (p. 196). Je m'étonne d'autre part de ne pas voir faire un sort à la remarque du *Dict. des Rimes* de HAUST, p. 141, sur la formation de dérivés en -édje.

— Voir aussi nos 68 et 155.

## Syntaxe.

158. LUCIEN TESNIÈRE. *Le duel sylleptique en français et en slave*. (Bull. Soc. Ling. de Paris, 47, 1951, p. 57-63). — Intéressante étude sur le type *nous deux Jean, nous deux mon père* dans une partie du domaine gallo-roman ainsi qu'en islandais, et *nous [deux] avec Jean* en slave. La conclusion est excessive : *nous deux avec Jean*, relevé par ex. aussi en wallon oriental, serait une tournure renforcée, moins « logique » que *nous deux Jean*. Il paraît hasardeux d'autre part de tirer des déductions sur la filiation historique de pareils faits, sans penser à la possibilité d'un mouvement naturel « qui, partant de bases analogues et suivant des voies parallèles, finit par atteindre des résultats identiques » (cf. REMACLE, BTD, 22, p. 397).

159. MARIANNE STAUB. *Richtungsbegriff, Richtungsausdruck. Versuch zu einem Vergleich von deutscher und französischer Ausdrucksweise*. (Romanica Helvetica, vol. 27 ; Francke, Berne, 1949 ; XIX-168 p. in-8°). — M<sup>lle</sup> STAUB traite un sujet tout proche de celui que L. BERGH a étudié en 1948 (cf. BTD, 23, p. 187) ; « les deux ouvrages se complètent plus ou moins », mais M<sup>lle</sup> S. se tient au point de vue synchronique. Du côté français, elle a consulté aussi des textes dialectaux. Sa thèse « éclaire définitivement » l'opposition entre les tournures plus « implicites » du français et celles plus « explicites » de l'allemand, comme le dit le c. r. de L. REMACLE, RbPhH, 29, p. 1218-1220.

160. KARL MICHAËLSSON. *L'antéposition de l'adjectif épithète en français est-elle due à une influence germanique?* (Mélanges... Dauzat, p. 215-223). — Laisant de côté le problème de l'antéposition dans les régions limitrophes d'un domaine germanique, l'auteur renouvelle la question de l'antéposition en ancien français, recherchant si cette

position peut provenir de l'état du germanique à l'époque du bilinguisme germano-roman. L'étude des documents germaniques montre que cette question est « d'une complication beaucoup plus grande qu'on ne le croit souvent. Les raisons qu'on allègue en faveur d'une influence germanique ne résistent pas à une étude un peu détaillée des faits ».

— Voir aussi nos 55, 155 et 176.

### Parémiologie.

161. JOS. DUPONT. *Le chaînon sémantique ternaire*. Une méthode étymologique pour la détection des calques avec confusion d'homonymes. Contribution à l'étude du bilinguisme en Belgique et ailleurs. (BTD, 25, p. 279-321). — Pour J. D., « il ne reste rien absolument des arguments » sur lesquels je me suis appuyé dans ma critique du BTD, 24, p. 397, concernant son article du BTD, 23 ; cette thèse est illustrée par un exposé systématique des bases de ses recherches, enrichi d'exemples nouveaux. Je réponds dans le BTD, 26, à cet article qui me persuade davantage encore de ce que la méthode de J. D. égare la philologie sur des voies qui ne mènent nulle part.

Concernant l'article de J. D. du BTD, 24, lire le jugement sévère de M. GYSSELING, RbPhH, 29, p. 1386.

— Voir aussi nos 84 et 86.

### Onomasiologie.

\*162. ALBERT HENRY. *Les noms des jours de la semaine en ancien français*. (Romania, 72, 1951, p. 1-30). — Article capital pour l'histoire des noms des jours de la semaine

en Gaule romane. Les faits wallons et belgo-romans y jouent un rôle important.

On sait que, dans leurs *Études de géographie linguistique*, après avoir examiné les cartes de l'ALF consacrées à ces termes, J. GILLIÉRON et M. ROQUES concluaient notamment que le latin avait implanté en Gaule une seule formule, *Martis die*, où l'on avait conscience de la valeur propre de *die*, et qu'ensuite le type *di-mar* était sorti de *mar-di* sous l'influence des tendances syntaxiques nouvelles. Reprenant quelques aspects du problème en domaine d'oïl, A. H. renverse les conclusions de GILLIÉRON et ROQUES.

Après avoir élargi, à l'aide d'indications diverses, l'aire septentrionale (wallonne) de *di-mar* (que trahissait seulement dans l'ALF le fameux *dimyèk* de Beaufays), A. H. en esquisse l'histoire. Telle qu'on la connaît par les données dialectales récentes, cette aire n'est qu'un débris d'une zone jadis beaucoup plus étendue. Localisant et datant avec soin les documents médiévaux dont il dispose, A. H. relève le type *di-mar* non seulement dans la région picardo-wallonne, mais jusque dans le Poitou — c'est-à-dire dans la plus grande partie du domaine d'oïl. Grâce à la précieuse *Table chronologique des chartes et diplômes concernant la Belgique* de A. WAUTERS, il peut suivre, de 1227 à 1350, dans la région picardo-wallonne elle-même, la disparition progressive du type *di-mar*, dont « la décade 1330-1340 a sonné le glas ». D'après des constatations diverses, il incline à croire que, dès le 13<sup>e</sup> s., le type *di-mar* est nettement plus vulgaire que le type *mar-di*, et que celui-ci a triomphé surtout parce qu'il est apparu comme le candidat des chancelleries ecclésiastiques et des chancelleries « savantes ».

Enfin, pour reconstituer les origines, A. H. recourrait à l'hypothèse suivante : les deux types *martis dies* et *dies martis* existaient en latin vulgaire (contrairement à ce que croyaient les auteurs des *Études de géogr. ling.*), et tous

deux se sont répandus en Gaule ; mais *di-mar*, plus populaire dès l'origine, a été supplanté progressivement par *mar-di*... Au surplus, la rivalité de *diurnum* et de *dies* n'aurait guère influencé la lutte entre les deux types.

En terminant, l'auteur rapproche ses conclusions de celles de H. R. BRUPPACHER, *Die Namen der Wochentage im Italienischen und Rätoromanischen* (Romanica Helvetica, vol. 28 ; Berne, 1948) et envisage l'hypothèse de la souveraineté du type *dies martis* en latin vulgaire.

Dans des compléments parus aussi dans le t. 72 de Romania, p. 224-226, A. H. discute certains points de l'article de W. VON WARTBURG, *Los nombres de los dias de la semana*, Revista de filol. española, 33 (1949), 1-14, et maintient ses propres conclusions : « sur le plan même de la Romania, la géographie linguistique montre lumineusement que le type *martedì* est une innovation centrale en Italie et en Gaule » (p. 226) (1).

163. MAURICE PIRON. *Arnicot et les noms du hanneton en Belgique romane*. (BTD, 25, p. 185-190). — Classement des types traduisant « hanneton » ; étude particulière de *arnicot*, *êrnicot*, diminutif de *Arnould*, *Ernould* ; détermination de la raison du choix de ce prénom (appliqué à un « mari cocu », puis à un insecte porteur de cornes).

164. [L. WARNANT. *La Culture en Hesbaye liégeoise*. (cf. BTD, 25, p. 233-236). — C. r. élogieux par WILLY BAL (VW, 25, p. 73-77) : précisions techniques et remarques de méthode inspirées de considérations sociologiques.

165. KARL JABERG. *Krankheitsnamen. Metaphorik und Dämonie*. (Schweiz. Archiv f. Volkskunde, 47, 1951 [= Heimat u. Humanität, Festschrift für Karl Meuli], p. 77-114). — Étude, suggestive pour le folkloriste comme pour le

(1) Ce c. r. est de LOUIS REMACLE.

linguiste (et dont quelques données concernent le wallon), sur les noms de l'onglée et du panaris. Ceux des noms qui font allusion à des diables, à des animaux, etc., sont-ils dus à de simples métaphores ou reposent-ils sur une croyance à un être démoniaque? Question difficile à résoudre, conclut l'auteur.

166. ALFRED THIERBACHER. *Untersuchungen zur Benennung der Kirchenfeste in den romanischen Sprachen.* (Deutsche Akad. der Wissenschaften zu Berlin, Veröffentlichungen des Instituts für Romanische Sprachwissenschaft, n° 6, 1951 ; 135 p. in-8°). — Noms de l'Épiphanie, des jours de fête de la Septuagésime au mercredi des cendres (sauf le mardi gras), des jours typiques de la quinzaine pascale, de la Fête-Dieu, de la Toussaint et du Jour des morts. L'auteur met en œuvre une documentation considérable, ancienne et moderne.

P. 27, l'anc. pic. *trezime*, *tresime* « Épiphanie » est attesté dans les régions de Béthune et de St-Omer ; celles-ci ne faisaient point partie de l'ancien diocèse de Liège (contrairement à JUD, Rev. Ling. Rom., 10, p. 53). — P. 34, « jour des rois » (Liège, Seraing) et nl. *Driekoningen* mis en rapports avec Cologne ; mais le « jour des rois » de Wallonie est identique au « j. des r. » de France, où Cologne n'a que faire ! — P. 87, pour une explication plus simple de « blanc jeudi », etc., voy. BTD, 16, p. 197 (par la couleur des habits du prêtre et des ornements de l'autel). — P. 90, l'anc. lg. *treiz devenres* « vendredi saint » est du XIII<sup>e</sup> et non du XIV<sup>e</sup> s. ; renvoyer à l'édit. du *Médecin. liég.* par HAUST (1941), plutôt qu'au Bull. de l'Acad. de 1933.

— Voir aussi nos 100 et 101.

### Lexicologie.

167. ÉLISÉE LEGROS. *A propos du « Dictionnaire Aclot »* par JOSEPH COPPENS. (VW, 25, p. 90-99). — Après une introduction sur l'ensemble de nos glossaires régionaux,

examen, analogue à celui qui a paru dans le-BTD, 25, p. 238-243, sauf que la partie folklorique surtout est plus développée et que dans le BTD la partie étymologique est traitée avec des précisions qui manquent dans la VW. Puis-je ajouter que l'auteur s'est déclaré convaincu par mes observations et reconnaissant de ma critique?

A propos de *cruwéle* « gaudriole », cité seulement comme substantif féminin (cf. BTD, 25, p. 242), ajoutons que l'adjectif *cruwél* « drôlatique, burlesque » est connu aussi à Nivelles ; J. C. aurait pu le relever par ex. dans *l'Armonak des bouns Aclots pou l'année 1890*, p. 64, où l'on parle de lettres renfermant « des affaires si *cruèles* » ; de même dans celui de 1891, p. 70, on cite des « *cruèles lètes* » (c.-à-d. des lettres contenant des pataquès ou des drôleries involontaires) ; raison de plus pour ne pas y chercher le flam. *gruwel* !

168. CARLOS ROTY. *A propos d'un lexique tournaisien*. (VW, 25, p. 287-289). — Signale un glossaire inédit rédigé en 1885 par l'auteur dialectal AUGUSTE LEROY et dont une copie est conservée à Tournai.

169. [W. BAL. *Lexique du parler de Jamioulx* (cf. BTD, 24, p. 402-404).] — C. r. élogieux par L. WARNANT, RbPhH, 29, p. 1243-1246 ; le recenseur regrette notamment l'absence de certaines traductions ou indications facilitant la compréhension.

170. [J. WISIMUS, *Dict... verviétois* (cf. BTD, 22, p. 451-460 ; 24, p. 400-401).] — C. r. élogieux par I. BEAUPAIN et O. JODOGNE, DBR, 8, p. 151-153.

On aurait pu renvoyer à mes remarques assez nombreuses et importantes (notamment pour les termes de Solwaster).

171. Dans les nos 17 à 28 de la 3<sup>e</sup> année (1951), *el bourdon d'Châlèrwè èt co d'ayeûr* a continué la publication du *Vocabulaire wallon namurois* de ROBERT BOXUS. Disons, comme l'an dernier (BTD, 25, p. 243) : « beaucoup de mots rares,



intéressants parfois, suspects d'autres fois, sur la provenance desquels on aimerait être renseigné ».

Citons dans une seule colonne : *doûmèteús* « buissonneux » ; — *dreúke* « anfractuosité » ; — *droubon* « précipice » ; — *druziyon* « spectre » [?!]...

172. Dans certains de ses numéros, le même mensuel a publié des listes de mots carolorégiens : *Les vieux mots qu'on oublie* (p. 78, 96, 116). Formes souvent intéressantes, mais qui seront perdues pratiquement si le « Dictionnaire carolorégien » — dont on parle souvent sans que l'œuvre paraisse avancer — ne les reprend en un lexique suivi.

173. Dans *el Mouchon d'aunia*, mensuel des Écrivains wallons du Centre (39<sup>e</sup> année), on lit quelques discussions et notes (avec la collaboration du D<sup>r</sup> R. NOPÈRE) sur l'*oublini<sup>n</sup>*, *oubligni<sup>n</sup>*, *oubliyi* « insecte ravageant les houblonnières » ou « chrysalide » (p. 38 et 118 ; févr. et juin 1951) ; sur *viki al cripe di sès parints* (Lodelinsart, Jumet) « vivre aux dépens de ses parents » (p. 118) [outre HÉCART, comparer VERMESSE, v<sup>o</sup> *crupes*] ; sur *chana* et *trouye*, termes de houillerie (p. 207 ; novembre).

174. Citons brièvement les derniers fascicules parus du *Glossaire des Patois de la Suisse romande* : fascicule 24, *brezolyao-brotse* (t. 2, p. 785-840 ; 1950-1951 ; rédacteurs : E. SCHÜLE, P. AEBISCHER, A. DESPONDS, G. REDARD) ; — et du *Dicziunari rumantsch grischun* : fascicules 19 et 20, *Bastian-bickog* (t. 2, p. 241-333 ; 1950 et 1951 ; rédacteur : ANDREA SCHORTA).

Dans le *Glossaire*, le walloniste retiendra l'article *briser* 2 « terme financier », dont la partie étymologique concerne les parallèles wallons et se fonde sur une documentation que j'ai communiquée à la rédaction.

Dans les notes étymologiques du *Dicziunari* (rédigées avec le concours du regretté maître de Zurich, J. JUD), on trouve souvent à apprendre : dans le fasc. 17, j'aurais pu signaler l'article *barattar* où ce type largement répandu en roman (cf. anc. fr. *barater* « trom-

per », d'où le w. *barète*, *r'bdar'ter*, etc.) est rattaché au grec *πράττειν* (contrairement au *REW*, 943 a). — Dans le fasc. 19, la racine *patt-* « chiffons » (dont on dit que les parlers de la Wallonie n'offrent que des traces : lesquelles?) est ramenée à un type préroman (contre le *REW*, 6153).

175. En 1951, est parue la 3<sup>e</sup> livraison (de *be-rieden* à *Buz*) du *Luxemburger Wörterbuch* (p. 91-169 ; Luxembourg, P. Linden).

*binjong* « petite ridelle » ; ajouter : emprunté du w. *bègnon*.

### Étymologie. Sémantique.

176. LOUIS REMACLE. *La formation de l'expression liégeoise à foûr-èhant « au printemps »*. (DBR, 8, p. 5-15). — Il est sage de revenir à l'étymologie de HORNING (que celui-ci avait abandonnée) : « au *fors issant* ». La sémantique en effet corrobore cette explication que ni la phonétique ni la syntaxe ne contredisent, loin de là. Remarques intéressantes sur l'antéposition de l'adverbe de lieu et la substantivation de la forme verbale en *-ant*.

177. ALBERT HENRY. *Wallon liégeois warokê, waroker*. (Ibid., p. 143-148). — Excellente mise au point. Le w. *waroc'* « gros bâton », dimin. *warokê*, verbe *waroker* « lancer un bâton, etc. », comme l'anc. fr. *garrot* « bâton », remonte au fq. *\*wrok*. En appendice, nom de famille *Waroquier* (déjà au XIII<sup>e</sup> s. à Tournai), *Waroquet*,..., qui s'y rattache.

JULES HERBILLON me signale : « Cholard *Varokiet* » (fin XIII<sup>e</sup> s.) : VERRIEST, *Le servage dans le comté de Hainaut. Les sainteurs*..., p. 445.

178. JULES HERBILLON. *Le nom du briolet, vin hutois*. (VW, 25, p. 62). — Attestations toponymiques et anthroponymiques de ce type qui dériverait de *brai* ; comme le vin « clairot » est clair, le « briolet » serait du vin « marécageux », c.-à-d. peu limpide.

179. Au cours d'un c. r. d'une édition de GAUTIER DE COINCI, *De sainte Leocade...*, procurée par EVA VILAMOPENTTI (Helsinki, 1950), le regretté NOËL DUPIRE discute le sens et l'étymologie du w. *bègâ* « purin » (Neuphilologische Mitteilungen, 52, 1951, p. 65-66).

N. D. appelle « secondaire et locale » l'acception « purin » ; or ce sens est celui de *tout* le domaine wallon (sauf quelques villes où le mot ne vit guère que dans des comparaisons : « du café comme du ~ », ou par application à des mares d'eau sale, etc.) ; un dialectologue habitué aux parlers vivants n'hésitera pas dans ces conditions sur le sens réel de ce mot campagnard. Quant au moy. nl. *bagger(t)* « boue », proposé par N. D., il n'explique pas qu'on n'ait nulle part *ba-* à l'initiale en roman : voy. l'anc. *begart* (dér. *embe-garé*), le w. *bègâ*, *bigâ*, etc.

180. JULES HERBILLON. *A propos d'un supplice d'autrefois : ancien liégeois cöpestu : chaise à plongeon.* (VW, 25, p. 139-141). — Il s'agit d'un mot appliqué au supplice de l'estrapade, dérivé du moy. néerl. *scepstoele*. Il faut donc corriger dans ce sens là la notice de HAUST, dans l'Ann. d'Hist. Liég., t. 2, p. 158.

181. † JEAN HAUST. « beghine », *ancienne monnaie du Pays de Liège?* (VW, 25, p. 298). — Question posée à propos d'une citation de Jean de Stavelot. — Voir la réponse de JULES HERBILLON, dans le 1<sup>er</sup> n° de 1952.

182. [L. GESCHIERE. *Éléments néerlandais du wallon liégeois* (cf. BTD, 25, p. 248-254).] — Sous ce même titre, JULES HERBILLON a examiné l'ouvrage dans son ensemble (DBR, 8, p. 16-26), en introduction à des rectifications et à des compléments nombreux fondés surtout sur l'apport de formes anciennes (Ibid., p. 65-89 : lettres A-C). Noter tout spécialement *bruskène* « esp. de drap » (dérivé de « braise », w. *bruzi*) ; *caterèye* « taudis » et *catt*, anc. fr. *catier* (d'où le n. de pers. *Cattier*), litt<sup>t</sup> « cathare » ; *clussé* « crochet à ressort » (de \**clusellu* roman) ; *crèpé*

« petit morceau d'écorce de chêne » et l.-d. *crèpale*, etc. (de « croupe »?)... A suivre.

D'autre part, sous le titre *Une importante contribution à l'étude des rapports linguistiques néerlando-romans*, J. WARLAND a examiné aussi le mémoire de L. G. On en retiendra, outre un certain nombre de cas précis étudiés à titre d'exemples, des observations de méthode sur plusieurs difficultés dans l'étude des apports étrangers (Leuvense Bijdragen, 41<sup>e</sup> année, 1951, Bijblad, p. 1-9).

Signalons aussi le c. r. de J. ENGELS, Museum (Leyde), 56<sup>e</sup> année, 1951, col. 65-66.

183. B. E. VIDOS. *Mots créés, mots empruntés et curiosités linguistiques*. (Revista Portuguesa de Filologia, vol. 4, t. 2, 1951, p. 269-309). — Notons, dans cet article par ailleurs intéressant, les p. 277-279, concernant l'anc. lg. *speelie*. Ignorant que les wallonistes l'expliquent par « fabricant d'épées », l'auteur, après BEHRENS et VALKHOFF qui ont mis en avant le moy. nl. *spelmakere* « épinglier », y voit un mot né « dans un milieu bilingue où les artisans (liégeois) parlaient et connaissaient le flamand ». Construction en l'air qui méconnaît l'aspect linguistique et les faits historiques, comme le montrera un article des DBR, t. 9.

184. B. E. VIDOS. *Noms de villes et de provinces flamands et néerlandais devenus noms communs dans les langues romanes*. (Estudios dedicados a Menendez Pidal, Madrid, 1950 ; p. 165-194). — Intéresse le français et les langues romanes, et beaucoup moins nos parlers. Corrige à l'occasion l'article de VINCENT dans les *Mélanges Haust* sur la forme (néerlandaise ou française) sous laquelle les noms flamands ont été empruntés.

185. L. SPITZER. *La danse macabre*. (Mélanges Dauzat, p. 307-321). — Article important pour la linguistique

comme pour le folklore : la « danse macabre » y est considérée comme le résultat d'une contamination entre la conception des morts qui dansent et celle de la chasse sauvage ; voyez aussi la conclusion sur l'interpénétration dans l'âme médiévale de l'esprit ecclésiastique et des tendances folkloriques, que BÉDIER matérialisait trop en en faisant une collaboration du clerc et du trouvère. L'auteur touche à la question de l'*arbre macabre* (d'où le wallon *arbre Abraham*, etc.), phénomène météorologique.

186. ALBERT DAUZAT. *Chauve-souris*. (Le français moderne, 19<sup>e</sup> année, 1951, p. 23-24). — Revient à l'étymologie « *choue-souris* » de GRANDGAGNAGE, t. 1 [et non « 2<sup>e</sup> fasc. »], p. 22, v<sup>o</sup> *chawe-sori* [à lire : *tchawe-s.*, et non « *chawe-sri* »], qui a toujours été celle des wallonistes (renvoyer au DL, v<sup>o</sup> *tchawe-sori* ; cf. aussi BTD, 9, p. 48).

A noter la remarque de LOUIS REMACLE qui réclame une vérification paléographique de la célèbre glose : *calvas sorices*.

187. MARIO ROQUES. *Moyen français coriete, coroiete, croion, etc.* (Romania, 72, 1951, p. 529-538). — Dans un texte moyen français reconstitué un *\*croiet(t)e*, *\*groiet(t)e*, dimin. de *groie (groue)* « gravier » [dont, ainsi que ne le fait remarquer JULES HERBILLON, le l.-d. *Groyette* au cadastre de Daussois (prov. de Namur) pourrait perpétuer le souvenir].

188. PAUL BARBIER. *Nouvelles études de lexicologie française*. (Romance Philology, 4, 1950-51). — Notons, p. 261-263, le fr. *placet* « tabouret », expliqué par le fr. du N.-E. *passet* + *place* ; cf. *placette* (LITTRÉ, XVI<sup>e</sup> s.) comparé au lg. *passète* ; — p. 266-267, fr. *saligaud* : le regretté lexicographe de Leeds ajoute quelques détails au « judicieux » article de L. MICHEL dans les *Mélanges Haust*.

189. G. GOUGENHEIM. Fouyant, nom de la taupe dans le Nord et le Nord-Est du domaine français. (Ibid., p. 274-276). — Continue un « [mūlus] fodiens » ; cf. Gloses de Reichenau : *muli qui terram fodiunt*.

190. Dans un c. r. publié par E. POLOMÉ, relevons un rapprochement intéressant entre le lat. *vapidus*, l'anc. fr. *gape*, le lg. *wape* et le flam. *weeps* « fade, insipide » (RbPhH, 29, p. 1184).

191. J. LEENEN. *Schalie en schalij*. (Taal en Tongval, 3<sup>e</sup> année, 1951, p. 34-35). — A propos des correspondants néerl. du w. *hayèye*, anc<sup>t</sup> « *escaillie* », « espèce d'arrière-cour ».

192. JOHANNES HUBSCHMID. *Alpenwörter romanischen und vorromanischen Ursprungs*. (Berne, A. Francke, 1951 ; 63 p. in-8<sup>o</sup>). — Mentionnons cette étude extraordinairement documentée — leçon inaugurale (avec quelques développements) d'un cours à l'Université de Berne —, consacrée à l'important chapitre des mots alpestres, parce qu'elle touche de-ci de-là à des mots wallons, vus d'ailleurs d'un peu loin parfois.

Le w. *baume* n'est signalé que dans son sens de « galerie horizontale de mine » ; ce n'est évidemment pas dans ce sens qu'il a persisté chez nous depuis les origines prélatines. — C'est isoler davantage encore un sens second que faire état de *civière* (de véhicule) à Nivelles pour appuyer une explication du fr. *civière* ; si COPPENS [et non COPPET, comme le dit la note 96] ne cite que ce sens, c'est qu'il ne tient pas compte du sens premier analogue au français ; BODY, *Vocabul. des charrons*, BSW, 8, p. 73, définit aussi *civière* d'on *bèné*, d'ine *tchèrète* comme COPPENS, mais l'adjonction du complément indique bien qu'il s'agit d'un sens secondaire.

193. WALTHER V. WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. T. IV, p. 481-640 (= 45<sup>e</sup> livraison) ; Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1951). — Un seul fascicule a paru en 1951 : il va de *hordeolus* à *Indes*. Outre le début

des composés en *in-*, *im-*, souvent moins intéressant pour le dialectologue, on y trouve des types importants à des points de vue divers : \**hüccäre*, \**hüra*, *hütica* (fr. *huch(i)er*, *hure*, *huche*), qui restent des énigmes étymologiques ; *illac*, *ille*, etc.

P. 482 a : Hesbaye *grouwoige* « escourgeon » ; lire : *grouwadje*. — P. 486 b : ajouter nam. *ôrdeure*, Jodoigne *ôrdere* « ordure » (surtout au fig. pour des paroles à Namur, pour des personnes à Jodoigne). — P. 490 b : pourquoi reconstituer un type onomat. *hos-* et non *hou-* pour le lg. *houzer*? — P. 495 a : *hôtellerie* pour « industrie hôtelière » n'est pas seulement suisse ; le fr. de Belgique l'emploie en tout cas également, et en France même le journal de l'industrie hôtelière s'intitule « L'Hôtellerie ». — P. 500 a, v<sup>o</sup> *hostis* : pour le moy. fr. *hot* (Hainaut, Flandre) « troupeau ; tas, multitude », il faudrait envisager les rapports avec le w. *hôt* « tas ». — P. 504 a : ajouter le mosellan *mau d'sint Hubert* « rage » (ZELIQUON, v<sup>o</sup> *mau*). — P. 507 a : on continue à citer le lg. nam. *humer* « usufruit », v<sup>o</sup> *hum*, en contradiction avec l'article *humus*, p. 514-515 ; contrairement à ce que dit la note de la p. 507 b, REMACLE, *Anc. wall.*, p. 126, ne met pas en doute l'explication par *humus* : il se borne à rapporter l'hypothèse de HAUST ; quant à *humer* « usufruit », *humier* [au même sens?] de 1583 (RAGEAU) à 1771 (TRÉVOUX), je me demande si cette traduction est bien exacte : en tout cas le *Grand Vocabulaire français*, en 1771, signale comme vieux mots *humier* « usufruitier » et *humière* « usufruit ». — P. 510 b : le nam. [arch.] *ume* est à lire *âme* ; quant à *wème* Givet, mieux vaudrait renvoyer directement à WASLET que citer le mot sous mon nom (parce que je l'ai ajouté sur épreuve d'après WASLET) ; pour *wème* enfin, qui n'est pas du namurois (il s'agit de Ben-Ahin et de Wallaffles), renvoyer au DL. — P. 514 b, noter que le verv. *oumères* est de 1760. — P. 523 a : pour *ysdroppe*, renvoyer à l'édit. du *Médecin*. par HAUST plutôt qu'à l'article préparatoire de l'Académie. — P. 547 a : à *delà*, ajouter l'anc. adj. dérivé wallon : *delatrain* (cf. BTD, 11, p. 202). — P. 580 b : w. *dispêchi* ; lire : *dispêtchi*. — P. 582 a, note 7 : dans *espêtchi*, l'*s* est analogique ; le préfixe *i* n'a pas été remplacé par *e* *x-*, qui aurait donné *s-* et non *ès-*. — P. 594 a : *c'est bon èployé* ; lire : *c'est bo-n-èployé* ou *èplèyé*. — P. 594 b : le sens de « douanier » pour les représentants (plus ou moins adaptés) du fr. *employé* est beaucoup plus répandu qu'il n'apparaît ici (on ne le donne que pour Tourcoing). — P. 614 b :

*vin* « dans » à La Louvière ne se rattache pas à *in*, mais est raccourci de *dèvin(s)* ; il faudrait de plus citer le stav. *o* pour « en le », comme on cite *ol* pour « en la » (ajouter de même *o l'* pour « en l' »). — P. 617 a : le malm. *ranawi* « mouiller une 2<sup>e</sup> fois » doit être une erreur pour *rènéwi*. — P. 635 a : au mosellan *rankews'potâ* « dénonciateur », ajouter le w. *racus'potéye, racus'poter* (DL, s. v.). — P. 635 b : le fr. *indaguer* est encore un terme judiciaire en Belgique. — Ibid., v<sup>o</sup> *inde* : on énumère les diverses formes de « en » en vosgien suivant la phonétique syntactique ; on aurait pu faire la même chose pour le wallon (cf. DL, v<sup>o</sup> à 3 ; DFL, v<sup>o</sup> « en » 2).

— Voir aussi nos 56, 85, 152, 161, 162, 163, 167, 173, 174...

## Index.

*Les chiffres renvoient aux paragraphes.*

- |                                  |                               |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Alexis, Georges, 57.             | Coppens, Joseph, 167.         |
| Antoine, Jules et Arsène, 63.    | Cornet, Eugène, 138.          |
| Babin, Jean, 140.                | Cotton, Gérard, 144.          |
| Badot, Camille, 35.              | Dantinne, Émile, 91.          |
| Baix, François, 25, 33.          | Dauzat, Albert, 150, 186.     |
| Bal, Willy, 62, 164, 169.        | De Jaer, L., 13ter.           |
| Baldinger, Kurt, 157.            | Delatte, Ivan, 1, 18, 107.    |
| Balle, Arthur, 142, 143.         | Delbouille, Maurice, 5, 50.   |
| Balon, Joseph, 32.               | Delvigne, Camille, 60.        |
| Barbier, Paul, 188.              | de Poerck, Guy, 52, 156.      |
| Beaupain, Ivan, 170.             | Despy, Georges, 34.           |
| Boileau, Armand, 8, 130.         | Dessart, Jean, 58.            |
| Bottequin, Armand, 55.           | Devleeschouwer, Jacques, 132, |
| Boxus, Robert, 89, 90, 171.      | 139.                          |
| Brassinne, Joseph, 56.           | de W..., J., 121.             |
| Brouette, Émile, 31, 37, 39, 45. | de Warsage, Rodolphe, 95.     |
| Buchet, Arsène, 108.             | Dhondt, J., 53, 113.          |
| Carnoy, Albert, 124 à 126, 133,  | Discry, Fernand, 29, 30.      |
| 148.                             | Doppagne, Albert, 111, 141.   |
| Charles, Fl. A., 13bis.          | Dumont, Francis, 43.          |
| Choque, André, 27.               | Dupire, Noël, 179.            |
| Closson, Ernest, 95.             | Dupont, Joseph, 161.          |
| Coppe, Paul, 65.                 | Engels, Joseph, 182.          |



- Fabry, Marcel, 68, 107.  
 Feller, Jules, 58.  
 Fouss, Edmond P., 122.  
 Frère, Maurice, 9 note.  
 Galdi, Ladislav, 136.  
 Génicot, Léopold, 36.  
 Gérard, Édouard, 38.  
 Geschiere, Lein, 182.  
 Gessler, Jean, 48, 84.  
 Gillain, Eugène, 61.  
 Goffin, Suzane, 69 note.  
 Goffint, René, 41.  
 Gossen, Charles Th., 155.  
 Gougenheim, G., 189.  
 Grosjean, Lucien, 22.  
 Grosjean, Paul, 135.  
 Groult, Marie-Ange, 47.  
 Guillaume, Jean, 62.  
 Gysseling, Maurits, 131, 161.  
 Hanse, Joseph, 55.  
 Hardy, Joseph, 116.  
 Haudricourt, A. G., 153.  
 Haust, Jean, 63, 181.  
 Hector, Léon, 110.  
 Hennuy, Jules, 67.  
 Henry, Albert, 49, 51, 154, 162, 177.  
 Herbillon, Jules, 1, 2, 4, 12, 103, 104, 115, 118, 123, 142, 150, 178, 180, 182.  
 Houet, Albert, 114.  
 Hoyoux, Jean, 106.  
 Hubschmid, Johannes, 137, 192.  
 Jaberg, Karl, 165.  
 Jacques, Edmond, 112.  
 Jodogne, Omer, 2, 65, 170.  
 Juilland, A. G., 153.  
 Knaepen, Joseph, 14.  
 Lambert, Jules, 88.  
 Landercy, Émile, 117.  
 Lang, Maurice, 26.  
 Laport, George, 95.  
 Lassance, Willy, 27, 109.  
 Leenen, J., 191.  
 Legros, Élisée, 1, 10, 55, 56, 85, 86, 91 à 93, 120, 147, 152, 167.  
 Legros-Bertrand, Jeanne, 54.  
 Lejaer, Jean, 17.  
 Lejeune, Henry, 121.  
 Lejeune, Jean, [de Jupille], 105.  
 Leroy, Auguste, 168.  
 Libiez, Albert, 71, 72.  
 Lindemans, Jan, 127 à 129, 149.  
 Lorient, Robert, 134.  
 Maes, Léon, 87.  
 Malherbe, George, 42.  
 Marchal, Anatole, 59.  
 Mariaule, Albert, 46.  
 Marinus, Albert, 93.  
 Martin, Jean, 40.  
 Massart, Robert, 5.  
 Massaux, Alphonse, 85.  
 Meunier, Joseph, 92.  
 Michaëlsson, Karl, 160.  
 Nopère, Raoul, 173.  
 Petri, Franz, 6.  
 Peuteman, Jules, 19, 146.  
 Philippe, Joseph, 20.  
 Pinon, Roger, 71, 73 à 80, 95.  
 Piron, Maurice, 66, 163.  
 Pirsoul, Léon, 65.  
 Pissart, Madeleine, 13.  
 Place, Edwin B., 49.  
 Platz, Ernest, 137.  
 Polain, Eugène, 95.  
 Polomé, E., 190.  
 Poncelet, Édouard, 48bis.  
 Ponthir, Maurice, 15.  
 Quernol, Aimé, 54.  
 Ravez, Walter, 95.

- Remacle, Louis, 1, 153, 155, 159, 176, 186.  
 Renard, Edgard, 105, 106, 145.  
 Rivière, J., 60.  
 Roger, Lucien, 140bis.  
 Roland, Edmond, 44.  
 Roland, Joseph, 70.  
 Roques, Mario, 187.  
 Roty, Carlos, 168.  
 Rousseau, Félix, 95.  
 Simon, Henri, 105.  
 Spitzer, Leo, 185.  
 Staub, Marianne, 159.  
 Stévant, Fernand, 2.  
 Stiennon, Jacques, 12, 23, 24.  
 Tesnière, Lucien, 158.  
 Thierbacher, Alfred, 166.  
 Vaisière, Maurice, 77.  
 Valkhoff, Marius, 11.  
 Vandereuse, Jules, 81 à 83, 95.  
 Van Gennep, Arnold, 94.  
 Van Haudenard, Maurice, 95.  
 Van Loey, A., 9.  
 Vannérus, Jules, 96 à 99, 113, 119.  
 Vecqueray, Albert, 48bis.  
 Vidos, B. E., 183, 184.  
 Vincent, Auguste, 100 à 102.  
 Vrancken-Pirson, Irène, 21.  
 Warland, Joseph, 182.  
 Warnant, Léon, 3, 10, 115, 151, 164, 169.  
 v. Wartburg, Walther, 7, 154, 162, 193.  
 Willems, Bernhardt, 121.  
 Wisimus, Jean, 170.  
 Yans, Maurice, 16, 28.  
 Yernaux, Jean, 105.

- Commission de Folklore, Annuaire, 69.  
 Commission de la Vieille Chanson Populaire, 71.  
 Dicziunari Rumantsch Grischun, 174.  
 Glossaire des Patois de la Suisse romande, 174.  
 Luxemburger Wörterbuch, 175.  
 Revista Portuguesa de Filologia, Suplemento..., 3.
-

**Table des matières.**

Bibliographie générale . . . . .	349
Aspects historiques et géographiques . . . . .	351
Textes anciens. Documents divers . . . . .	356
Français régional . . . . .	368
Littérature dialectale . . . . .	369
Histoire et critique littéraires . . . . .	371
Régionalisme dialectal . . . . .	371
Folklore. Ethnographie . . . . .	372
Toponymie . . . . .	383
Anthroponymie . . . . .	401
Phonétique . . . . .	417
Morphologie . . . . .	421
Syntaxe . . . . .	423
Parémiologie . . . . .	424
Onomasiologie . . . . .	424
Lexicologie . . . . .	427
Étymologie. Sémantique . . . . .	430

---